



**MÉTÉO**

**Aujourd'hui**  
La nébulosité sera changeante, mais le temps deviendra en partie ensoleillé. Des averses ou des orages isolés ne seront pas exclus ce soir surtout sur l'ouest.

**Demain**  
Temps chaud et souvent ensoleillé, mais des averses ou parfois des orages en fin de journée, d'abord en Suisse romande et au Tessin.

Lac des Brenets 751,67 m				Lever 5 h 37	Coucher 21 h 25
Lac de Neuchâtel 429,58 m	19°	9°	2500 m	2 h 17	14 h 52

Fête à souhaiter: Médard

## LA RÉSURRECTION DE PORTESCAP

Le retour dans les chiffres noirs

► 6

## MÉSAVENTURES POUR 3 TOURISTES ALLEMANDS

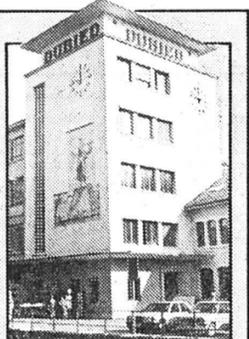
La police franc-montagnarde met leur voiture à la fourrière

► 17

## Dubied s'est éteint paisiblement

Réunion des créanciers au chevet du mourant hier à Couvet

► 17



### OPINION

## Pas tellement une question d'âge

«... yaka!»  
On étrille un peu les grosses fortunes, on exige une augmentation des salaires dans les entreprises pour compenser la hausse des cotisations AVS et le tour est joué: les deux milliards supplémentaires pour mettre la clé sous le paillason du boulot à 60 et 62 ans sont vite trouvés.

Et qui c'est ce «on» qui relance sans fin le refrain «il n'y a qu'à prendre où il y a pour saupoudrer là où ça manque», pour l'AVS comme pour le reste?

C'est l'extrême gauche, qui très naturellement propose une solution simple comme le sont toutes les solutions extrêmes.

Et de l'autre côté de l'éventail politique, on ne se foule pas les méninges pour roucouler la sempiternelle même réponse sitôt qu'on plane dans le social: «Trop cher, l'institution serait mise en péril»...

Il serait peut-être temps, un de ces quatre matins, d'un côté comme de l'autre, de faire preuve d'un peu d'imagination, en empoignant le problème autrement que par les cordons de la bourse.

Tout le monde sait et même admet que, en matière de retraite, il faut trouver des solutions nuancées, car l'usure au travail est, elle aussi, très nuancée!

La solution d'avenir, c'est la retraite à la carte, à des âges très variables. C'est surtout l'offre d'un minimum vital décent à partir de soixante ans ou même avant, pour les métiers pénibles.

C'est surtout offrir à chacun la possibilité de se prononcer, de choisir son avenir au-delà de 60 ans.

C'est pourquoi avant de parler fric, il y a un grand débat à ouvrir sur le travail en Suisse, dans les années à venir.

Le temps de travail, son organisation, la formation permanente, le recyclage, la création d'emplois, etc.

Et, lié à cela, le problème du logement qui pèse de plus en plus lourd sur les salaires, donc sur les coûts de production des entreprises. Et le problème de la spéculation foncière et immobilière activée par l'épargne forcée du 2e pilier qui regorge de fonds à placer.

Les gérants d'immeubles professionnels, ceux pour qui les locataires ne sont pas taillables et corvéables à merci, s'inquiètent de la montée du gangstérisme immobilier qui sévit avec des outrances qui écœurent les notaires les plus endurcis.

Pourquoi évoquer cette spéculation?

Mais c'est au cœur du problème de la retraite!

En assurant aux retraités une charge locative en rapport avec leur rente AVS, on résoudrait déjà une grande partie du problème des conditions de la retraite.

L'âge serait alors une question très secondaire.

Gil BAILLOD

# Hassan II débarque en grande pompe

## Ouverture du sommet arabe à Alger

Le roi Hassan II du Maroc a été acclamé par des dizaines de milliers d'Algériens et une demi-heure de concert de sirènes de bateaux, hier après-midi, en arrivant à bord un car-ferry «Marra-kech» dans le port d'Alger, où il revenait pour la première fois depuis 15 ans pour assister au sommet extraordinaire arabe, consacré au soutien du soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël.

Ce sommet de trois jours, auquel participent 18 chefs d'Etat ainsi que le président de l'OLP Yasser Arafat et les représentants du président irakien et du sultan d'Oman, devait débuter dans la soirée à l'Hôtel Aurassi sous la présidence du chef de l'Etat algérien Chadli Bendjedid. Dans la matinée, la direction clandestine du soulèvement dans les territoires occupés avait donné le «la» en demandant aux dirigeants arabes d'ouvrir leurs frontières afin d'aider les combattants palestiniens à lancer des attaques contre l'Etat hébreu.

### KADHAFI PRÉSENT

Outre l'arrivée triomphale du souverain chérifien, sous un magnifi-

que ciel bleu faisant briller de ses mille feux Alger-la-blanche - qui fut prise dans une embouteillage monstre en raison de l'accueil extraordinaire réservé à Hassan II - le colonel Moammar Kadhafi a fait sensation en débarquant peu après midi entouré de sa traditionnelle garde du corps féminine et portant un keffieh blanc et noir orné d'un drapeau palestinien lui couvrant le cou. Le chef de l'Etat libyen avait déclaré à Tripoli aux journalistes, avant son départ, qu'une «surprise» les attendrait durant le sommet.

### LE TUNISIEN BEN ALI VA PLUS LOIN

A son arrivée dans la matinée, le président tunisien Zine el Abidine Ben Ali - dont il s'agit du premier sommet arabe depuis son accession au pouvoir en novembre dernier - devait quant à lui aller plus loin en confirmant qu'un minisommet maghrébin regroupant les cinq pays de la région se tiendrait en marge du sommet d'Alger.

### UNE PREMIÈRE À UN TEL NIVEAU

Ce sera la première fois depuis que la France et l'Italie leur ont accordé l'indépendance, voilà plus de 25 ans, que ces cinq pays - l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la



Libye et la Mauritanie - auront une rencontre à un tel niveau. Cela a été facilité par la réconciliation survenue en mai entre Rabat et Alger au terme d'une brouille de 12 ans due au soutien de l'Algérie

au Polisario dans le conflit du Sahara occidental, ainsi que par la fin du différend tuniso-libyen.

Tous les regards seront aussi fixés à Alger sur le roi Fadh d'Ara-

bie séoudite le plus riche des pays participants, pour voir s'il accroîtra son aide financière aux deux millions de Palestiniens en lutte en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. (ap)

## URSS: le millénaire de la christianisation



A Moscou, tout est fait pour que les églises resplendissent lors des célébrations religieuses. (Béline AP)

## La TVA revient...

### L'Europe et la taxe occulte réactivent la TVA

«Nous reprenons un petit peu courage, nous osons reparler de la TVA». Radical et spécialiste des finances le Zougouis Georg Stucky n'est, dans le fond, pas si éloigné du ministre des Finances Otto Stich.

Tous deux sont convaincus que l'harmonisation de notre législation et de notre système fiscal avec ceux de l'Europe nécessitera avant la fin du siècle, le retour à la taxe sur la valeur ajoutée.

### La chronique fédérale de Yves PETIGNAT

Mais l'un, Otto Stich reste extrêmement prudent. Il annonce pour cette année encore la présentation d'un vaste projet de réforme financière et fiscale avec une très timide variante contenant la TVA. C'est qu'il songe aux deux échecs successifs de cette taxe en 1977 et 79.

Georg Stucky pense, lui que dans dix ans la TVA pourrait être appliquée chez nous. Moyennant une première étape rapide, qui serait l'extension de l'actuel Icha à

toute une série de services aujourd'hui épargnés. Georg Stucky, estime qu'il n'y a pas lieu d'attendre le paquet global préparé par Otto Stich pour 1992. Il veut aller vite. Imposer l'Icha aux transports, à l'énergie, aux assurances, à l'informatique, etc, à tous les services sauf les coiffeurs et la restauration.

Idée partagée d'où le postulat déposé par la commission qui examine le programme de législation et qui sera traité aujourd'hui. Et la motion (impérative) des Indépendants.

Dans l'entourage d'Otto Stich, deux proches collaborateurs sont particulièrement chargés de réfléchir à ce problème. En fait, ce sont eux qui ces dernières semaines, ont décidé Otto Stich à sortir timidement de sa réserve. Mais est-il convaincu du calendrier proposé?

Il y a peu encore, on disait volontiers au DFF que si les partis voulaient de la TVA, et bien qu'ils n'avaient qu'à la proposer eux-mêmes. Aujourd'hui l'entourage d'Otto Stich avoue qu'en plus

d'une taxe de 10 pour cent sur l'énergie, on cherche à l'instar de certains parlementaires, aussi à étendre l'Icha à tous les secteurs économiques, en prélude à la TVA.

Mais cette première phase n'interviendrait que dans le cadre de la réforme financière voulue par la Constitution en 1992. Et pour la TVA, on verrait. Y. P.

Rattoria Toscana

**BUFFET SUEDOIS**

préparé par

(INGELA et ANNA)

du

**13 au 26 juin 88**

039/23.37.31

## L'ÉVÉNEMENT

## Alger: l'heure de gloire est arrivée

Ouverture du sommet arabe extraordinaire.

Rarement une telle réunion n'a rassemblé autant de participants. C'est le triomphe de la diplomatie algérienne. D'un lent et subtil travail de rapprochement, de réconciliation.

Au centre des débats le soulèvement du peuple palestinien dans les territoires occupés par Israël et le projet de conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Ce sera la volonté confirmée de la participation de l'Organisation de libération de la Palestine à ces entretiens: Arafat ou rien! M. Shultz a beau naviguer comme un petit navire, les jeux sont faits. Ohé! Ohé!...

D'aucuns en Occident auront peut-être toutefois un haussement d'épaules: «Un château de sable, qui va s'effondrer sous le vent des points de vue différents...»

Le 1er novembre 1954, le premier des Français actuels proclamait: «La seule négocia-

tion, c'est la guerre. Car l'Algérie, c'est la France.»

Il serait absurde de lui en faire grief. En politique, rien n'est pire, probablement, que l'immobilisme.

En revanche, ce qu'il faut en retenir au moment où l'Algérie brille d'un éclat sans pareil depuis son indépendance, c'est que même le plus génialement astucieux et retors des esprits peut se leurrer.

Les échecs d'Arafat ont été nombreux. On l'a souvent déclaré mort politiquement. Mais il est ressuscité tout autant de fois!

Pourquoi ne finirait-il pas, avec le soutien du monde arabe et la caution des deux superpuissances, à diriger un Etat autonome, puis indépendant?

Certes, il y a le véto d'Israël. Nul ne l'ignore.

Mais en politique, il ne faut jamais écarter toutes les possibilités imaginables d'évolution.

Les unes irisent comme des bulles de savon et crèvent. Les autres font long feu. Certaines s'installent, soudain ou petit à petit, dans la réalité.

A quoi cela tient-il? — Pour une bonne part, en tous cas, à la volonté des hommes.

Willy BRANDT

# Une enquête peu appréciée

## Le ministre suédois de la Justice démissionne



Mme Leijon a démissionné pour ne pas mettre en péril la cohésion du Gouvernement. (Bélino AP)

Le ministre suédois de la Justice, Mme Anna-Greta Leijon, a été contrainte hier matin de présenter sa démission pour avoir apporté son soutien personnel à une enquête «parallèle» sur le meurtre d'Olof Palme.

L'affaire avait éclaté dans la presse suédoise il y a une semaine. Plusieurs journaux avaient révélé qu'un responsable d'édition et ancien journaliste, M. Ebbe Carlsson, avait été chargé récemment de mener une mission «secrète» dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du premier ministre Olof Palme, perpétré par un inconnu le 28 février 1986 à Stockholm.

Interpellée par la presse suédoise, le ministre de la Justice a dans un premier temps démenti avoir elle-même sollicité la création d'une enquête «non-officielle», se contentant d'indiquer que la mission de M. Carlsson avait été décidée par la direction de la police suédoise. Pour sa part, le chef de la police, M. Nils Erik Aahmanson, reconnaissait la participation de M. Carlsson à l'enquête, mais en simple qualité de «consultant», précisait-il.

### LETTRÉ ACCABLANTE

L'affaire a rapidement tourné au «scandale» lorsque la télévision nationale a présenté dimanche soir une lettre de recommandation signée par Mme Leijon à l'intention de M. Ebbe Carlsson. Cette missive, à en-tête de son ministère, aurait notamment servi à M. Carlsson pour deux déplacements

d'abord en Grande-Bretagne puis en France (où il a rencontré en avril l'ancien Président iranien Abolhassan Bani Sadr).

En démissionnant, Mme Leijon a préféré ne pas devoir faire face dans les jours prochains à un vote de confiance défavorable au Riksdag (Parlement), lequel aurait mis en péril la cohésion du gouvernement social-démocrate à trois mois seulement des élections législatives.

### PAR INTÉRIM

En acceptant la décision de Mme Leijon, la quatrième d'un ministre de la Justice en l'espace de six ans en Suède, le chef du gouvernement, M. Ingvar Carlsson, a indiqué hier matin qu'il confiait à M. Thage G. Petersson, 55 ans, actuel détenteur du portefeuille de l'Industrie, les fonctions de ministre de la Justice par intérim jusqu'à la venue du prochain scrutin prévu le 18 septembre.

M. Carlsson a cependant tenu à renouveler sa «pleine confiance» en Mme Leijon. En cas de victoire — attendue — des sociaux-démocrates à l'automne, Mme Leijon retrouvera «une place au sein du gouvernement», a d'ores et déjà prévenu le premier ministre.

(ats,afp, reuter)

## Côme: infirmière blanchie

Accusée en 1983 d'avoir empoisonné cinq patients de la section de réanimation de l'Hôpital Sant'Anna de Côme, une infirmière italienne de 30 ans a été blanchie de toute accusation lundi, par le juge d'instruction chargé de l'affaire.

La décision finale du juge se base sur une contre-expertise effectuée sur les corps des cinq malades par des spécialistes de Lausanne qui ont conclu à une mort naturelle. Le procureur général toutefois pourrait faire appel.

L'affaire remonte à 1982 lorsque les médecins de l'Hôpital Sant'Anna de Côme émettent des

doutes quant aux causes de la mort de deux patients âgés. L'hôpital avertit alors la magistrature qui, en janvier 1983, inculpe une jeune infirmière. Au fil des mois l'enquête établit que sept personnes d'abord, puis cinq, sont mortes de façon mystérieuse probablement à la suite de l'injection d'une substance toxique.

En décembre 1983 l'infirmière inculpée est arrêtée: elle obtient les arrêts à domicile et est mise en liberté provisoire sept mois plus tard. Enfin, en février 1987, des experts de Lausanne confirment que les patients sont décédés de mort naturelle. (ats)

## Iran: Rafsanjani président du Parlement

L'hojatolislam Ali-Akbar Hachemi Rafsanjani, nommé récemment commandant en chef par intérim des forces armées iraniennes, a été élu hier président de la nouvelle assemblée iranienne, a annoncé l'agence IRNA reçue à Paris.

Selon IRNA, 187 des 192 députés, dont les mandats ont été validés, ont voté, hier matin, lors de la séance publique du Parlement, pour M. Rafsanjani, cinq se sont abstenus.

Selon le règlement intérieur du

Majlis, le président ne peut être élu que lorsque les mandats des deux tiers des députés ont été confirmés, rappelle IRNA. Le 29 mai dernier, au lendemain de sa première réunion, le Parlement avait élu M. Rafsanjani président provisoire.

M. Rafsanjani est président du Parlement iranien depuis 1980. Sa réélection se produit cinq jours après sa nomination, par l'Imam Khomeiny, comme commandant en chef par intérim des forces armées iraniennes. (ats, afp)

## Australie: pas d'uranium pour la France

Le parti travailliste australien au pouvoir a décidé hier d'interdire de nouveaux contrats de vente d'uranium à la France en raison de la poursuite des essais nucléaires français à Mururoa.

Les délégués du parti, réunis en conférence nationale, ont voté par 48 voix contre 41 en faveur de

l'interdiction de nouveaux contrats de vente d'uranium.

Le gouvernement australien avait reconnu la semaine dernière qu'il avait vendu de l'uranium à une usine française d'enrichissement, provoquant une vive polémique dans le pays. (ap)

## Maire palestinien poignardé

Le maire palestinien de la localité d'El Bireh (Cisjordanie), M. Hassan Tawil, désigné par les autorités israéliennes, a été poignardé hier matin, a-t-on appris de sources palestiniennes. Selon la radio israélienne, M. Hassan Tawil a été légèrement blessé.

De sources médicales palestiniennes, on affirme cependant que l'état de M. Tawil est «très sérieux» et il serait toujours en

salle d'opération à la suite de blessures au couteau dans la région du cœur.

M. Tawil fait partie des trois maires palestiniens, nommés par les autorités militaires israéliennes, qui refusent de démissionner en dépit des menaces répétées formulées dans les derniers communiqués de «la Direction unifiée du soulèvement populaire dans les Territoires occupés». (ats, afp)

## Désistements réciproques

### Législatives françaises: accord FN-URC dans les Bouches-du-Rhône

L'heure n'est plus à l'«ouverture» politique, chère au président François Mitterrand et à son premier ministre socialiste Michel Rocard, mais au combat bloc contre bloc, droite contre gauche, pour le deuxième tour des élections législatives françaises de dimanche prochain, estimaient hier l'ensemble des analystes politiques.

Les résultats de dimanche dernier, qui donnent la droite et la gauche quasiment à égalité en voix, ne laissent pas d'autre choix sur deux camps que de chercher à mobiliser au maximum les 34,26% d'abstentionnistes du premier tour. Les socialistes et leurs alliés partent favoris, mais ne disposent plus de la marge nécessaire pour offrir des circonscriptions à des centristes, un des scénarios envisagés pour réaliser l'«ouverture».

Le parti socialiste (PS) en a tiré les conséquences et renouvelé sa traditionnelle alliance électorale à gauche avec le parti communiste (PC). Dès lundi soir, son premier secrétaire, Pierre Mauroy, affirmait que le vote de dimanche prochain doit «marquer le nouvel échec» de la droite classique. Il a ajouté que «partout où un candidat socialiste a été devancé par un communiste, il se retirera au profit de ce dernier».

Le PC, fort de la divine surprise de ses résultats de dimanche dernier (11,32% des voix contre 6,8 à la présidentielle), lui a rendu la pareille. Le PC est arrivé en tête dans 29 circonscriptions, dont 26 où la gauche est majoritaire, ce qui ne lui suffira pourtant pas pour retrouver un groupe à l'Assemblée

nationale, pour la première fois depuis 1958.

A droite, où le nombre de primaires entre le Rassemblement pour la République (RPR, néogaulliste) et l'Union pour la démocratie française (UDF, libéro-centriste) était très réduit, les états-majors ont «résolu» le problème posé par le FN en acceptant implicitement des accords de désistement en sa faveur dans les Bouches-du-Rhône.

Lundi soir, à l'issue d'une réunion de l'Union du Rassemblement et du Centre (URC), sigle commun au RPR et à l'UDF pour les législatives, Jacques Toubon secrétaire général du RPR, a indiqué que les problèmes de désistement entre le FN et l'URC sont

«traités localement et au mieux par Jean-Claude Gaudin», le leader UDF de Marseille. Il a réaffirmé que l'URC se refusait à tout accord national avec le FN.

### MALAISE À L'URC

Ce feu vert implicite à des désistements en faveur du FN dans les Bouches-du-Rhône a cependant créé un certain malaise dans les rangs de l'URC.

En échange, le FN a annoncé hier qu'il retirerait ses candidats arrivés derrière ceux de l'URC dans les Bouches-du-Rhône. Ses huit candidats arrivés devant l'URC, dont Jean-Marie Le Pen, resteront en revanche en lice comme candidats d'«Union nationale», a indiqué le FN dans un communiqué. (ats, afp, reuter)

## Vingt et un ans après

### Rencontre entre Shamir et Chevardnadze à New York

Le premier ministre israélien Itzhak Shamir va rencontrer demain le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Eduard Chevardnadze, 21 ans après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, provoquée par la guerre des Six jours.

Un porte-parole du consul israélien à l'ONU, M. Genine Stauber, qui a annoncé la nouvelle, n'a pu donner plus de détails sur cette rencontre.

Depuis quelques mois, l'Union soviétique et Israël ont repris des contacts timides, matérialisés par des rencontres entre des responsables soviétiques et israéliens. (ap)

## LE MONDE EN BREF

**AFRIQUE DU SUD.** — Le film «Cry Freedom» de Sir Richard Attenborough sortira en juillet prochain sur les écrans sud-africains.

**CEE.** — Les ministres de la Communauté européenne ont levé les principaux obstacles empêchant la signature d'un accord de reconnaissance mutuelle des diplômes de haut niveau.

**MENACES.** — Une organisation anti-israélienne jusqu'alors inconnue a menacé, dans un communiqué remis à Paris à deux agences de presse, d'empoisonner des fruits en provenance d'Israël et mis en vente en France, en Belgique et aux Pays-Bas.

**JOURNÉES NOIRES.** — Le pilote d'un chasseur bombardier «Jaguar» de l'armée de l'air française a été tué dans l'accident de son appareil, qui s'est écrasé dans la région d'Orléans. Le même jour, un Mirage-V français s'est également écrasé en RFA, mais le pilote, ayant réussi à faire fonctionner son siège éjectable, s'en est tiré avec de légères blessures.

**ADJANI.** — Isabelle Adjani vient d'obtenir des éditions Bauer le versement de 2,25 millions de

ff à titre de dédommagement, en raison du préjudice que l'actrice estime avoir subi après la publication d'un article dans le premier numéro de l'hebdomadaire «Aujourd'hui Madame».

**SRI LANKA.** — L'Inde a commencé à rapatrier une partie de ses troupes déployées à Sri Lanka avec l'embarquement, mardi dans le port de Trincomalee (est), de quelque 400 soldats indiens.

**TOILETTES.** — Trois grandes sociétés japonaises ont mis au point des «toilettes intelligentes» capables de fournir un bulletin de santé quasi instantané à leur utilisateur.

**CAMBODGE.** — Les quelque 50.000 «volontaires» vietnamiens qui seront retirés d'ici la fin de l'année du Cambodge commenceront à être rapatriés «dans les derniers jours de juin».

**MOUBARAK.** — Après avoir reçu le secrétaire d'Etat américain George Shultz dans la matinée au Caire, le président Mubarak s'est inopinément envolé pour l'Irak.

**SOYOUZ.** — Le vaisseau cosmique Soyouz TM-5, avec à son bord un équipage soviéto-bulgare, s'est envolé hier à 18 h 05 de la base de Baïkonour, au Kazakhstan.

**SOMALIE.** — La Somalie a ordonné à plus de 160 étrangers, évacués récemment de la région d'Hargeisa, dans le nord-ouest du pays, d'y retourner d'ici mercredi ou de quitter le pays. Des Suisses se trouvent parmi eux.

**BEYROUTH.** — Une voiture piégée a explosé mardi à Beyrouth-Ouest près d'un poste de contrôle syrien, faisant six morts et 40 blessés.

**NAPLES.** — Une clinique privée de la banlieue de Naples a «mis aux enchères» ces derniers jours un nouveau-né abandonné par sa mère à la naissance.

**MADRID.** — Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, est arrivé à Madrid pour une visite officielle en Espagne au cours de laquelle il assistera, à la réunion du Conseil Atlantique.

**SALVADOR.** — Six écoliers salvadoriens ont été tués dans l'explosion d'une grenade que l'un d'entre eux avait découverte.

**NICARAGUA.** — Les négociations entre le gouvernement de Managua et les rebelles de la Contra ont repris, et des sources proches des négociateurs ont affirmé qu'un accord définitif de cessez-le-feu serait sur le point d'être signé.

## offres d'emploi

emploi  
**libre**

Libre Emploi S.A.  
Jardinière 71  
2300 La Chaux-de-Fonds

Vous cherchez à changer de situation en toute discrétion?  
**Mécanicien constructeur**  
**Mécanicien faiseur d'étampes**  
**Horloger qualifié**  
**Galvanoplaste**  
N'hésitez plus à contacter  
M. M. Cruciani

Tél. 039 / 232260

**Café Fédéral, Villeret**  
**Famille René Perret**  
Nous cherchons pour le 1er juillet

### une sommelière

sympathique, sans permis s'abstenir.

Horaire: du lundi au vendredi 11 à 20 h 45, samedi-dimanche congé.  
☎ 039/41 38 98.

ACM

BOITES DE MONTRES

A. MISEREZ S.A.

cherche une

● **réceptionniste-téléphoniste**

● **employée de commerce**

Connaissances d'anglais et d'allemand souhaitées.

Prendre contact au 039/51 14 54

## Pourquoi

ne seriez-vous pas aussi élégant sur votre vélo?

Le magasin

*Dany Sports*

est dès aujourd'hui ouvert pour vous conseiller et vous satisfaire, tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 (sauf le lundi matin).

*Catherine et Daniel Berger*

Rue Numa-Droz 92 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 60 00

## Absolument vrai: 22770.- avec l'ABS

L'une des voitures les plus appréciées de la classe moyenne existe désormais avec le système ABS (sécurité accrue pour vous!), dotée d'un équipement plus riche encore à un prix attrayant: le modèle spécial Sierra Leader.

**Elle a l'ABS de série** - avantage rarissime dans cette classe de prix. Commandé par ordinateur, ce système de freinage antibloquant



ducteur est réglable en hauteur.

**Le moteur 2 litres** à injection électronique est commandé par un module EEC IV, comme sur la célèbre Sierra Cosworth, le grand champion du monde 1987.

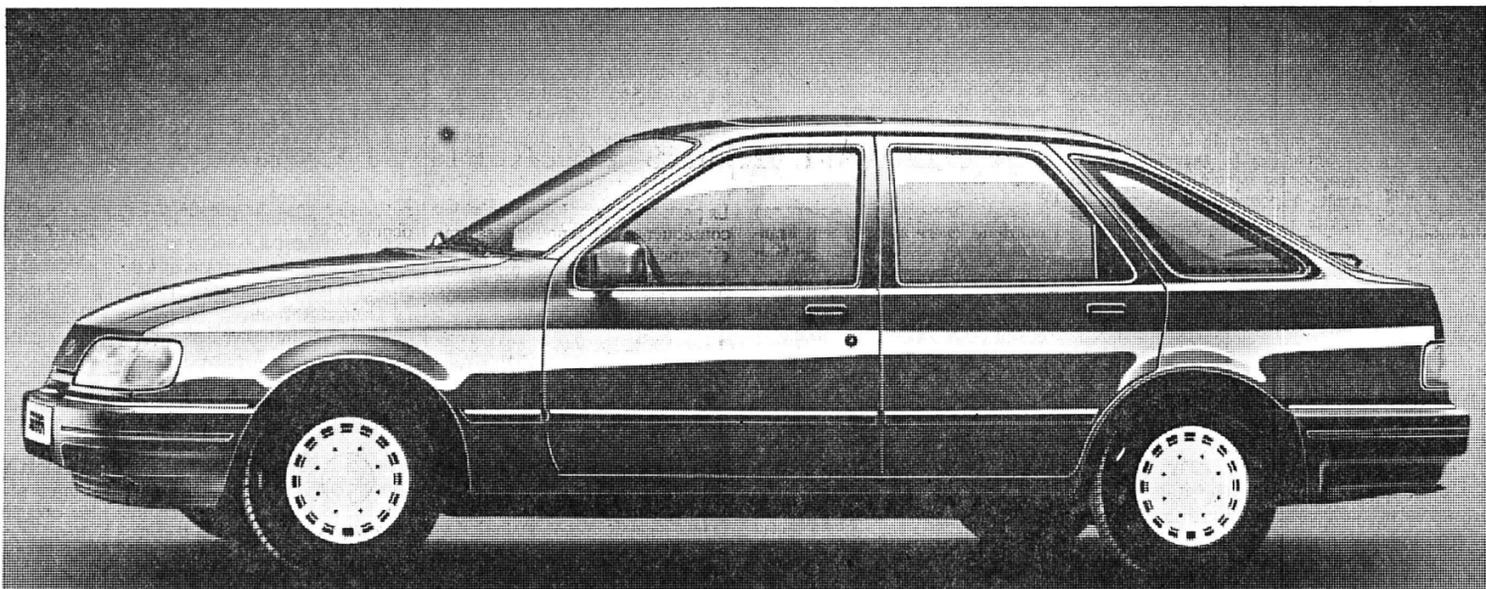
**Le confort intégral** ne vous coûtera pas les yeux de la tête. Verrouillage central et compte-tours sont inclus dans le prix,



Leader qu'il vous faut: vous avez le choix entre deux, trois volumes ou un break - et, bien sûr, une boîte automatique à quatre vitesses.

**Pratique**, l'espace imposant que vous offre la Leader: les dossiers arrière rabattables séparément font varier à l'envi l'aménagement intérieur des versions deux volumes et break pour transporter des marchandises encombrantes.

**Les garanties** écrites suivant-



Sierra Leader avec ABS: 3 volumes 22770.-, 2 volumes 23550.-, break 24070.-

est l'élément de sécurité le plus remarquable des années 80: même en freinant à fond, vos roues ne se bloquent pas et votre voiture reste conduisible en tout temps, même sur route mouillée ou enneigée.

**La direction assistée** fait aussi partie de l'équipement de série de la nouvelle Sierra Leader. Vous conduisez ainsi avec plus de confort, plus de plaisir et parquez sans aucun problème. En outre, pour votre plus grand agrément, le siège du con-



tout comme la radio et les glaces teintées. Les ceintures de sécurité à fixation réglable en hauteur et l'essuie-glace arrière sont naturellement de série eux aussi. Le châssis confortable et sûr, à suspension indépendante, s'avère l'un des meilleurs dans

tous les tests comparatifs. En outre, la Leader repose sur des pneus larges de dimensions 195/65.

**La multitude de modèles** vous permettra de trouver la Sierra

tes vous seront proposées: garantie normale d'un an. De six ans contre les perforations par corrosion (sans traitement spécial!).

Garantie réparation longue durée que Ford est seul à offrir. Et, en option, garantie spéciale de deux ou trois ans ou 100 000 km. **Votre concessionnaire Ford** vous proposera une offre avantageuse de financement ou de leasing par Ford Credit.



Ford - le bon choix.

## Une nouveauté: Ford Sierra Leader 2.0i

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Bd des Eplatures 8, ☎ 039/26 81 81  
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/25 83 01  
Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappes Frères - Le Noirmont: Mercier et Sester, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Le Locle: Rue de France 51, ☎ 039/31 24 31

# L'œil sur le logis

## La protection des locataires devant le Conseil des Etats

Les propriétaires devront signifier leur congé aux locataires sur une formule officielle leur signalant leurs droits de recours. C'est le premier gain des locataires devant le Conseil des Etats, avec la révision du droit de bail.

«Nous serions mal inspirés de ne pas tenir compte de la volonté populaire exprimée lors du vote du 6 décembre sur la protection des locataires». Michel Flückiger, le conseiller aux Etats radical du Jura, a rejoint un moment, hier, les partisans d'une protection accrue des locataires, les chrétiens-socials Camillo Jelmini, Jean-François Roth, les socialistes Yvette Jaggi, Esther Bühler et Otto Piller. Avec l'appui de l'ensemble des députés romands, à l'exception d'Hubert Reymond, les locataires ont ainsi enregistré leur premier gain lors de la révision du Code des obligations.

compte bloqué afin d'exiger de son bailleur qu'il entreprenne des travaux d'entretien. Mais, contrairement à ce que souhaitaient le Conseil fédéral et la gauche, il faudra porter l'affaire devant le juge dès que la séance de conciliation échouera. Sinon le loyer reviendra au propriétaire sans obligation pour lui de faire les travaux.

### BARRAGE

Suivant l'avis de la majorité de la commission, les orateurs radicaux Peter Hefti (GL), Otto Schoch (AR) ou Max Affolter (SO) ont multiplié les tirs de barrage contre le projet du Conseil fédéral, jugé trop favorable aux locataires. Les démocrates-chrétiens Hans Danieth (UR) ou Jakob Schönberger (SG) ont également actionné le frein. Selon eux, le projet amendé par la majorité de la commission remplit parfaitement le mandat constitutionnel. En privilégiant les locataires, le Conseil fédéral irait trop loin. Il provoque les occasions de faire trop souvent recours aux avocats et considère propriétaires et locataires comme des adversaires et non comme des partenaires.

Mais du côté des socialistes, et de l'indépendante Monika Weber, quelques sénateurs «bourgeois» comme le radical Andreas Iten, de Zoug, ont défendu la nécessité de «privilégier» les locataires, défavorisés par la pénurie de logements. En votant massivement en faveur de l'article constitutionnel, les citoyens ont aussi approuvé le projet du Conseil fédéral; la lutte contre les congés abusifs est une nécessité reconnue, selon la conseillère fédérale Elisabeth Kopp.



Mme Kopp: «La lutte contre les congés abusifs est une nécessité reconnue» (Bélino AP)

### NOYAU DUR

On devrait savoir aujourd'hui jusqu'où le Conseil de Etats est prêt à aller. On entame en effet le noyau dur, la possibilité pour le locataire, une fois son contrat signé, de contester le montant du loyer devant le juge. Une sorte de «droit de nécessité» reconnu légalement aujourd'hui, mais trop restreint pour être applicable. Récemment, le Tribunal fédéral, considérant la pénurie de logements, l'urgence pour certaines familles de retrouver un toit, toutefois élargi cette pratique.

Or la majorité de la commission veut à nouveau resserrer le noeud, en multipliant les conditions.

«La liberté ne peut être la règle que là où la loi du marché joue» a

dit hier le radical Andreas Iten en constatant l'impossibilité pour les locataires de choisir les conditions du contrat. Mais Otto Schoch a annoncé la couleur. Cet article est contraire à la bonne foi du contrat, dit-il car il encourage un des signataires à apposer son paraphe tout en sachant qu'il recourra ensuite auprès du juge. Il provoquera une surveillance généralisée des loyers, pour laquelle une modification constitutionnelle serait nécessaire.

Plus qu'un clivage gauche-droite, le problème du logement révèle déjà, au Conseil des Etats, la diversité des situations régionales et des expériences personnelles. Face à face, on retrouve une Suisse de locataires, à Zurich, Zoug, en Suisse romande, et une Suisse de petits propriétaires de zones rurales, en Appenzell, Uri, etc...

Y. P.

## Pas de blocage des dépenses militaires

Le Conseil national écarte une motion socialiste

Ces quatre prochaines années, les dépenses militaires ne seront pas bloquées à leur niveau actuel. Après un débat de presque deux heures, le Conseil national a nettement repoussé hier, par 113 voix

contre 47, une motion du groupe socialiste, soutenue par les Verts, qui demandait ce plafonnement des dépenses de l'armée. Ceci dans le cadre de la discussion sur le programme de législation. (ats)

## «Un pas logique»

Le médicament Catergen retiré du marché suisse

La décision de l'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM) est sans appel. Le «Catergen», un médicament pour le foie, devra être retiré du marché suisse. Le recours formé par le fabricant Zyma, une filiale de Ciba-Geigy, contre une décision de l'OICM a été rejeté par la commission compétente, ont déclaré hier les parties en cause.

Introduit au départ dans 53 pays, le Catergen était encore en vente en Suisse et en France uniquement.

«C'est la fin du Catergen», a relevé un porte-parole de l'OICM Christian Hodler. La décision de la commission n'est susceptible d'aucun nouveau recours. Au regard des preuves scientifiques, le rejet du recours contre la décision de l'OICM est «un pas logique».

### CINQ CAS MORTELS

Le Catergen a été autorisé en Suisse en 1976 et prescrit à l'origine pour le traitement des hépatites virales,

des hépatites dues à l'alcool et aux hépatites toxiques d'origine médicamenteuse. Malgré son efficacité contestée, il a été introduit dans 53 pays.

En septembre 1985, l'Italie a décrété l'interdiction de la vente de Catergen après l'apparition d'une série de cas d'anémie dans la région de Naples, en relation avec la prise de ce médicament. Quatre personnes sont décédées. Un cas mortel s'est aussi produit au Portugal.

«A la suite de la décision italienne, nous avons immédiatement interrompu les ventes dans le monde entier en attendant que ces cas soient éclaircis» souligne Gérard Golden médecin et responsable de l'unité pharmacologique de Zyma à Nyon. Une année plus tard, en septembre 1986, l'OICM a donné l'autorisation à la firme pharmaceutique de reprendre les ventes en Suisse. Les indications ont cependant été limitées aux hépatites virales, aiguës et chroniques. (ap)

## L'anglais au lieu de l'allemand

Le Groupement indépendantiste genevois, constitué en juin 1987, a tenu récemment à Genève sa première conférence de presse, afin de présenter son programme d'action. Le groupement lancera l'automne prochain une initiative demandant

de remplacer les cours d'allemand par des cours d'anglais dans l'enseignement public. Selon le président du groupement, M. Jean-Jacques Wicky, avocat, 40 ans, cette initiative vise à rétablir les inégalités actuelles. (ats)

### La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Par 28 voix contre 14, le Conseil des Etats a obligé les propriétaires à formuler les congés sur une formule officielle, agréée par le canton, qui précisera les voies de recours ou de prolongation du bail. C'est une obligation déjà actuellement pour signaler les hausses de loyers.

### AMÉLIORATIONS

Petites améliorations pour les locataires: ils pourront sans autre sous-louer leur appartement ou leurs locaux commerciaux et les propriétaires n'auront plus le droit de retenir leur mobilier en cas de loyers impayés, s'il s'agit d'un logement.

Le locataire pourra aussi signer le montant du loyer sur un

### PUBLICITÉ

Napoléon Bonaparte, 1769-1821, Empereur.



«Sire, le secret bancaire suisse nous oblige à vérifier l'identité de nos clients, même la vôtre.»

Les banques suisses connaissent leurs clients, car elles vérifient soigneusement leur identité. Les comptes anonymes ne sont pas autorisés. Les abus du secret bancaire et les manquements aux règles de la profession sont réprimés. Ainsi, le secret bancaire ne protège que ceux qui en sont dignes. Conformément à la convention de diligence qu'elles ont conclue, les banques contrôlent

soigneusement l'identité de leurs clients. Elles ne traitent pas avec des partenaires douteux. Au titre de l'entraide judiciaire internationale, elles apportent leur aide aux tribunaux étrangers dans des procédures pénales.

Les fonds d'origine criminelle n'intéressent pas les banques. Le secret bancaire ne protège que les affaires légales et non les opérations douteuses.

## LES BANQUES SUISSES

une part active de notre économie

Annnonce de l'Association Suisse des Banquiers, case postale, 4002 Bâle.

### LA SUISSE EN BREF

**OIT.** — Le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, a lancé, hier à Genève, devant l'Organisation internationale du travail, un appel «à l'imagination et au sens pratique» pour que l'introduction des nouvelles technologies se traduisent par un réel progrès social pour tous et non par un nombre croissant de chômeurs.

**ENQUÊTE.** — La justice zurichoise devra instruire une enquête pénale contre un journaliste, qui avait divulgué en janvier 1987, dans l'hebdomadaire Wochenzeitung, des extraits d'un rapport du chef de l'état-major général de l'armée.

**AGRESSION.** — Une personne âgée de 79 ans a été agressée en pleine rue lundi après-midi à Bâle par deux jeunes inconnus. Ils se sont emparés des 4000 francs que la vieille femme venait de retirer de la banque.

**INITIATIVE.** — L'initiative de l'Union des paysans tessinois et de l'Association pour une plaine de Magadino à mesure de l'homme, pour la conservation du territoire agricole, se révèle un plein succès: lancée le 16 avril dernier, elle a en effet déjà récolté 15.000 signatures alors qu'il n'en fallait que 7000.

**NON FUMEURS.** — La «coexistence pacifique» doit présider aux relations entre les fumeurs et les non fumeurs de Suisse. C'est l'objectif de l'Association suisse des non fumeurs qui a présenté à Zurich sa «Campagne de tolérance».

**VISITE.** — Le ministre autrichien de la Défense, M. Robert Lichal, sera en visite en Suisse de mercredi à vendredi prochain. Il sera l'hôte du conseiller fédéral Arnold Koller, chef du Département militaire fédéral (DMF).

**«ARS HELVETICA».** — Lancée par Pro Helvetia, fondation suisse en faveur de la culture, «Ars Helvetica» est une encyclopédie en douze volumes consacrée à la culture visuelle en Suisse, dont la parution dans les quatre langues nationales devrait être achevée pour l'anniversaire de la Confédération en 1991.

**PLANTES.** — Le Groupement suisse pour l'encouragement de la culture des plantes médicinales et aromatiques en montagne (Plantamont), organisation fondée il y a trois ans, a des problèmes d'écoulement. Il n'a pas réussi à adapter son volume de production aux besoins de son principal client, l'entreprise Ricola.

**ÉLECTRICITÉ.** — Le projet de ligne électrique à 380 kV reliant Romanel s/Lausanne à Saint-Triphon (commune de Bex) a été mis en consultation publique hier, pour une durée d'un mois. La nouvelle ligne viendra remplacer, sur le même tracé, l'actuelle ligne à 220 kV.

**ARRESTATIONS.** — Des inspecteurs de la police de sûreté vaudoise ont connu une fructueuse partie de campagne. Alors qu'ils faisaient une broche en famille dans un refuge du Jorat vaudois, ils ont pu arrêter deux évadés qui se trouvaient sur place et dont le comportement les avait intrigués.

**CICR.** — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dû interrompre ses opérations de protection et d'assistance en Erythrée et au Tigré. Il était parvenu à secourir environ 500.000 personnes à fin février dernier et il prévoyait d'en aider un million avant fin juillet.

**ALTERNATIFS.** — Un compromis semble se dessiner entre les occupants du centre culturel alternatif de l'ancien jardin botanique et les autorités bâloises. Le gouvernement pourrait mettre à disposition des alternatifs un terrain situé dans le quartier de Saint-Alban, au bord du Rhin.

**FONCTIONNAIRES.** — Les représentants des fonctionnaires genevois entameront le 22 juin prochain avec le Conseil d'Etat des négociations pour la mise sur pied de leur prochaine convention collective, qui devrait entrer en vigueur en janvier 1989 pour une période de quatre ans.

**PHILIPPINES.** — La Suisse, qui s'apprête à recevoir, la semaine prochaine à Berne, la présidente des Philippines Cory Aquino, accordera à ce dernier pays un crédit mixte de 60 millions de francs.

**TRANSPORTS.** — Le conseiller fédéral Adolf Ogi s'est dit optimiste à propos du résultat de la votation fédérale sur la politique coordonnée des transports (PCT). «Rien n'est perdu», a-t-il déclaré hier à Berne, lors du colloque mis sur pied par l'Union des villes suisses sur le thème «Politique coordonnée des transports et trafic régional».

**MALADIES.** — Les travailleurs du bâtiment meurent deux à trois fois plus des suites de maladies pulmonaires et de cancers que les autres hommes. C'est ce qui ressort d'une étude présentée ce week-end à Gersau (SZ) par l'épidémiologiste Raymond Gass.

**ÉGALITÉ.** — La municipalité de Zurich projette la création d'un «Office pour l'égalité des droits de l'homme et de la femme».

Tous les yogourts en gobelets de 180 g  
-.10 de moins

Multipack du 8.6 au 14.6



Exemple: Moka Light 180 g

~~.55~~ **.45**

A partir de 2 gobelets au choix (100 g -.25)

**Cake tyrolien**

Offre spéciale du 8.6 au 11.6



340 g

~~360~~ **290**

(100 g -.85,3)

**Macarons à la noix de coco**

Offre spéciale du 8.6 au 14.6



310 g

~~270~~ **220**

(100 g -.71)

### Promotion fraîcheur! Bouquet estival

Un bouquet qui explose de couleurs et de joie, tout à l'image de l'été. Dans votre entourage, il sera sans aucun doute fort apprécié, expression délicate de votre gentillesse.



Le bouquet **480**

**Tomates pelées en boîte de 800 g**

Multipack du 8.6 au 21.6



800 g (Eg. = 550 g)

~~150~~ **120**

A partir de 2 boîtes Eg. (100 g -.21,8)

**Chocolat suisse au lait «Milch Extra» et «Blanquita»**

Multipack du 8.6 au 14.6



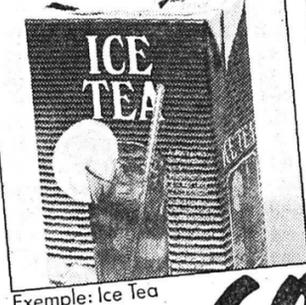
100 g

~~110~~ **.90**

A partir de 2 tablettes au choix

Tous les Ice Tea en brique de 1 litre  
-.20 de moins

Multipack du 8.6 au 14.6



Exemple: Ice Tea 1 litre

~~.80~~ **.60**

A partir de 2 briques au choix

**Voncafé Spécial en verre de 200 g**  
1.60 de moins

Offre spéciale du 8.6 au 14.6



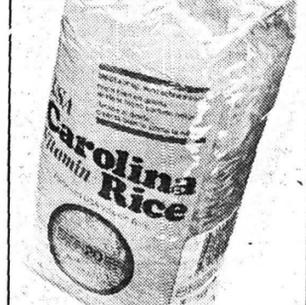
Exemple: avec caféine 200 g

~~10.60~~ **9.-**

(100 g 4.50)

**Riz en paquet de 1 kg**  
-.40 de moins

Multipack du 8.6 au 21.6



Exemple: USA Carolina Vitamin Rice Le kg

~~180~~ **140**

A partir de 2 paquets au choix

### Surprise no 23

**DOUCHE fit** en emballage de 3 = 2.40 de moins

Shampooing-douche doux à coefficient pH neutre, dans les notes parfumées Samoa, Karibik et Soft.

Emballage de 3 **6.-** au lieu de 8.40

3 x 350 ml (100 ml -.57,1)



# MIGROS

# ADAM



# La résurrection de Portescap

## Le retour dans les chiffres noirs

Après des années de lustre, l'entreprise Portescap a été confrontée à de sérieux problèmes de management. Rachetée en janvier 87, elle a été considérablement restructurée. Les résultats ne se sont pas faits attendre, puisque les comptes du dernier exercice sont équilibrés. Un peu plus d'une année après le rachat de Portescap par la société luxembourgeoise EIEC (European industrial equity company), la restructuration est arrivée à son terme.

Durant le dernier exercice, le groupe peut s'enorgueillir d'avoir rétabli l'équilibre dans des comptes bien chahutés, dont la perte avoisinait 5 millions de francs en 1986.

Les phases les plus importantes de la restructuration ont été la vente des départements horlogers et l'apport important de fonds propres par de nouveaux actionnaires.

### MOTIF DE SATISFACTION

En été dernier, le département des équipements horlogers avait été cédé à la maison Greiner Instruments S.A., avec l'assurance pour le personnel de garder son emploi. Au début décembre, deux cadres de l'entreprise, MM. Michel Arnoux et Jacques Richard, reprenaient à leur compte les «porte-échappements» en fondant Arsape. La boucle était bouclée à fin mars de cette année, avec la vente des «parechocs» à

une nouvelle entreprise: Incabloc S.A.

Le fait qu'à de très rares exceptions le personnel de ces départements ait pu poursuivre son travail est un motif de satisfaction pour la direction de Portescap. En insistant pour que ces activités restent à La Chaux-de-Fonds, Portescap n'a peut-être pas tiré le profit maximum lors des transactions, mais elle a fait bien mieux, elle a assuré la pérennité de l'emploi!

### PRODUCTIVITÉ EN HAUSSE

La réorganisation à laquelle il a été procédé dans les divers départements et dans les sociétés du groupe, ainsi que la concentration des activités sur un nombre réduit d'emplacements ont suivi le schéma établi par Emesco, la société zougnoise chargée de la gestion de l'entreprise, au moment du rachat de Portescap. De fait, les améliorations ont été nombreuses et la productivité a fortement progressé.

En renforçant l'encadrement et plus spécialement le secteur de la vente, Portescap a enregistré une sensible augmentation des entrées de commandes et du total du portefeuille. Un net accroissement des ventes durant le second semestre de 1988 et en 1989 est attendu. Ce qui nécessitera un effectif de fabrication accru: «Depuis le début de l'année, nous avons engagé 35 personnes, souligne M. Kurt Rudolf, administrateur-délégué. Après les vacan-



MM. Pierre-Alain Blum, à gauche, et Kurt Rudolf. Sans nouveaux produits, mais en «serrant» la gestion, l'entreprise Portescap est sortie de l'ornière. (Photo Henry)

ces d'été, nous comptons bien trouver encore 15 nouveaux collaborateurs». Actuellement, le total du personnel du groupe frôle les 600 personnes.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est hier que s'est déroulée l'assemblée générale de Portescap. Après avoir exprimé leur satisfaction au Conseil d'administration et à la direction, les actionnaires ont renouvelé les mandats des administrateurs et de l'organe de contrôle, ils ont également décidé de reporter à nouveau le bénéfice de 1987 après attribution de 1/20e à la Réserve légale, conformément aux dispositions légales et statutaires.

### «NOUS PROPOSONS DES SOLUTIONS»

Proposant plus de 200 micro-moteurs, Portescap ne travaille pratiquement pas sur catalogue. «Nos clients sont dans l'aéronautique, les microprocesseurs, la robotique, l'instrumentation médicale, etc. Mais plus qu'un produit, c'est une solution que nous leur vendons, précise M. Pierre-Alain Blum, président du Conseil d'administration».

Avec des filiales en France aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, au Japon et en Grande-Bretagne, Portescap dispose d'une structure déjà solide pour envisager son offensive dans le marché européen de 1992. J. H.

# Le luxe à Chaumont

La montre de luxe est plus qu'un produit, c'est également une étiquette, un symbole. Dans cette optique, la FH organise des colloques spécialement consacrés à cette branche de l'horlogerie.

trois thèmes: — l'évolution et l'avenir des industries et des marchés du luxe:

- Le jeu du luxe et de la créativité;
- La communication et la promotion pour les produits de luxe.

Cet automne, les participants des premiers colloques ont décidé de placer leurs rencontres dans un cadre plus large et mieux défini, ouvert aussi à d'autres produits de luxe. D'où l'idée d'un Symposium annuel, lié à un endroit et à une date fixes: Chaumont sur Neuchâtel, jeudi et vendredi les plus proches de la mi-septembre, chaque année.

A chaque sujet traité correspondra une table ronde, avec un président-modérateur, des animateurs, spécialistes et industriels. Les travaux de chaque table ronde porteront sur une demi-journée.

J. H.



La montre de luxe reste l'un des fleurons de notre industrie.

L'intention est bien de créer un «forum de luxe» international, en tant que lieu privilégié des rencontres du monde du luxe. Comme le dit la FH, l'univers du luxe est instable, mais son enjeu augmente. Il bouge et le consommateur change. Les nouveaux acteurs se font nombreux dans l'horlogerie de luxe comme ailleurs.

### LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

Pour correspondre aux objectifs fixés, les travaux du Symposium de Chaumont des 15 et 16 septembre prochain sont axés sur

# L'ire d'Adolf Ogi

## Projet d'acquisition d'une entreprise par les CFF

Un projet d'acquisition par les Chemins de fer fédéraux (CFF) du groupe expéditionnaire tessinois Castelletti déchaîne l'ire du patron du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie Adolf Ogi qui y voit une manœuvre éventuelle destinée à torpiller son engagement en faveur du projet de politique coordonnée des transports (PCT) sur lequel le peuple suisse sera amené à se prononcer dimanche prochain, ainsi qu'il l'a déclaré hier à l'ATS.

participation majoritaire au capital — détenu jusqu'ici par des particuliers — de la firme Castelletti SA de Chiasso qui emploie 110 personnes en Suisse et 700 en Italie. C'est aussi dans la péninsule que l'expéditeur tessinois réalise la majorité de son chiffre d'affaires de 60 millions de francs.

Par la voix de leur porte-parole Urs Haller, les CFF ont confirmé leur intention de prendre une par-

Ce qui déplaît à Adolf Ogi, c'est qu'il n'a été informé officiellement du projet des CFF que jeudi dernier. Il a exigé aussitôt des éclaircissements quant aux incidences juridiques. L'initiative des CFF est en contradiction avec sa position dans le cadre de la votation sur la PCT, a-t-il dit. (ats)

### L'ÉCONOMIE EN BREF

**CHIMIE.** — Ems-Chemie Holding SA, Domat-Ems (GR), société faitière du groupe chimique Ems-Chemie, propose à ses actionnaires de porter le versement du dividende de 10 à 11 pour cent et d'opérer l'augmentation de capital accepté l'an passé, mais reportée en raison du krach boursier.

**CONJONCTURE.** — La situation de l'économie suisse demeure stable, constate le Vorort dans son dernier bulletin conjoncturel. La production de l'ensemble de l'économie continue d'augmenter, mais à un rythme légèrement ralenti depuis quelques mois.

**BALADEUR VIDÉO.** — Après le légendaire «Walkman» et sa version pour disque compact, Sony Corporation a présenté à Tokyo le premier baladeur vidéo: un boîtier de 1,1 kilogramme comprenant un récepteur de télévision à cristaux liquides et un magnétoscope dans le format 8mm.

**SIBRA.** — Alors que les négociations se poursuivent sur un renouvellement de la convention des brasseurs, le groupe fribourgeois Sibra est mis sur la sellette par l'Association suisse des détaillants en alimentation (ASDA) qui

menace, via ses membres, de boycotter les produits du groupe fribourgeois si ce dernier laisse tomber le prix imposé.

**PÉTROLE.** — Les ventes de produits pétroliers ont dans l'ensemble reculé l'an dernier en Suisse et ont totalisé 12,4 (13,2 en 1986) millions de tonnes. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les combustibles alors que les ventes de carburants ont augmenté. Dans le domaine des essences pour moteurs, la sans plomb a gagné du terrain et augmenté ses ventes de 44,7%.

**GAZ.** — Le gaz naturel sera-t-il l'énergie de l'avenir? Tel est en tout cas le credo de George H. Lawrence, président de l'American Gas Association (AGA).

**ROWNTREE.** — Nestlé a prolongé hier jusqu'au 20 juin son offre publique d'achat sur le confiseur Rowntree PLC, tandis que des rumeurs de bourse à Londres faisaient état de l'éventualité d'une nouvelle OPA du géant de l'alimentaire veveysan sur la firme britannique, au prix minimum de 1025 pence par action.

### BOURSE

<b>DOW JONES</b> ↓	06.06.88	<b>2074.86</b>
	07.06.88	<b>2054.59</b>

<b>ZURICH</b> ↓	06.06.88	<b>846.40</b>
	07.06.88	<b>841.70</b>

<b>\$ US</b> ↓	Achat	<b>1,4125</b>
	Vente	<b>1,4425</b>

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	461.60	464.50
Lingot	21.125.—	21.375.—
Vreneli	130.50	141.50
Napoléon	123.—	128.—
Souverain	108.25	112.25

Argent	Achat	Vente
\$ Once	7.34	7.36
Lingot	327.—	342.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	27.880.—	28.220.—

### CONVENTION OR

### INVEST DIAMANT

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	112500.—	112500.—
Roche 1/10	11300.—	11300.—
Kuoni	35000.—	35000.—

### ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1150.—	1150.—
B. Centr. Coop.	830.—	830.—
Crossair p.	1550.—d	1550.—
Swissair p.	1125.—	1125.—
Swissair n.	990.—	960.—
Bank Leu p.	2800.—	2800.—
UBS p.	3095.—	3060.—
UBS n.	570.—	570.—
UBS b.p.	110.—	109.50
SBS p.	339.—	335.—
SBS n.	270.—	267.—
SBS b.p.	278.—	274.—
C.S. p.	2500.—	2510.—
C.S. n.	460.—	463.—
BPS	1625.—	1620.—
BPS b.p.	155.—	154.—
Adia Int.	8090.—	8025.—
Elektrowatt	2960.—	2925.—
Forbo p.	3000.—	3050.—
Galenica b.p.	640.—	645.—
Holder p.	5245.—	5150.—
Jac Suchard	7675.—	7675.—
Landis B	1060.—	1070.—
Motor Col.	1410.—	1400.—
Moeven p.	5600.—	5450.—
Bührie p.	935.—	915.—
Bührie n.	220.—	220.—
Bührie b.p.	230.—	230.—
Schindler p.	4900.—	4880.—
Sibra p.	400.—	395.—
Sibra n.	288.—	288.—
SGS	4550.—	4550.—
SMH 20	77.—d	83.—
SMH 100	240.—	245.—
La Neuchât.	790.—d	780.—
Rueckv p.	12500.—	12200.—
Rueckv n.	6000.—	5975.—
Wihur p.	5300.—	5300.—
Wihur n.	2550.—	2500.—
Zurch p.	5900.—	5815.—
Zurch n.	2525.—	2475.—
BBC1-A	2400.—	2390.—
Ciba-gy p.	3250.—	3180.—

Ciba-gy n.	1465.—	1450.—	27.75	27.75	Aluminco of Am	49.—
Ciba-gy b.p.	2040.—	2015.—	52.25	51.—	Amex Inc	22%
Jelmoli	2475.—	2490.—	51.25	50.25	Asarco Inc	25%
Nestlé p.	8650.—	8620.—	75.75	74.—	ATT	26%
Nestlé n.	4240.—	4215.—	92.25	91.50	Amoco Corp	75%
Nestlé b.p.	1315.—	1330.—	86.25	85.25	All Richd	84%
Sandoz p.	12000.—	11850.—	72.75	72.25	Boeing Co	55%
Sandoz n.	4950.—	4925.—	96.75	98.—	Unisys Corp.	34%
Sandoz b.p.	1845.—	1820.—	74.75	73.75	CanPacif	18%
Alusuisse p.	820.—	824.—	75.50	74.25	Caterpillar	64%
Cortailod n.	1580.—	2500.—	36.25	36.—	Citicorp	24%
Sulzer n.	5275.—	5250.—	25.50	25.—	Coca Cola	38%
Inspectorate p.	2040.—	2010.—	124.—	122.50	Dow chem.	84%
					Eastm. Kodak	86%
					Du Pont	44%
					Eastm. Kodak	44%
					Exxon corp	44%
					Fluor corp	18%
					Gen. dynamics	53%
					Gen. elec.	42%
					Gen. Motors	76%
					Halliburton	31%
					Homestake	15%
					Honeywell	72%
					Inco Ltd	31%
					ITT	114%
					ITT	49%
					Litton Ind	84.—
					MMM	63%
					Mobil corp	45.—
					NCR	64%
					Pacific gas/elec	16.—
					Pepsico	37.—
					Pfizer inc	—
					Ph. Morris	84%
					Phillips petrol	17%
					Procter & Gamble	77%
					Rockwell intl	19%
					Sears, Roebuck	35%
					Smithkline	52%
					Squibb corp	64%
					Sun co	59%
					Texaco inc	50%
					Union Carbide	20%
					US Gypsum	46.—
					USX Corp.	31%
					UTD Technology	38%
					Warner Lambert	68%
					Woolworth Co	51%
					Xerox	52%
					Zenith elec	25.—
					Ameranda Hess	27%
					Avon Products	23%
					Chevron corp	50%

### NEW YORK

Aetna LF & CAS	44%	44%
Alcan	30%	30%

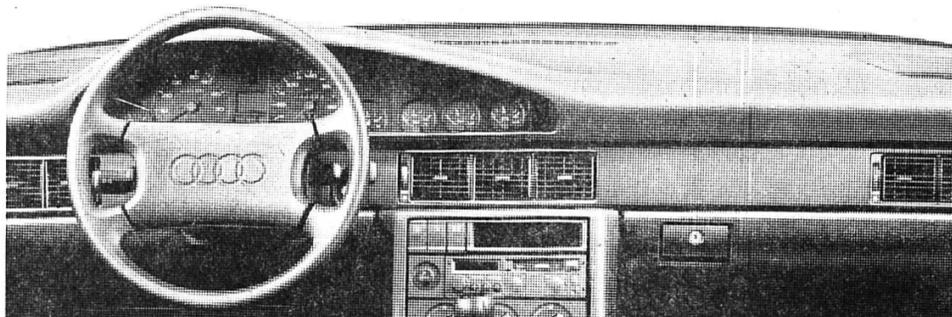
### BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.40	1.48
1 \$ canadien	1.11	1.21
1 £ sterling	2.47	2.72
100 FF	23.75	25.75
100 lires	-1050	-12
100 DM	82.50	84.50
100 fl. holland.	73.25	75.25
100 fr. belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.20	1.35
100 schilling aut.	11.75	12.05
100 escudos	0.95	1.15

### DEVICES

1 \$ US	1.4125	1.4425
1 \$ canadien	1.1425	1.1725
1 £ sterling	2.5550	2.6050
100 FF	24.30	25.—
100 lires	-1110	-1135
100 DM	82.90	83.70
100 yens	1.1270	1.1390
100 fl. holland.	73.80	74.60
100 fr. belges	3.93	4.03
100 pesetas	1.2425	1.2825
100 schilling aut.	11.78	11.90
100 escudos	1.—	1.04

## Osez donc hausser d'un cran vos exigences: Audi 100 Turbo.



Ouvrez la porte de votre nouvelle Audi 100 et installez-vous-y confortablement. Voyez comme vous êtes à l'aise dans cet habitacle spacieux, propice à la détente. Son habillage cossu, fait de textiles de choix, rayonne le bien-être. Il donne à l'ensemble cette touche de luxe que vous sentez tout autour de vous.

Contact, vous démarrez. Vous accélérez et obtenez aussitôt la réponse des 165 ch de votre Audi 100 Turbo. En silence et en souplesse. Vous en maîtrisez aisément la fougue et l'exploitez, quand il le faut, pour dépasser en toute sécurité.

Au fil des kilomètres, vous découvrez tout ce que l'Audi 100 a à vous offrir en fait de technique automobile et de confort. Il y en a beaucoup. Plus que jamais, même. Et plus vous roulez, plus vous vous apercevez que vous avez vraiment fait le bon choix. Un coup d'œil au visuel du dispositif de vérification des fonctions vous confirme que tout est en ordre. L'ordinateur de bord vous indique l'autonomie qui vous reste, le trajet déjà parcouru et le temps mis pour cela, la consommation moyenne et un certain nombre d'autres paramètres. Rien, il ne manque rien de tout ce qui peut assurer votre sécurité et votre bien-être. Alors, convenez-en: vous aviez raison de hausser d'un cran vos exigences! D'ailleurs, vous saviez bien que vous optiez pour une valeur sûre depuis que vous avez appris que votre Audi possédait une carrosserie entièrement galvanisée, garantie 10 ans contre la perforation par la corrosion. De quoi vous assurer de longues années de plaisir sans mélange à son volant. Peu importe d'ailleurs que vous l'ayez choisie en version berline ou Avant, à transmission intégrale permanente ou à traction avant.



La technique  
est notre passion.



Importateur officiel des véhicules Audi et VW,  
5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires V.A.G.

- 10 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage AMAG
- INTERTOURS-WINTERTHUR ● 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage ● intéressantes offres de leasing: tél. 056-43 91 91
- le réseau de service le plus dense: plus de 600 partenaires V.A.G. pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein

Immobilier

**La Chaux-de-Fonds**

A vendre bel appartement de

**3 pièces**

au rez-de-chaussée  
avec terrasse privative de 24 m<sup>2</sup>

Grandes facilités de financement.



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

**La Chaux-de-Fonds**

A vendre appartement de

**3 1/2 pièces**

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale:  
**fonds propres nécessaires**  
Fr. 17 000.—  
**mensualités: Fr. 649.—**  
(toutes charges comprises).  
Garage à disposition.



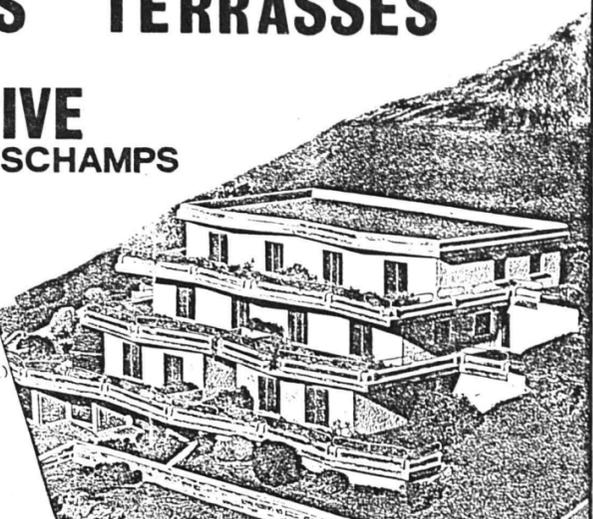
Bureau de vente:  
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

**A VENDRE MAISONS TERRASSES**

à **HAUTERIVE LES LONGSCHAMPS**

- DUPLEX ET ATTIQUE
- 5 1/2 et 6 1/2 PIÈCES
- VUE PANORAMIQUE
- LARGES TERRASSES PRIVÉES
- PLANTATION ET FLEURS
- ENSOLEILLEMENT MAXIMUM
- LOGEONS DE SERVICES ET ASCENSEURS COMMUNS
- COMMERCES, ÉCOLES
- PISCINE ET SPORTS
- TRANSPORTS PUBLICS À PROXIMITÉ
- FORÊT ET VIGNOBLE PROCHE
- GARAGES



**REGIE HENRI-PIERRE QUEBATTE**  
Faubourg 5  
038 51.42.32 2525 LE LANDERON (NE)

**A vendre appartement en PPE de 5 1/2 pièces au Landeron**

L'office des faillites de Neuchâtel offre à vendre, de gré à gré, les parts de propriété par étages suivantes (appartement et dépendances), copropriétaires de l'article 7417 du cadastre du Landeron et dépendant de la masse en faillite de M. Blaise Reymond, architecte, au Landeron, à savoir:

**Cadastre du Landeron**

**Parcelle 7490/R - Derrière Ville.** - PPE copropriétaire pour 140/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: 3e étage: 3 chambres, une cuisine, une salle de bains, un W.-C., un hall, un réduit, un balcon, surface indicative 111 m<sup>2</sup>; combles: 2 chambres, un hall, une salle de bains, un galetas, surface indicative 154 m<sup>2</sup>; rez: une cave de 6 m<sup>2</sup>.

**Parcelle 7476/C - Derrière Ville.** - PPE copropriétaire pour 11/1000 avec droits spéciaux sur rez: garage de 24 m<sup>2</sup>.

L'immeuble, divisé en propriétés par étages, a été construit en 1985 et comprend 9 appartements et garages. Il est situé au Landeron, rue de Bourgogne 8, à environ 300 m de la gare, au nord-ouest. Dégagement et ensoleillement excellents.

L'appartement mis en vente est composé de 5 1/2 pièces, en duplex, au 3e étage et combles de l'immeuble. Il jouit de tout le confort nécessaire et d'une exécution de luxe (cheminée de salon, cuisine bien agencée, salles de bains, etc.). Il est libre immédiatement.

**Estimations cadastrales (1987):**  
Appartement, parcelle 7490/R Fr. 209 000.—  
Garage, parcelle 7476/C Fr. 16 000.—

**Estimation officielle (1988):**  
Parcelles 7490/R et 7476/C, appartement et garage Fr. 330 000.—

Les extraits du Registre foncier, l'état des charges, le rapport de l'expert, les conditions de vente et le règlement de la propriété par étages, sont à la disposition des intéressés à l'Office soussigné.

Les offres écrites et chiffrées peuvent être adressées, sans aucun engagement à l'Office des faillites, Beaux-Arts 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 juin 1988. Tous les intéressés seront ensuite convoqués pour une vente au plus offrant, sous réserve du consentement des créanciers.

L'appartement mis en vente pourra être visité les 14 et 21 juin 1988 de 14 h 30 à 16 heures.

**Renseignements:**  
Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ☎ 038/22 32 41.

Office des faillites - Neuchâtel  
Le préposé: Y. Bloesch

**à vendre à corcelles-cormondrèche**

vue imprenable sur le lac et les alpes

garages terrains spacieux piscines

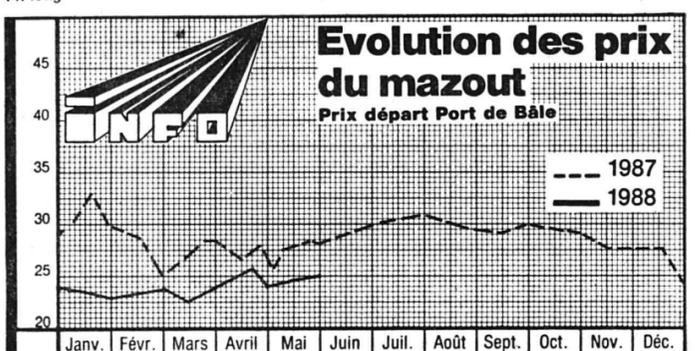
villas 4 1/2 5 1/2 6 1/2 pièces



**REGIE Henri-Pierre QUEBATTE**  
Faubourg 5  
038 51.42.32 2525 LE LANDERON (NE)

>>champ rond<<

Fr. % kg



**Evolution des prix du mazout**  
Prix départ Port de Bâle

Saviez-vous que nous livrons tous les jours du mazout dans votre région? En effet, grâce à des chauffeurs attentifs et des prix sympathiques, de plus en plus de clients nous font confiance. Vous aussi, prenez contact avec nous, nous aimerions vous conseiller avec compétence. Achetez aujourd'hui votre mazout. Nous le stockons pour vous dans nos dépôts à des conditions très avantageuses. Demandez MM. Kaufmann, Berthoud, Sydler ou Pichard.

Service Energie

**MARGOT** 038 / 44 11 55

**A LOUER**

«Sur les Monts»  
(Petits-Monts 8 - Le Locle)

**superbe appartement**

entièrement remis à neuf de 7 1/2 pièces - 150 m<sup>2</sup> environ - créé par la réunion de 2 appartements. 5 chambres à coucher, cuisine, salle de bains/W.-C. et W.-C. séparés. Jardin à disposition. Loyer mensuel: Fr. 1100.— + chauffage. Libre début septembre ou date à convenir.

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

**A VENDRE LOTISSEMENT "LES NODS"**

**VILLAS à CORCELLES-CORMONDRECHE**

vue panoramique sur le lac  
ensoleillement continu  
4 1/2 et 5 1/2 pièces, buanderie, galetas...  
garages, espace jeux

**REGIE Henri-Pierre QUEBATTE**  
Faubourg 5  
038 51.42.32 2525 LE LANDERON (NE)



**Quel artisan  
Quel industriel  
Quel commerçant**

recherche l'achat d'un

**PETIT IMMEUBLE**

dans lequel il puisse trouver tout à la fois un grand appartement confortable et une surface de locaux commerciaux. Nous avons l'objet désiré, situé au centre de La Chaux-de-Fonds. Demandez-nous tous renseignements sous chiffres ER 9051 au bureau de L'Impartial.

Renommé depuis 1956

**RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES**

en tubes inox de fabrication suisse (systèmes RUTZ et OBRIST).

**10 ans de garantie.**  
Capes antirefoulantes, ventilateurs de cheminées, etc.  
Devis sans engagement.

**Obrist & CO**  
☎ 038/25 29 57  
112, rue des Parcs  
2006 Neuchâtel



**CHEMINÉE LEROI** 12, route de Soleure  
2072 Saint-Blaise  
Tél. (038) 33 27 70  
CONCEPTEUR SUISSE DE CHEMINÉE



## ● offres d'emploi

**Novo-Cristal SA**

Jacob-Brandt 61  
2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche un

**aide mécanicien**

consciencieux.  
Prendre rendez-vous au  
039/26 43 88

Nous engageons un

**monteur  
en chauffage**

capable.

Place assurée, travail indépendant et bon  
salaire pour personne compétente.

LEUTHARDT, Chauffage-Sanitaire SA  
2532 EVILARD-BIENNE, ☎ 032/22 45 66



PLACEMENT DE PERSONNEL  
Avenue Léopold-Robert 13  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 85 30

A votre service

**un partenaire  
expérimenté**

dans le placement de

**toutes professions****KRAMER PEKA**

Kramer Peka cherche pour entrée tout de  
suite ou à convenir, si possible  
pour début septembre:

**dessinateur(trice)  
graphiste**

pour emploi à temps complet dans notre  
département «projets-médailles».

La préférence sera donnée à personne  
expérimentée maîtrisant le dessin acadé-  
mique et également susceptible d'effectuer  
des compositions graphiques modernes,  
connaissance de la lettre appréciée.

Il s'agit d'un poste de travail en atelier.  
Horaire hebdomadaire de 41 heures, pres-  
tations sociales actualisées.

Les intéressé(es) sont prié(es) de prendre  
contact avec notre secrétariat:

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MÉDAILLEURS  
Case postale Postfach 1736  
2002 Neuchâtel Maillefer 15  
☎ 038/25 05 22

**Intercadres — Neuchâtel**

souhaite organiser un nouveau

**cours de perfectionnement  
pour cadres**

réparti sur 3 hivers (60 soirées)

Les partenaires sont:

- la Jeune chambre économique de  
Neuchâtel (JCEN)
- la Chambre neuchâteloise du  
commerce et de l'industrie (CNCI)
- le Centre romand de promotion du  
management (CRPM)

Le cours est animé par des praticiens,  
des professeurs d'université et de hau-  
tes écoles et des conseillers d'entre-  
prise.

Début du cours: automne 1988

Bulletin d'inscription provisoire à retourner jus-  
qu'au 24 juin 1988.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

est intéressé à suivre les cours de per-  
fectionnement pour cadres et désire re-  
cevoir la documentation y relative.

Expédiez à Intercadres — Neuchâtel,  
case postale 478, 2001 Neuchâtel.

**Helvetia  
Incendie**

Pour la rentrée scolaire 1988, nous  
offrons à une jeune personne quittant  
prématurément une école supérieure  
ou sortant d'une école secondaire, une place

**d'apprenti(e)  
employé(e) de commerce**

Nous sommes la représentation pour  
les Montagnes neuchâteloises d'une  
importante compagnie d'assurances.

Votre candidature avec curriculum  
vitae et copies des derniers bulletins  
scolaires sont à adresser à notre agent  
régional, M. J.-Ph. Gabus, à l'adresse  
suivante:

Helvetia Incendie  
Agence régionale  
des Montagnes neuchâteloises  
Léopold-Robert 72  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Pierre Tinguely, agent général  
Ruelle William Mayor 2  
2001 Neuchâtel, tél. 038 25 95 51**

*A notre siège central nous offrons  
à un(e)*

**employé(e) de  
commerce**

*un poste très varié au sein de notre  
service contentieux. Les devoirs se  
composent du traitement des dos-  
siers et de la liquidation de la cor-  
respondance en langue française  
de façon indépendante.*

*Nous souhaitons une formation  
d'emploi de commerce avec CFC  
ou titre équivalent, langue mater-  
nelle française et l'amabilité dans  
le contact avec la clientèle. Nous  
assurons une place stable et des  
prestations sociales d'avant-  
garde.*

*Les intéressé(e)s sont prié(e)s de  
bien vouloir soumettre leurs offres  
manuscrites accompagnées des  
copies de certificats usuels à notre  
service du personnel.*

**Pfister Meubles SA, 5034 Subr  
064/33 3111**

**printemps**

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente également à  
**innovation**  
LE LOCLE

**Pêches jaunes**

étrangères

le kg

**2.60****Salade pommée**

du pays

la pièce

**-.50****Yogourt  
Danone**

aux fruits

180 g la pièce

**-.80**

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

## ● offres d'emploi



**Municipalité  
de Saint-Imier**

**Mise au concours**

Par suite de démission honorable, la Municipalité de Saint-Imier met au concours  
pour son service des Travaux publics,

**un poste d'employé de voirie**

**Exigence:** le titulaire doit être en possession d'un permis de conduire, catégorie B.

**Salaire:** selon classe 10 de l'échelle des traitements du personnel communal,  
semaine de 42 heures, affiliation à la caisse de retraite.

**Entrée en fonctions:** selon entente.

Les postulations sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, avec curri-  
culum vitae, jusqu'au 17 juin 1988.

Conseil municipal

## ● finance

**X Procrédit-  
mon  
prêt personnel  
discret**

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

No. \_\_\_\_\_

NP/Domicile \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

a adresser dès aujourd'hui à

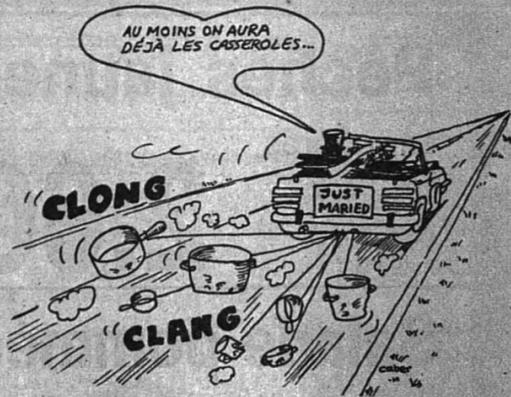
Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 16 12

Heures  
d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00

**X procrédit**

3/Im/23/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"  
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"



# Le mariage... une affaire de confiance

## Robes de mariées + accessoires

**Pies**  
POUR ELLE & LUI

Le plus grand choix de la région

Av. L.-Robert 75 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 97 55

## Agence de voyages

**natural**

vous propose:  
**Voyages de noces !**

Jeunes mariés faites-vous offrir votre voyage de noces avec nos bons cadeaux mariage.  
**A des prix fracassants !**

51, avenue Léopold-Robert (entrée Daniel-JeanRichard), ☎ 039/23 94 24

## Complets de mariage

M. Compagny Rémy gérant

Pour madame et monsieur - mode et qualité.

**frey**

Av. L.-Robert 47 - ☎ 039/23 52 00 - La Chaux-de-Fonds

## Listes de mariage

FIANCÉS CONNAISSEZ-VOUS NOTRE COFFRET-CADEAUX ?

Une documentation complète pour établir une liste de souhaits toute personnelle. Avec plus de 700 idées-cadeaux et de nombreux conseils pour les jeunes ménages.

Gratuit chez  
**TOULEFER SA**

Pl. Hôtel-de-Ville

## Restaurant

Hôtel-Restaurant  
*du Chevreuil*  
«chez Christian»

Salle pour votre mariage ou pour vos banquets.

Grandes-Crosettes 13 - ☎ 039/23 40 92 - La Chaux-de-Fonds

## Animateur-orchestre

Pour toutes vos soirées privées ou publiques

**DJS ANIMATION**

Ambiance assurée par DJS Animations, Samuel, animateur professionnel

Avenue des Forges 7 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 69 49

## Coiffeur

Problème de coiffure pour votre mariage ?  
Nous trouvons toujours une solution au

**ZALON OSIANE**

Coiffure dames et messieurs

Numa-Droz 147  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 08 08

## Meubles

**DISCOUNT MEUBLES**

MEUBLES - TAPIS - Rideaux

Eric Zwahlen

☎ 039/26 55 26 - 2322 Le Crêt-du-Loche

## Photographe

Pour le plus beau jour de votre vie, une seule adresse

**UNIPHOTO SA**

La Chaux-de-Fonds Photo-Ciné Nicolet  
Av. Léopold-Robert 59

Le Locle Photo-Ciné Curchod  
Daniel-JeanRichard 23

## Bijouterie

Vos alliances chez

**Mayer Stehlin**

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue L.-Robert 57  
☎ 039/23 41 42

## Imprimerie

**stoll**

imprimerie offset-typo

h. kurth succ.

une petite entreprise  
une grande capacité  
une très bonne impression

Rue Daniel-JeanRichard 9 - ☎ 039/23 24 94  
La Chaux-de-Fonds

## Institut de beauté

Institut *Diana*

Av. Léopold-Robert 88a  
☎ 039/23 70 38  
La Chaux-de-Fonds

Pour le mariage, journée beauté à Fr. 100.-  
(Bain hydromassage, massage, soins du visage, beauté des mains et des pieds, maquillage)

## Teinturerie

**TEINTURERIE Monnet**

Burri succ.

Nettoyage chimique  
Rideaux - Tapis - Daim - Cuir

Location de robes de mariées et smokings

Rue du Collège 21 - ☎ 039/28 32 51 - La Chaux-de-Fonds

## Fleuriste

**Fleurs Mottier**

Av. L.-Robert 83  
☎ 039/23 23 86  
La Chaux-de-Fonds

Pour vous ravissante mariée,  
les fleurs les plus belles

## Décorations de table

**La Bricole**

Monika Freitag

Rue de la Charrière 4 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 75 35

## divers

**L'ÉCHOPPE**

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Le grand magasin de petite surface

**Pendules neuchâteloises**

Catherine  
tilleul massif ou bois pressé,  
avec le service après-vente  
du spécialiste:

**Horlogerie ROCHAT**  
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

**von gunten**  
LUNETTES OPTICIENS DE CONTACT  
MAÎTRES OPTICIENS DIPLÔME FEDERAL  
Léopold-Robert 23  
☎ 039/23 50 44

Pour votre bien-être de 7 à... 77 ans!

**Respiration Relaxation**

**Yoga**

Institut Maytain  
Collège 11 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 30 23

**Refuge Marie-Louise**  
☎ 039/23 18 49

Je recueille les chats adultes ou vieillissants que vous désirez abandonner.

**Amitiés - Rencontres**

Rompez immédiatement avec votre solitude! Inscription gratuite.  
☎ 021/21 34 22

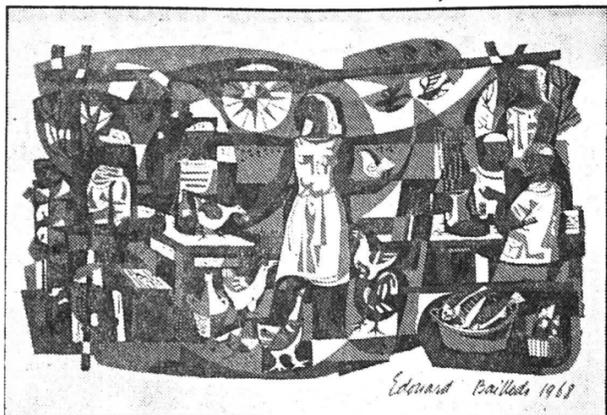
A vendre  
**Mitsubishi Pajero 2.6 B**  
83, 90 000 km, expertisée. Diverses options.  
Fr. 14 000.- ☎ 039/44 16 36 le jour  
☎ 032/97 11 74 le soir

A vendre  
**1 robe de mariée**  
taille 36, avec accessoires.  
☎ 039/28 12 03 à partir  
de 18 h 30

A vendre:  
**bois de feu en rondelles**

Prix intéressant.  
Scierie des Eplatures SA,  
2306 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/26 03 03

## La présence vivante de Edouard Baillods, artiste



Le graffito réalisé en 1968 pour l'un des médecins de la Clinique Montbrillant et qui en un lieu bientôt transformé en salle de réunions et cafétéria, pourra se faire admirer. (Photo Impar-Gerber)

Artiste bien connu dans la région, Edouard Baillods s'est éteint le 11 mai dernier à la Valette du Var (France) où il résidait depuis de nombreuses années.

Né en 1918 à La Chaux-de-Fonds, c'est dans cette ville qu'il a suivi l'École d'art, en élève externe; il a appris là le dessin et le modelage, et parfait sa formation en séjours d'études à Zurich, Munich, Florence, Paris. Edouard Baillods revenait fréquemment dans sa ville natale où il avait conservé de nombreux amis et un atelier; il répondait aussi à l'appel d'architectes ou de propriétaires privés qui lui demandaient des créations pour la décoration, intérieure ou extérieure, des immeubles.

Cet artiste confirmé excellait en diverses expressions: sculpture, gravure, dessin, fresque, vitrail et tout particulièrement dans l'art du

graffito; cette technique connue consiste à superposer des couches colorées de mortier et de le gratter, encore frais, pour retrouver les couches superposées. Il reste quelques beaux exemples de cette technique dans notre région, en particulier à la clinique Montbrillant. Mais Edouard Baillods a laissé d'autres faits de sa création, nombreux, en ville et dans les environs, ainsi qu'en France voisine et plus loin. Signalons en particulier les vitraux de l'Eglise catholique du Locle.

C'était un homme jovial, drôle, plein d'esprit et qui savait amuser et s'amuser.

Il a eu le bonheur de pouvoir vivre de son art et a vu ses œuvres couronnées par des expositions et autres reconnaissances.

Son expression chaleureuse, au trait solide, tient bien de ce coin de pays. (ib)

### AGENDA

## Pour une poignée de bémols

Le spectacle qui dévoie la musique classique



Pour mieux rire, «Les gais lutrins» soignent les arpèges.

(Photo privée)

Dix ans qu'ils travaillent ensemble «Les gais lutrins». Quatre instrumentistes de formation classique, conservatoire et diplômés à la clé, régulièrement engagés dans des activités professionnelles ou solistiques, ils présentent ce soir, mercredi 8 juin à 21 h au Théâtre abc, jeudi 9, samedi 11 et dimanche 12 à 19 h un programme résolument nouveau: «Pour une poignée de bémols».

Quatuor d'occasion, invité d'un soir dans le répertoire Belle époque, «Les gais lutrins» ont réussi un parcours sans l'avoir voulu. La formule plut tant et tant qu'on en redemande.

Mouna Saydjari, piano, Jean-Paul Jeanneret, violoncelle, Pierre-

Henri Ducommun, violon, Mathieu Schneider à la flûte (depuis trois ans): ce n'est plus du tout «Les gais lutrins» du début. A preuve le spectacle, textes et musique, éclairages et mise en scène (signée François Silvant), qu'ils annoncent à l'abc, la parodie ça se travaille scéniquement pour que ça passe!

Le parcours musical a changé lui aussi, Strauss, Johnny Halliday, pot-pourri de musique classique, Mozart même. «Les gais lutrins» se moquent d'eux-mêmes, des musiciens classiques qui se prennent au sérieux, des snobs qui vont au concert... mais il n'y a pas de condamnation, tout est dit, toujours, avec délicatesse. D. de C.

## Plein feu sur Paris

Plasticiens à vos marques

Le Service des affaires culturelles de La Chaux-de-Fonds offre, en collaboration avec la Conférence des villes culturelles de Suisse, l'occupation d'un atelier à la Maison suisse de la cité universitaire de Paris. Peut y séjourner tout artiste résidant dans le Jura neuchâtelois, musiciens exceptés.

Le séjour est de six mois, commençant le 1er avril 1989

jusqu'au 30 septembre 1989.

L'offre comprend: le logement dans l'atelier et une allocation mensuelle de Fr. 500.- pour l'artiste résidant.

Tout intéressé déposera sa candidature avec dossier complet de présentation, jusqu'au 30 juin prochain, au Service des affaires culturelles, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds. (comm)

# «Le Dibouk», du meilleur Béjart

Première suisse au Théâtre de Beaulieu

Le Dibouk, de Chalom An-Ski (1863-1920) est inspiré d'une légende hasidique. Sur des musiques traditionnelles d'Europe de l'Est et d'œuvres d'Arnold Schönberg, Maurice Béjart et le BBL, ont donné dimanche en première suisse au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne, une émouvante réalisation chorégraphique de l'œuvre de l'écrivain russe.

Dans un bourg juif, deux amis ont échangé la promesse de marier leurs enfants. Le père du garçon est mort, laissant celui-ci dans le dénuement. Peu importe, Hanan, s'adonne à l'étude de la Kabbale. Le riche Sender n'entend point donner sa fille Léa à un pauvre. Mais un amour mystique rapproche les jeunes gens. Sender marie Léa au fils d'un autre riche personnage. Hanan meurt de chagrin, et son âme désespérée - le dibouk - prend possession de Léa et se lamente par sa bouche. Sender amène sa fille au tsadik, rabbin miraculeux, pour qu'il l'exorcise. Le dibouk est contraint de céder, Léa est libérée, mais au moment où le dibouk la quitte, la vie lui échappe. Les âmes des amoureux se réuniront dans l'au-delà.

Le montage musical s'ouvre par le prélude de la «Suite Genesis», d'Arnold Schönberg. Suit une alternance d'airs traditionnels, de

textes. De Schönberg encore le chorégraphe a retenu le concerto pour violon, premier mouvement et final avec Pierre Amoyal et le London Symphony orchestra, ainsi que la fin de «Un survivant de Varsovie».

Le décor, sobre et majestueux, contribue à la vie du spectacle par la maniabilité des éléments, modifiant ainsi l'aspect de la scène. Et ce qui captive, c'est l'art avec lequel Maurice Béjart a su animer le ballet d'élan chorégraphiques, expressifs, de la meilleure veine. Gil Roman incarne le personnage de Hanan, avec intelligence, sensibilité, qualités techniques et sens théâtral.

Grazia Galante, en Léa, semble oublier qu'une salle entière vibre. Naturelle, fragile, dans sa robe de mariée, elle n'a pas joué Léa, elle le fut, concentrée, totalement vraie. Une grande artiste. Le BBL en fut tout inspiré, «élèves de l'école tal-



Grazia Galante dans le rôle de Léa.

(Photo Muriset)

muldique), mendiants et autres personnages.

«Cantate» sur la musique de Jean-S. Bach (cantates 51 et 106) intervenait en deuxième partie. La chorégraphie suit rigoureusement les intentions musicales et religieuses des partitions. Xavier Ferla, Katarzyna Gdaniec, Serge Campardon et une vingtaine d'autres

danseurs en furent le subtile contrepoint visuel.

Le Boléro, sur la musique de Ravel et Jorge Donn, inspiré dans le rôle de la mélodie, apportèrent une fin triomphale à la soirée.

D. de C.

● Théâtre de Beaulieu, chaque soir 20 h. Jusqu'au 11 juin.

## Singulier de l'art

Jimmy Locca expose à la Galerie du Parc

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'œuvre de Jimmy Locca est demeurée, jusqu'à ce jour, bien méconnue. Mais cet oubli va sans doute être réparé après l'exposition personnelle du peintre, présentée jusqu'au 18 juin à la Galerie du Parc.

Claude Garino, à propos de ce peintre dit: «la peinture de Locca est un défi. Défi aux conventions de marchands de peinture qui veulent des encadrements à l'or fin. Locca est un investissement risqué. Son œuvre est en danger de disparition au gré des déménagements, des saisies après poursuites et des ventes aux enchères. Ce petit bonhomme, rouillard, bouffon, sensible et généreux a du génie...»

Comment décrypter l'œuvre de cet artiste influencé par le milieu où il est né, par son père Albert Locca, sa mère qui, elle-même, fit carrière sous le nom de Marguerite Pellet, son oncle Charles Barraud. Détenteur d'un morceau de mémoire chaud-de-fornière, il grandit dans un milieu d'artistes, L'Eplattenier, Humbert, Le Corbusier, Lucien Schwob, autant de noms qui ont jalonné son adolescence.

École d'art à La Chaux-de-Fonds, Beaux-arts à Lausanne, Académie Boule à Paris, bourse fédérale, il s'en va en Afrique, pour se retrouver, ou se perdre, il ne sait. Mais c'est d'une manière très personnelle qu'il poursuivra son chemin.



Jimmy Locca dans son atelier.

(Photo Impar Gerber)

Au départ, l'émotion, que provoquent un visage, ou un objet. On croit avoir affaire à un lyrisme déchaîné mais on s'aperçoit vite qu'il est parfaitement contrôlé: les volutes noires, rouges, envahissent la toile, s'équilibrent, laissent apparaître les vides qui hurlent.

Resté longtemps fidèle aux rouges, sa palette s'enrichit de teintes nouvelles, dans une matière plus épaisse. Mais toujours il s'agit d'images inventées pour satisfaire

un besoin d'élevation, d'évasion.

Vient ensuite le travail proprement dit. Les associations émotionnelles deviennent accumulation de matériaux et de couleurs et l'accumulation devient la matière même d'où provient la figure: femme dans une carapace d'apparat.

Des supports de fortune, matière synthétique, peinte, repoussée, papiers froissés, superposés, engendrent de mystérieuses

surfaces colorées, paysages lunaires ou d'autres galaxies.

Malaxée, triturée, jetée, ou délicatement apposée, la matière dit avec pudeur combien est proche la chair vive, chair où se logent la tendresse, l'attrait de l'insolite, l'imaginaire et le quotidien, chair où se tapit l'émotion. D. de C.

● Parc 31, tous les jours jusqu'à 19 h. Samedi 17 h, mercredi après-midi et dimanche fermé. Jusqu'au 18 juin.

## Patchwork américain à la une

La Galerie Jonas, Petit-Cortailod, expose Michael James

La Galerie Jonas, située à Petit-Cortailod, présentera Michael James: Nouveaux Quilts, une exposition de fabrications géométriques en tissu, du 11 juin au 24 juillet 1988.

Michael James commença ses travaux de patchwork quilt en 1973, après avoir reçu sa maîtrise en beaux-arts en peinture et gravure. Aujourd'hui, l'un des principaux représentants du mouvement de patchwork non-traditionnel et expressif, il jouit d'une renommée internationale. Il habite à Somerset Village, dans le Massachusetts, aux Etats-Unis, où se trouve son atelier.

Auteur à succès de deux guides de construction et de dessin du patchwork, The Quiltmaker's Handbook et The Second Quiltmaker's Handbook, Michael James a exposé ses œuvres en solo et en

groupe en Amérique du Nord, en Europe, et au Japon. Parmi les nombreuses commandes pour collections privées et publiques, signalons, parmi les plus importantes, International Business Machines Corporation et le Musée de Newark dans le New Jersey.

Michael James bénéficie de bourses d'artiste visuel du National Endowment for the Arts de Washington, D.C., et aussi de la Fondation des artistes à Boston.

Dans ses œuvres récentes, des configurations de patchwork à rayures supportent des entrelacements énergiques de couleurs vives et diverses. Ces arrangements non-figuratifs et géométriques exploitent mouvements et illusions spatiales dans le contexte des motifs décoratifs.

Galerie Jonas du mercredi au dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. (comm)

### LIVRE

## Myriam Makeba, une voix pour l'Afrique

Myriam Makeba est, avec Winnie Mandela, l'une des femmes les plus influentes en Afrique. Elle possède une voix dont la beauté l'a projetée dans la célébrité, une voix qui a résonné à l'Assemblée des Nations Unies où elle a prononcé un discours à deux reprises, une voix qui a été entendue dans pratiquement toutes les salles de concert importantes des Etats-Unis et du monde.

Myriam Makeba raconte sa vie, sa naissance en Afrique du Sud dans une famille pauvre, sa mère, de la tribu des Swazi, son père, un Xhosa, mais là les différences tribales ne comptent pas. Seules les différences existent entre blancs, noirs et métis.

Quelques pages d'histoire rappellent, au XVIIe siècle, l'arrivée des Hollandais à l'extrémité sud du continent africain. Puis vinrent les Anglais, ils donnèrent aux Hollan-

dais et aux Huguenots qui venaient de débarquer, le surnom de «Boers». Les Hollandais prirent le nom d'Afrikaners.

Très simplement, sans effet littéraire, Myriam Makeba relate son parcours imprégné de la splendeur du succès international, de tragédies personnelles, d'intrigue politique et de violence. Elle raconte l'exil lorsque le gouvernement sud-africain s'effraya de ne pouvoir l'empêcher de parler contre l'apartheid.

Ses concerts à travers le monde sont autant de déclarations politiques, Myriam Makeba ne cesse de combattre pour les droits de son peuple. Exilée de sa patrie depuis 28 ans, elle est citoyenne d'honneur de neuf pays. D. de C.

● 325 pages, photos noir-blanc. Les Nouvelles éditions africaines Abidjan traduit de l'anglais par Monique Navelet et Ranzie Casu.


 UBS — pour beaucoup, la première banque.

## FACE À FACE

### Concours hebdomadaire de pronostics

Le premier quart de finale de notre concours a vu la victoire de M. Andreas Jost, vainqueur de M. Alexis Ishizaka 10-8. Philippe Perret a pour sa part réalisé 7 points. Le quart de finale d'aujourd'hui est arbitré par Christian Gay.



Sébastien Baracchi



Alphonse Singy



Christian Gay

1. Danemark - Suisse	1, X	1	X
2. Angleterre - Irlande	1	1	1
3. Pays-Bas - URSS	1, X, 2	1	1, X, 2
4. Bari - Barletta	1	X	1
5. Bologna - Arezzo	1	1	1
6. Brescia - Triestina	1	2	1
7. Catanzaro - Atalanta	2	X, 2	X
8. Cremonese - Sambenedettese	X	1	1
9. Genoa - Piacenza	1	1, X, 2	X
10. Messina - Lecce	2	2	2
11. Parma - Lazio Roma	X	X	X, 2
12. Taranto - Padova	X	1	X
13. Udinese - Modena	1	X	1

#### Autres matchs

14. Herta Berlin - Eintr. Braunschweig	X	1	1
15. Fully - Audax	2	1	1

14 = Promotion en 2e Bundesliga  
15 = Finales 2e ligue

#### QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Sébastien Baracchi : 45 buts marqués.  
Alphonse Singy : 38 buts marqués.  
Christian Gay : 32 buts marqués.

La deuxième édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la troisième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette troisième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats: Andreas Jost (La Chaux-de-Fonds), Charles Perrin (Rochefort), Jean-Pierre Gardet (Le Locle), Alexis Ishizaka (Saint-Imier), Jacques Vetterli (La Chaux-de-Fonds), Gilles Pasche (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Sébastien Baracchi (La Chaux-de-Fonds), Philippe Meyer (La Chaux-de-Fonds), Dominique Gogniat (Les Genevez), Manuel Feijo (La Chaux-de-Fonds), Vincent Gerber (La Chaux-de-Fonds), Roger Jeanrenaud (Le Locle), Stefan Schumacher (Le Locle), Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds), Didier Marchand (Colombier).

## GARAGE BERING & CO.



Fritz-Courvoisier 34  
039/28.42.80  
La Chaux-de-Fonds



# Barkley démolit Hearn!

## Sensation au CM des poids moyens à Las Vegas

L'Américain Iran Barkley a bouleversé tous les pronostics, à Las Vegas, en détrônant le redoutable Thomas Hearn par arrêt de l'arbitre à la 3e reprise pour s'emparer du titre de champion du monde des moyens. (WBC).

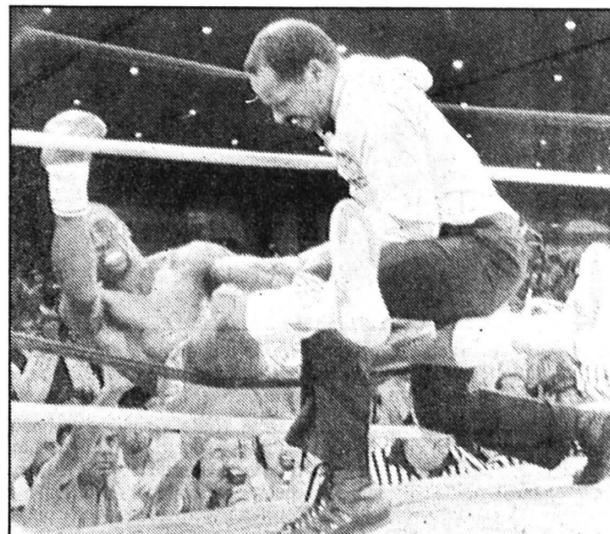
«Hit man» Hearn, le favori, est tombé sur «The Blade» Barkley, le challenger, qui paraissait une proie facile pour lui. Or, «l'exécuteur» s'est emparé sur «la lame», 21 secondes avant la fin du troisième round. Les 9000 spectateurs du Las Vegas Hilton sont restés un moment sous le choc avant de fêter le nouveau champion, impressionnant de puissance et dont la détermination faisait même peur à voir.

Barkley (28 ans) agressait littéralement le tenant du titre d'entrée. Hearn contrôlait cependant la situation et il s'adjugeait même la deuxième reprise grâce à sa vitesse de bras et à ses coups plus précis.

#### VIOLENCE INOÛÏE

Hearn avait blessé Barkley à la bouche au premier round et il lui avait ouvert l'arcade droite au deuxième. Les minutes du challenger paraissaient comptées. L'arrêt sur blessure paraissait le guetter à terme. Il se décidait alors à tenter le tout pour le tout et il se jetait sur Hearn.

Au sortir d'un corps à corps, après 2'30" de combat dans la reprise, le crochet droit de Barkley surgissait avec une violence inouïe, percutant la joue gauche du quadruple champion du monde, qui vacillait puis s'écroulait sur la droite qui avait aussitôt



Thomas Hearn vient de faire connaissance avec le crochet droit de Barkley: dur, dur!

suivi. Il tentait de réagir, retombait sur le dos et se relevait tout de même à huit.

Mais c'était bien fini. Barkley le réexpédiait dans les cordes et l'arbitre arrêtait alors le massacre.

#### CE QU'ILS ONT DIT

**Iran Barkley:** «Mes hommes de coin m'ont dit que j'étais fou d'attaquer Hearn comme je l'ai fait. Mais je me sentais très fort. Je n'ai même pas senti ses coups. Quand je l'ai vu se relever, je savais qu'il ne pouvait pas aller bien loin. J'avais beaucoup travaillé ma droite.»

**Thomas Hearn:** «J'ai bien débuté dans ce match. J'avais le contrôle du combat, mais, ce soir, Iran était très fort. Je n'ai aucune

excuse. Je vais rentrer chez moi, me reposer, prendre un peu de bon temps. Quoi qu'il en soit, je suis très fier de ma carrière. Je suis un homme riche. Mais je ne sais pas encore ce que je vais faire.»

**Les résultats de la réunion, super-légers, championnat du monde WBC (12 x 3):** Roger Mayweather (EU) bat Harold Brazier (EU) aux points.

**Mi-lourds, championnat du monde EBA (12 x 3):** Virgil Hill (EU) bat Ramzi Hassan (Jor) aux points.

**Moyens, championnat du monde WBC (12 x 3):** Iran Barkley (EU) bat Thomas Hearn (EU), arrêt de l'arbitre, 3e round. (si)

## PATINAGE ARTISTIQUE

# Enfin la révolution...

## Plus d'imposés dès 1990

Dès le 1er juillet 1990, les imposés seront abolis dans les compétitions internationales seniors. Ainsi en a décidé l'Union internationale de patinage (ISU), réunie à Davos. Ne subsisteront que le programme court et les libres, le

premier comptant pour un tiers et le seconds pour deux tiers. La compétition de danse ne subira aucune modification.

Durant les deux prochaines saisons de transition, les compétiteurs devront effectuer deux figu-

res au lieu de trois jusqu'ici, qui compteront pour 20 pour cent au lieu de 30 pour cent. Le programme court — étendu et rebaptisé programme original — sera comptabilisé pour 30 pour cent et les libres pour 50 pour cent. (si)

## CANOE

# Nouveau triomphe de Roland Juillerat

## Il gagne une course internationale sur la Simme

Décidément, le kayakiste loclais multiplie les exploits: dimanche dernier, sur la Simme, lors d'une course internationale qui faisait office de dernière sélection pour les pré-championnats du monde et en même temps de première sélection pour la Coupe d'Europe, Roland Juillerat s'est offert le luxe de battre ni plus ni moins que le champion du monde en titre, le Français Antoine Goetschy, ainsi que Yves Masson, champion du monde lui aussi en course par équipe l'an dernier.

Cette extraordinaire victoire confirme, si besoin était, les immenses qualités de Juillerat, qui s'affirme comme l'un des meilleurs kayakistes au monde.

Durant les trois premiers kilomètres de course, Roland a fait preuve d'une maîtrise technique remarquable, n'éprouvant aucune difficulté à placer son bateau dans la bonne trajectoire.

Les deux derniers kilomètres lui permettaient de faire valoir sa bonne condition physique et de triompher finalement avec plus de 3 secondes d'avance sur son adversaire direct, l'international français Hervé Vitali.

Au terme de la course, à laquelle participait la Suisse, la France, la Belgique et le Luxembourg, Juillerat commentait sa performance: Je suis évidem-

ment très content de ce résultat. Le fait de partir dans les premiers n'est pas un avantage, dans la mesure où le kayakiste n'a pas de temps intermédiaire.

Malgré cela, j'ai eu le sentiment de faire un bon parcours lorsque, dans les deux derniers kilomètres, j'ai aperçu puis rejoint le concurrent qui me précédait.

Le Loclais a bien sûr son billet en poche pour les pré-championnats du monde qui se dérouleront en septembre dans le Maryland (près de Washington). Il sera accompagné de deux autres membres de l'équipe suisse, les Argoviens Markus Keller et Christian Pfund.

Aux Etats-Unis, il s'agira de reconnaître la rivière et de choisir, en conséquence, le bateau le mieux adapté pour les CM de 1989. Souhaitons à Roland de faire le bon choix et de rééditer la performance de dimanche dernier!

**Classement:** 1. R. Juillerat (Sui), 15'19"19; 2. H. Vitali (Fr), 15'22"26; 3. M. Keller (Sui), 15'24"03; 4. Y. Masson (Fr), 15'24"79; 5. A. Goetschy (Fr), 15'25"54; 6. S. Greyer (Sui), 15'25"86; 7. C. Pfund (Sui), 15'27"90.

C. R.

## LE SPORT EN BREF



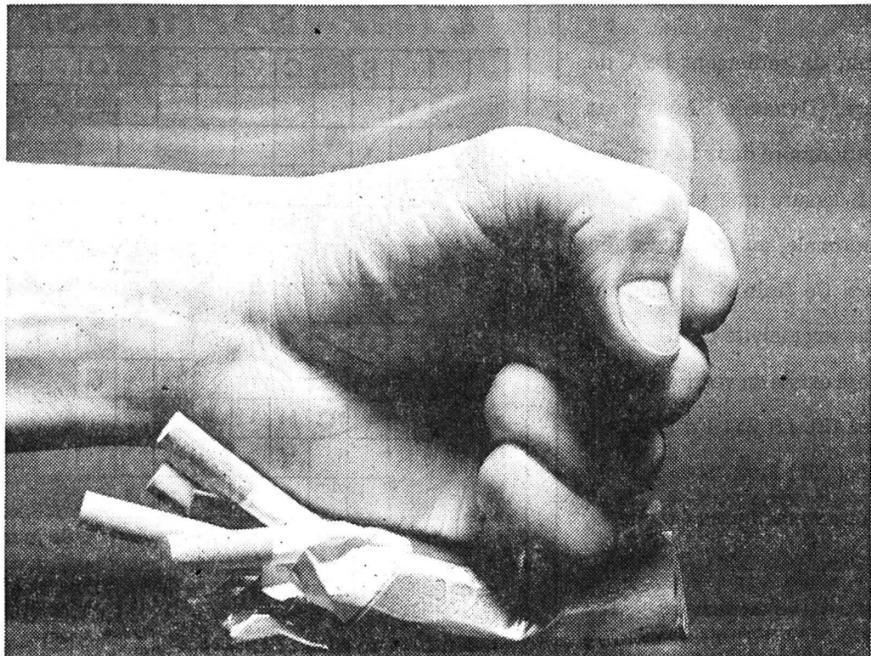
Golf

### La maîtrise de Sandy Lyle

Déjà vainqueur en avril dernier du masters de la PGA, à Augusta, le Britannique Sandy Lyle a remporté, à Woburn, le Masters britannique avec deux coups d'avance sur Mark McNulty et Nick Faldo, et ce après avoir été en tête dès la première journée. Woburn. British Masters: 1. Sandy Lyle (GB) 273; 2. Mark McNulty (Zim) et Nick Faldo (GB) 275; 4. José-Maria Olazabal (Esp) 276; 5. Ronan Rafferty (GB) 279. (si)

Abonnez-vous à L'Impartial

**Vous êtes  
un fumeur intelligent.**



**Gratuit: Fr. 50.-**  
pour un séminaire anti-tabac

Bravo si vous décidez d'arrêter définitivement de fumer.

Vous allez économiser beaucoup d'argent.

De l'argent qui vous rapportera des intérêts bien plus avantageux. Sous une autre forme. Celle de la santé.

Même si, au départ, il vous en coûte.

Depuis que nous avons choisi d'offrir à tous ceux qui désirent cesser de fumer Fr. 50.- pour un séminaire anti-tabac, plusieurs centaines de personnes ont réussi à accomplir ce premier pas.

Des hommes et des femmes comme vous, ayant autant de mal que vous à renoncer au tabac.

Vous pouvez y parvenir.

Si vous voulez vraiment cesser de fumer, DENNER vous soutient et vous aide.

Si vous préférez continuer, nous défendons vos intérêts en tant que consommateur.

C'est pourquoi nous combattons le cartel des industries du tabac qui maintient artificiellement les prix à un niveau élevé.

C'est pourquoi nous vendons les cigarettes du cartel au prix le plus bas possible.

Mais avant tout, nous soutenons tous ceux qui désirent en finir avec ce mauvais plaisir.

Ecrivez à: Karl Schweri, Case postale, 8045 Zurich. Vous recevrez un bon de Fr. 50.- pour un séminaire anti-tabac de la Ligue Suisse contre le Cancer, participation qui réduit considérablement le montant de ce cours.

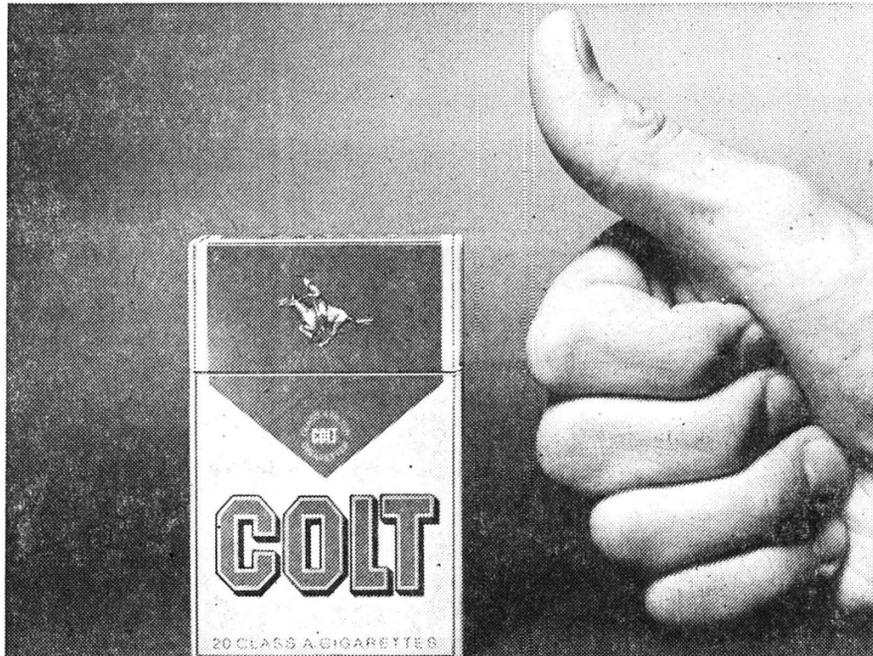
Motivez vos amis et vos connaissances.

Vous avez aussi votre chance.

Approuver ne suffit pas.

Agissez.

**Ou vous êtes  
un fumeur intelligent.**



**Gratuit: un paquet**  
pour chaque cartouche de Marlboro.

La liberté est indivisible.

Si nous nous battons pour la liberté des cartels, nous nous battons aussi pour la liberté de chacun. La liberté de choisir ce que l'on veut faire ou non.

Par exemple, la liberté de fumer.

Ou la liberté de préférer aux cigarettes onéreuses du cartel celles, moins chères mais tout aussi bonnes, qui n'en font pas partie.

C'est pourquoi DENNER vous offre, pour une cartouche de Marlboro Box à Fr. 23.35 ou une cartouche de Marlboro 100's à Fr. 24.30, un paquet de Colt International. Et ce jusqu'au 2 juillet 1988.

Augmenter artificiellement le prix des cigarettes n'empêchera aucunement un «drogué» du tabac de fumer.

Augmenter artificiellement le prix des cigarettes permet par contre aux principales industries étrangères du tabac de faire fortune.

Depuis des années, DENNER s'oppose à ces profits exorbitants.

Les cigarettes blondes American Blend (Marlboro, Camel, Muratti etc.) du cartel coûtent chez DENNER Fr. 1.50 de moins par cartouche.

Vous économisez Fr. 1.- par cartouche de cigarettes Maryland (Parisienne, Brunette, Mary Long, Select etc.)

Ces réductions seront de Fr. 2.10, respectivement de Fr. 1.60 par cartouche grâce au bon-tabac de DENNER (d'une valeur de 60 centimes) si notre action anti-cartel porte ses fruits.

Nos cigarettes du cartel sont aussi bonnes que partout ailleurs, elles sont simplement moins chères.

Les cigarettes que nous distribuons nous-mêmes sont de qualité identique, et encore moins chères.

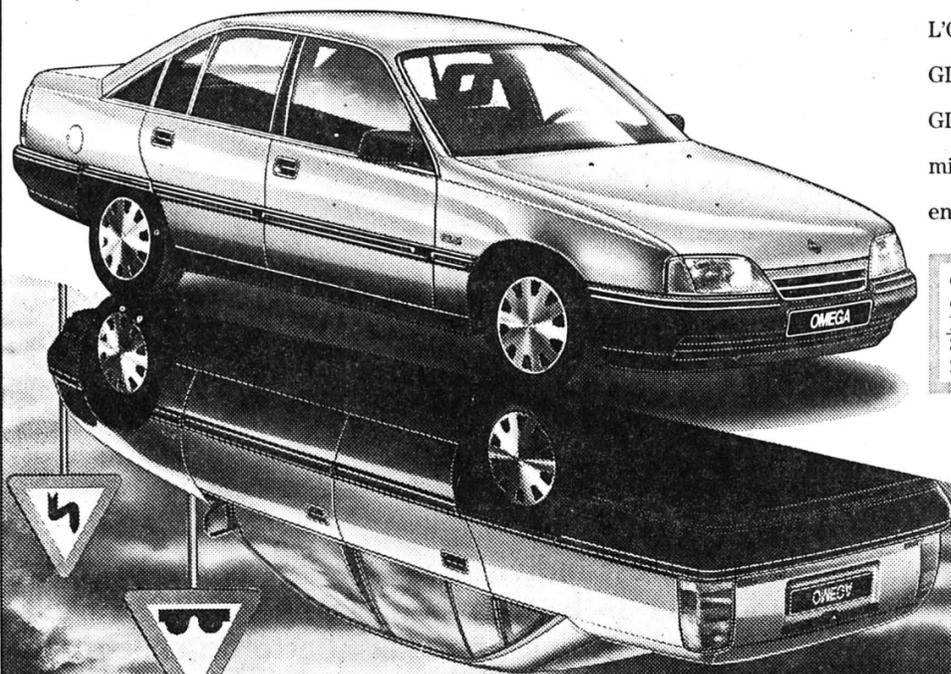
Si vous achetez vos cigarettes chez DENNER, vous tirez uniquement profit de votre bon droit.

Et vous nous aidez à continuer à le faire valoir.

Avec nos meilleures salutations

DENNER SA

OMEGA AVEC DSA. PARCE QUE LES ROUTES SONT PLEINES DE SURPRISES.



OMEGA

Le train de roulement DSA de l'Omega (Dynamic Safety) est révolutionnaire dans sa conception. Il assure une stabilité de cap optimale, au freinage et en virages. Ce train de roulement est une exclusivité Opel!

L'Omega existe en version LS, GL, GLS et CD. LS 2.0i Fr. 22'200.-. GLS 2.0i (ill.) Fr. 27'600.-. Transmission automatique à 4 rapports, en option.

Omega, en versions Limousine ou Caravan.  
Moteurs: 2.0i (85 kW/115 ch), 3.0i 6 cylindres (130 kW/177 ch), 2.3 diesel (54 kW/73 ch).



LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.

OPEL

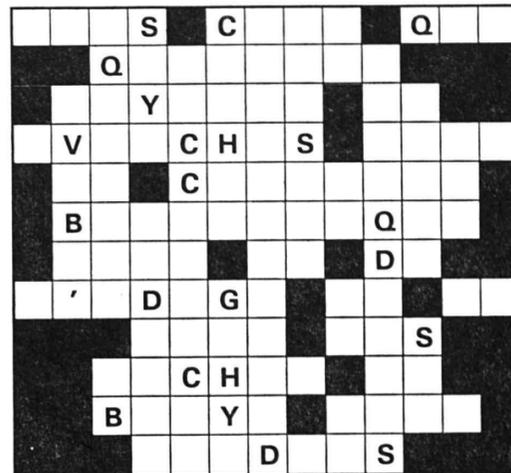
UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS, PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki



bouge...

L'IMPARAPHRASE



9e jour

Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

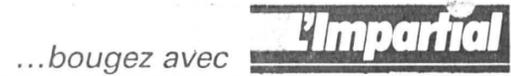
Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.



En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LES ATHLETES SUISSES SONT AUSSI DES CHAMPIONS; L'APPUI DE NOS ENTREPRISES LEUR EST INDISPENSABLE...

OBJECTIF SEOUL

AFIN QUE LE SPORT SUISSE AIT TOUTES SES CHANCES AUX JEUX DE SEOUL, CES SIX ENTREPRISES REGIONALES ONT DECIDE D'APPORTER LEUR SOUTIEN A MICHEL POFFET. AINSI, L'ESCRIMEUR SUISSE PEUT-IL PRETENDRE, UNE FOIS ENCORE, RIVALISER AVEC LES MEILLEURES LAMES ET ESPERER UNE MEDAILLE OLYMPIQUE

<p>VERNIS ET COULEURS</p> <p>EUGENIO BEFFA LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>LA VOIX D'UNE REGION</p>
<p>FEDERATION NEUCHATELOISE DES ENTREPRENEURS * SECTION LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>SOCIETE DE BANQUE SUISSE LA CHAUX-DE-FONDS</p>
<p>HUGUENIN MEDAILLEURS S.A. LE LOCLE</p>	<p>RENE JUNOD S.A. LA CHAUX-DE-FONDS</p>

Michel Poffet



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS QUI FAIT PREUVE D'UNE GRANDE COMPREHENSION

\* GILBERT BERNASCONI - BIERI ET GRISONI S.A. - RENAUD BIERI - EDOUARD BOSQUET - SILVANO CORSINI - PIERRE FREIBURGHAN S.A. - PACI S.A. - STUAG - TARDITI & CIE - ZURBUCHEN



AIDE SPORTIVE SUISSE

# Les Sauber-Mercedes favorites

## Début des essais en vue des 24 Heures du Mans

Epreuve reine de la saison d'endurance, les 24 Heures du Mans vont, cette année, prendre une dimension encore plus démentielle. En effet, les Jaguar cinq fois victorieuses — dans les années 50 — vont tout tenter pour battre les Mercedes — victorieuses en 1952 — et les invincibles Porsche qui comptabilisent douze succès et sont invaincues depuis 1980.

Entre Jaguar et Mercedes, la situation étant très serrée, les points récoltés au Mans auront toute leur importance, puisque vu la longueur de l'épreuve, ils seront multipliés par trois.

Ce soir, dès 18 heures, les dix machines officielles — cinq Jaguar, trois Porsche et deux Mercedes — vont se battre à l'enseigne de deux séances

d'essais de deux heures entrecoupées d'une heure de pause. Lutte de l'inutile, lutte de prestige, durant 4 heures nous naviguerons dans les eaux de «l'intox».

En effet la pole position n'a pour but que de bien paraître sur les écrans de télévision au moment du tour de chauffe et du départ et accessoirement de limiter les risques d'accrochage dans les premiers instants de course et surtout d'impressionner l'adversaire.

### BALDI OU MASS?

A ce petit jeu, et pour autant que les conditions climatiques ne viennent pas redistribuer les cartes, les Mercedes engagées et préparées par notre compatriote, le Zurichois Peter Sauber restent les grandissimes favorites. Depuis le

début de la saison, les bolides germano-suisses n'ont pas raté une pole et sur un circuit où la moyenne au tour avoisine les 250 km/h, il serait très surprenant de ne pas retrouver Baldi ou Mass, voire les deux en première ligne.

Le principal adversaire des machines arborant l'étoile à trois branches sera Porsche avec les très rapides pilotes Stuck, Wollek et Ludwig. Les hommes de Jaguar, dont les machines sont propulsées par des moteurs atmosphériques, devraient être un peu en retrait, puisqu'ils n'ont pas la possibilité de jouer avec la molette de pression de suralimentation. Un handicap qui devrait se chiffrer à quelque 200 chevaux.

### ILS NE PEUVENT PAS LUTTER

Cette démesure, moteurs spéciaux pour les essais, pneus de qualif,

ne concerne que quelques firmes et les meilleurs clients Porsche, tant il est vrai que ces derniers, qui ne disposent pas de la nouvelle centrale de gestion électronique — le dernier gadget de Porsche qui sera mis en vente après le Mans au prix de 180.000 francs — ont peu de chances de se mêler à cette lutte.

Chez WM, le pari est un peu différent, les responsables veulent réussir ce qu'ils ont raté l'an dernier, dépasser les 400 km/h sur la rectiligne des Hunaudières, ce qui devrait se passer sans trop de mal, compte tenu que la piste a été totalement refaite.

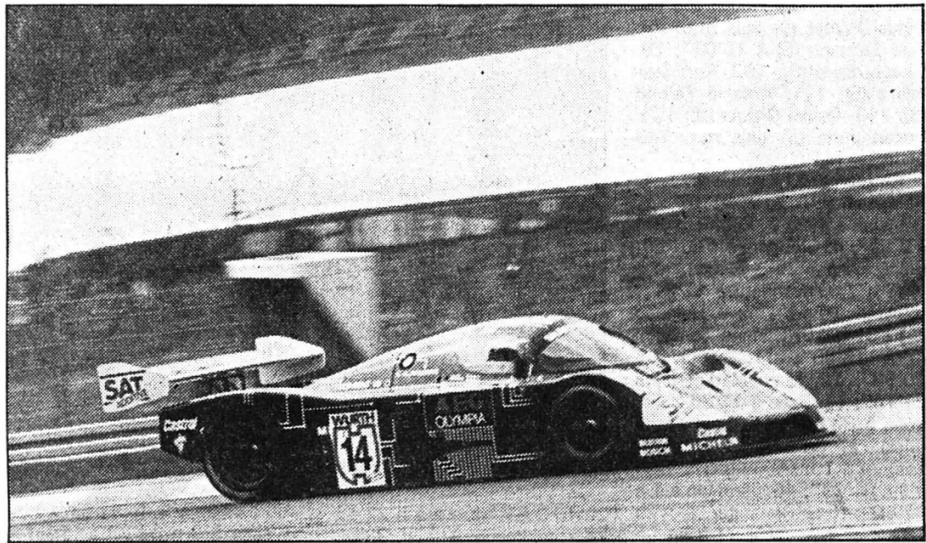
Nissan, Toyota et surtout Mazda sont en constants progrès et si les Nippons ne vont pas trop inquiéter les Européens durant les essais, il en ira peut-être autrement en course.

### ET LES SUISSES?

Plus ou moins bien nantis, les pilotes helvétiques devront, dès ce soir pour éviter toute mauvaise surprise, se qualifier. Pas de problème, sauf incidents mécaniques, pour Claude Haldi (WM), Bernard Santal (Sauber-Mercedes privée), et Franz Hunkeler (Brun-Porsche).

Compte tenu du matériel, Antoine Salamin, Enzo Calderari qui pourraient en plus bénéficier du renfort de Jean-Denis Delétraz (Porsche 962 C) et Jean-Pierre Frey (Lancia LC2) vont probablement passer. Par contre, le Vaudois Claude-Alain Lombardi, associé aux frères Vaglio, pourrait connaître quelques difficultés, vu l'âge avancé de sa Rondeau.

Christian Borel



Les Sauber-Mercedes seront les voitures à battre au Mans.

(Borel)



Patric Salchli dans la boue italienne.

(PJC)

## Montagnards à l'aise

### La boue au rendez-vous en Italie

Les coureurs juniors 125 cm<sup>3</sup> ont à nouveau franchi la frontière transalpine suite à l'annulation de la manifestation de la semaine précédente.

Ce week-end à Armeno (Italie), deux courses étaient au programme. Hélas la pluie a écourté la manifestation, la boue transformant les crossmen en momies. Ainsi, les courses du dimanche furent annulées.

Lors des épreuves du samedi, les quatre coureurs locaux ont pu accéder à la finale.

Lors des épreuves de qualification, Stéphane Grossenbacher termina 10e en quart de finale et 8e en demi-finale. Patric Salchli

obtint un 7e rang en quart de finale et un 11e en demi-finale.

Stéphane Huguenin gagna la première course et termina second lors de la demi-finale. Dimitri Matthey se qualifia 6e lors des quarts de finale et 8e lors de la course suivante.

**Résultat de la finale:** 1. Reto Stampfer, Honda; 2. Jean Mischeler, Kawasaki; 3. Christian Chanton, Kawasaki; 4. Roger Walther, Honda; 5. Walter Brenzikofer, Honda; 9. Stéphane Grossenbacher, Honda, La Chau-de-Fonds; 14. Patric Salchli, Honda, La Corbatière; 15. Stéphane Huguenin, KTM, Le Cerneux-Péquignot.

Dimitri Matthey a été contraint à l'abandon sur chute. (pjc)

## Un franc succès

### Le trial en fête à Neuchâtel

La patinoire du Littoral à Neuchâtel a récemment été le théâtre d'une première. La Parisienne Indoor Trial a en effet déroulé ses fastes lors d'une véritable fête du trial.

Les concurrents ont rivalisé d'habileté sur les différents obsta-

les proposés par les organisateurs. Le public a apprécié.

**Le classement:** 1. Dominique Guillaume 8 p; 2. Emile Weber 13 p; 3. Xavier Heritz 14 p; 4. Daniel Moser 14 p; 5. Rolf Geisbuhler 15 p; 6. Paul Martigue 16 p. (Imp)

### FOOTBALL

## Dans le Jura

**Quatrième ligue, groupe 9:** Iberico Bienne - Lyss c 4-0; Orvin - La Neuveville 1-3; Reuchenette - Courtelary 1-2; Tramelan - La Neuveville 6-1; Aurore - Iberico 3-1.

**Groupe 10:** Reconvilier - Le Noirmont 1-6; Les Genevez - Perrefitte 2-1; Tavannes - Saignelégier 1-1; Court - Bévillard 3-0; Olymp Tavannes - Belprahon 0-2; Bévillard - Tavannes 1-3.

**Groupe 11:** Saint-Ursanne - Courroux 6-3; Courfaivre - Pleigne 7-1; Delémont a - Courtételle 2-4; Bonfol b - Movelier 6-1; Vicques - Corban 2-4; Movelier - Vicques 0-3.

**Groupe 12:** Courtedoux - Damvant 4-0; Boncourt - Bonfol a 3-2; Courgenay - Vendlincourt 2-2; Bure - Courtemaiche 0-3; Coeuve - Fontenais 0-2; Courtemaiche - Coeuve 2-3.

**Cinquième ligue, groupe 14:** Courtelary - Reconvilier 3-3; Sonceboz - Court 7-2; Corgémont - Bévillard 4-1; Les Breuleux a - Le Noirmont 2-1; Lajoux b - Les Breuleux a 2-8.

**Groupe 15:** Bassecourt - Courfaivre 3-4; Perrefitte - Les Breuleux b 8-5; Moutier - Belprahon 4-3; Courfaivre - Lajoux a 3-2.

**Groupe 16:** Courrendlin - Mervelier 1-0; Vicques - Montsevelier 8-1; Corban - Rebeuvelier 0-1; Delémont - Soyhières 2-3; Rebeuvelier - Delémont 3-2; Mervelier - Vicques 6-3.

**Groupe 17:** Bourrignon - Olympique Fahy b 6-2; Damvant - Grandfontaine a 1-17; Courtedoux - Lugnez 3-1; Boécourt - Bourrignon 4-2; Lugnez - Glovelier 3-5; Olympique Fahy b - Damvant 7-0.

**Groupe 18:** Olympique Fahy a - Bressaucourt 3-1; Alle - Coeuve 3-6; Vendlincourt - Cornol 0-2; Miécourt - Courgenay 1-3; Grandfontaine b - Courtemaiche 4-2.

**Juniors A I, groupe 2:** Herzogenbuchsee - Bözingen 34 1-2; Por-

rentruy - Aurore Bienne 1-1; Flammatt - Aegerten 0-4; Delémont - Grünstern a 4-1; Boujean 34 - Aarberg 6-5.

**Juniors B I, groupe 4:** Boncourt - Porrentruy 2-1; Bure - Moutier 2-3; Madretsch - Azzuri Bienne 5-3; Azzuri - Delémont 1-0; Mâche - Bure 4-2; Moutier - Boncourt 0-1; Vicques - Bassecourt 1-3.

**Juniors B II, groupe 9:** Courtételle - Corban 2-6; Alle - Courrendlin 7-1; Tramelan - Boécourt 5-0; Corban - Courtelary 1-6.

**Juniors C I, groupe 4:** Courroux - Büren Aare 1-0; Court - Bure 1-1; Porrentruy - Bévillard 3-1; Courrendlin - Bure 1-7; Azzuri - Porrentruy 5-1; Büren - Courrendlin 1-0.

**Juniors C II, groupe 11:** Reuchenette - Delémont b 2-0; Lamboing - Moutier 2-2.

**Groupe 12:** Fontenais - Glovelier 5-2; Courtételle - Vicques 7-3.

**Juniors D I, groupe 7:** Reconvilier - Corban 4-1; Cornol - Boncourt 8-2.

**Juniors D II, groupe 17:** Vicques - Corgémont 3-1.

**Groupe 18:** Bassecourt - Courtemaiche 3-2; Vendlincourt - Courgenay 0-11.

**Juniors E I, groupe 7:** Court - Saignelégier; Tavannes a - Saignelégier b 3-0; Tavannes a - Court 1-6; Bévillard - Moutier 4-4; Saignelégier b - Bévillard 0-1; Moutier - Court 2-2.

**Groupe 18:** Porrentruy - Boécourt 2-4; Fontenais - Porrentruy 10-1.

**Juniors E II, groupe 20:** Lamboing - Reuchenette 7-4; Etoile - Lamboing 2-7.

**Groupe 21:** Les Genevez - Saignelégier a 2-7.

**Groupe 22:** Delémont - Courrendlin 4-4; Glovelier - Courfaivre 2-1; Bassecourt - Lajoux 5-4.

**Groupe 23:** Bonfol - Grandfontaine 1-3; Courtedoux - Cenevez 2-2.

# C'est difficile de lutter...

## Hurni 6<sup>e</sup> à Varano avec un embrayage récalcitrant

Les courses du championnat suisse de formule 3 se suivent, les coureurs se poursuivent. Dimanche, les concurrents se retrouvaient à Varano, en Italie. A cette occasion, c'est Jakob Bordoli qui a connu l'ivresse de la victoire. Rolf Kuhn, le coéquipier des Neuchâtelois Hurni et Otz, s'est classé en seconde position.

Côté neuchâtelois, le bilan n'est pas aussi brillant qu'après l'épreuve de Zeltweg. Simoni absent pour raisons professionnelles (dommage), c'est Christophe Hurni qui a obtenu le meilleur classement des pilotes régionaux.

Sa sixième place, certes, n'exprime pas au mieux le potentiel du pilote et de sa machine. Mais il faut savoir que Hurni n'a pas connu un week-end de tout repos.

J'ai eu des problèmes avec mon embrayage dès les essais. Vingt minutes avant le warm up, les mécaniciens ont changé cet embrayage. Malgré cela, après deux tours de course, j'ai

dû me passer de cet élément indispensable. J'ai fait toute la course tant bien que mal. J'ai bien entendu été handicapé dans les freinages. Dans ces conditions, une sixième place est plutôt bonne à prendre.

En sport automobile, l'important est souvent de terminer et donc de marquer des points. Dans cette optique, Hurni a bien rempli sa mission dimanche. De plus, malgré son handicap mécanique, il n'a finalement concédé que 1403 au vainqueur, terminant dans les roues du quatrième et du cinquième. Les trois premiers, Bordoli, Kuhn et Thuner, étaient intouchables, estime le pilote de Chambrélin.

Quant aux autres pilotes neuchâtelois présents en Italie, ils ont connu des fortunes diverses. Christophe Otz avait obtenu le deuxième temps des essais, mais il est malheureusement sorti de la piste lors du premier tour. Quant à Pierre Hirschi, il a pris le onzième rang de la course.

Laurent WIRZ



Christophe Hurni: une sixième place bonne à prendre. (Henry-a)

## Après deux ans d'absence

### Retour de Renault en F1 en 1989

M. Patrick Faure, président de Renault Sport, a annoncé à Paris que la régie Renault reviendrait en formule 1 en 1989. Renault a signé un contrat d'une durée de trois ans (jusqu'à fin 1991) avec l'écurie Williams pour la fourniture du moteur de F1 Renault atmosphérique de 3,5 litres de cylindrée.

Cette décision intervient un peu moins de deux ans (fin 1986)

après l'annonce, par la régie, de l'arrêt des activités du constructeur français à un haut niveau de la compétition.

Si Renault ne fournira qu'une seule écurie l'année prochaine, elle envisage d'ores et déjà de procurer ses moteurs à une autre dès 1990, le but avoué du constructeur français étant de remporter le titre dès 1990 après une saison 1989 d'assimilation. (si)

### LE SPORT EN BREF

#### Football

#### Alain Sutter retourne au Grasshopper!

Le joueur des Young Boys Alain Sutter, 20 ans, a signé un contrat de deux ans avec Grasshopper. Il retrouve ainsi l'équipe de ses débuts en ligue nationale. Si la nouvelle de ce retour d'Alain Sutter peut étonner en regard de son départ mouvementé de Grasshopper il y a un an, la présence d'Ottmar Hitzfeld au poste d'entraîneur l'explique en grande partie.

#### Guyot à Grand-Lancy

Le club de première ligue Grand-Lancy a engagé comme entraîneur Gilbert Guyot (40 ans). L'ancien international avait déjà entraîné durant plusieurs saisons le FC Vernier avant de passer l'année dernière au sein du staff technique d'UGS.

**Boxe:**  
**sensation**  
**à Las Vegas!**  
Page 12

# SPORT hebdo

**Automobilisme:**  
**les 24 Heures du**  
**Mans très ouvertes**  
Page 15

## Il y a toujours des problèmes Du rififi lors de la 16e étape du Giro

Décidément dans ce Giro 1988, descente rime avec rififi. Dimanche, celle du Gavia avait intronisé Andrew Hampsten et Erik Breukink. Mardi, celle du Rombo a provoqué bien des remous lors de la seizième étape, Merano-Innsbruck, remportée par l'Italien Franco Vona.

A départ de Merano, il était convenu sous la pression des coureurs italiens qu'en cas de mauvais temps la course serait pratiquement neutralisée jusqu'à l'autre versant du Rombo.

Les coureurs, qui ont rencontré la pluie et la neige au cours des 35 kilomètres d'ascension, se sont ainsi arrêtés de leur propre chef dans un tunnel peu avant le sommet afin de se vêtir en prévision de la descente. Mais, et c'est là où le bât blesse, le principe de cette neutralisation n'a pas été confirmé officiellement et n'a pas été suivi à la lettre. Loin s'en faut.

Ainsi, certains ne se sont pas arrêtés dans le tunnel, d'autres ont attaqué dès le passage du sommet alors que la plupart des coureurs étaient bloqués par des voitures. Au pied du Rombo, le peloton se retrouvait fractionné en plusieurs groupes avec quinze hommes en tête, dont Andrew Hampsten le maillot rose, Breukink son dauphin lequel pouvait compter sur le soutien de quatre de ses équipiers de la Panasonic.

### AUCUNE SOLIDARITÉ

Relégués à l'arrière à plus de deux minutes et demie, Urs Zimmermann, Jean-François Bernard, Flavio Giupponi et Franco Chioccioli ont été contraints de livrer une poursuite de près de 100 kilomètres pour concéder finalement sur la ligne huit petites secondes au groupe de tête.

Il n'y a aucune solidarité dans le peloton. On nous dit que la course est neutralisée et on voit toute l'armada Panasonic attaquer dans la descente, le «gros» Freuler en tête... A Innsbruck, Jean-François Bernard laissait éclater sa colère.

Le Nivernais avait reçu l'accord de principe de Saronni et de Visentini pour bloquer la course dans le Rombo. Mais les Panasonic n'ont, apparemment, pas suivi la même démarche. Ils ne respectent rien, fulminait Bernard.

Erik Breukink s'inscrivait en faux contre les propos tenus par Bernard. Ce n'est pas nous qui avons attaqué les premiers. D'ailleurs, Hampsten a plongé

dans la descente bien avant moi.

Urs Zimmermann, qui a payé de sa personne pour combler l'écart sur le groupe de tête, n'était lui pas très satisfait de la tournure prise par les événements. Je me suis arrêté pour mettre des jambières. Avec cette neige, il n'était pas possible de faire la course. Je pensais même qu'elle était interrompue. Comme tant d'autres, «Zimmi» condamnait le flou artistique qui a entouré l'ascension du Rombo. Sur les attaques déclenchées dans la descente, le Soleurois s'est borné à déclarer: Lorsque le peloton roule à une si petite allure et s'arrête même, il n'est pas correct d'attaquer.

Visiblement, Jean-François Bernard et Urs Zimmermann partagent le même courroux. Il ne serait pas étonnant que les deux hommes se liquent afin de provoquer la perte de ceux qui n'ont pas respecté l'accord conclu à Merano. D'ici dimanche, certains apprendront à me connaître, lâchait Bernard.

**16e étape, Marano-Innsbruck (176 km):** 1. Franco Vona (I) les 176 km en 5 h 07'07" (bon 20"-moyenne 33,212 kmh); 2. Marco Vitali (I) à 4" (bon 15"); 3. Enrico Galleschi (I) (bon 10"); 4. Marco Giovanetti (I); 5. Ennio

Vanotti (I); 6. Eric Breukink (H); 7. Andrew Hampsten (EU); 8. Peter Winnen (H); 9. Pedro Delgado (E); tous même temps; 10. Johan Van der Velde (H) à 12"; 11. Guy Nulens (B); 12. Luciano Rabottini (I); 13. Flavio Giupponi (I); 14. Jean-François Bernard (F); 15. Franco Chioccioli (I); 16. Urs Zimmermann (S) m.t. Puis: 36. Roberto Visentini (I) à 6'23"; 40. Jörg Müller (S) m.t.; 50. Bruno Hürliman (S) à 9'45"; 53. Beat Breu (S); 65. Urs Freuler (S); 69. Daniel Wyder (S) tous m.t.; 75. Rolf Järmann (S) à 16'02"; 79. Werner Stutz (S); 102. Kurt Steimann (S); 111. Antonio Ferretti (S); 113. Daniel Gisiger (S); 120. Stefan Joho (S) tous m.t. 143 partants, 141 classés.

**Classement général:** 1. Hampsten (EU) 75 h 41'10"; 2. Breukink à 42"; 3. Zimmermann à 3'58"; 4. Giupponi à 4'37"; 5. Chioccioli à 6'26"; 6. Bernard à 8'33"; 7. Giovannetti à 11'01"; 8. Winnen à 11'43"; 9. Delgado à 12'37"; 10. Stefano Tomasini (I) à 18'50"; 11. Vandelli à 20'52"; 12. Marc Madiot (F) à 21'14"; 13. Breu à 22'35"; 14. Vona à 33'32"; 15. Raul Alcalá (Mex) à 36'13". Puis: 33. Saronni à 1 h 00'08"; 37. Vitali à 1 h 01'23"; 46. Järmann à 1 h 07'40"; 54. Rominger à 1 h 13'12"; 57. Müller à 1 h 19'11"; 58. Wyder à 1 h



L'arrivée victorieuse de Vona.

(AP)

20'40"; 61. Stutz à 1 h 22'19"; Hürlimann à 1 h 44'53"; 105. 74. Steinmann à 1 h 38'58"; Gisiger à 2 h 04'22"; 115. Ferretti à 2 h 21'11". (si)

## Sean Kelly l'homme à battre Le Tour de Suisse débute mardi prochain

La tradition est respectée. Une fois de plus, le Tour de Suisse, qui prendra son envol mardi prochain à Dübendorf, s'annonce difficile. Il devrait, comme par le passé, faire la part belle aux grimpeurs avec deux arrivées en côte (Kandersteg et Loèche-les-Bains) et deux étapes alpêtres.

ZURICH

Michel DERUNS

Les 135 coureurs engagés, répartis dans 15 équipes, auront à parcourir en dix jours 1793 kilomètres, soit 100 de plus que l'an dernier.

Ce Tour de Suisse dont ce sera la 52e édition, a officiellement été présenté hier à Zurich par son patron, M. Sepp Voegeli. Ce dernier, on le sait, ne ménage ni son temps ni sa peine à la cause du cyclisme. Et sans lui, aujourd'hui, la boucle helvétique n'existerait vraisemblablement plus. Pourtant, force est de reconnaître que cette année, le directeur du Hallenstadion a été moins heureux que ses collègues du Tour de Romandie.



Sean Kelly: après la Vuelta, le Tour de Suisse. (Widler)

Les grands noms du cyclisme international qui seront au départ, se comptent sur les doigts d'une seule main et ce malgré un budget de 2,3 millions de francs et plus de 320.000 francs de prix.

Parmi les engagés, on trouve bien l'Australien Phil Anderson, le Hollandais Johan Van der Velde et les Italiens Mario Beccia et Silvano Contini. Mais il s'agit aujourd'hui de champions sur le déclin.

Sean Kelly, qui a remporté il y a quelques semaines la Vuelta,

sera finalement la seule grande vedette de cette 52e édition. Il sera l'homme à battre. Ses principaux adversaires devraient s'appeler Niki Rüttimann, deuxième du Dauphiné, Gérard Veldscholten, vainqueur du Tour de Romandie, Marco Giovanetti, le grand espoir italien, Accacio da Silva ou encore Alvaro Pino, un coureur espagnol de talent. Il faut aussi accorder un peu de crédit aux deux Helvètes Beat Breu et Guido Winterberg. En l'absence des ténors actuels, ils pourraient éventuellement tirer leur épingle du jeu.

Bref, cette année, le plateau est loin d'être exceptionnel. Dommage car, cette épreuve mériterait davantage de considération.

Côté helvétique, on regrettera les absences de Toni Rominger, Urs Zimmermann et Erich Mächler qui ont décidé de s'accorder un peu de répit avant le Tour de France.

### PAS DE PROLOGUE

Cette année, il n'y aura pas de prologue. On entrera directement dans le vif du sujet avec une première étape Dübendorf-Dübendorf (127,5 km) qui se disputera sur un circuit de 25,5 kilomètres à parcourir cinq fois. A chaque passage sur la ligne d'arrivée, 5, 4, 3, 2 et 1 secondes de bonifications seront attribuées aux cinq premiers.

Le lendemain, les coureurs feront étape à Zofingue. Les difficultés commenceront jeudi 16 juin avec l'arrivée à Kandersteg. Vendredi, Bulle accueillera la caravane du Tour de Suisse. Celle-ci prendra ensuite la route de Loèche-les-Bains où sera jugée l'arrivée de l'étape en ligne du samedi et celle du contre-la-montre de 18,5 kilomètres du dimanche dont le départ sera donné à Sierre.

Lundi, les rescapés de la Boucle helvétique gagneront le Tessin par le Nufenen si les conditions le permettent. Ce col est actuellement toujours fermé. S'il ne pouvait être dégagé à temps, les organisateurs ont prévu deux autres variantes. Les coureurs pourraient emprunter la Furka puis le Gotthard ou tout simplement le Simplon.

### ÉTAPE ROYALE

L'étape reine de ce 52e Tour de Suisse se déroulera le mardi 21 juin. Entre Locarno et Coire (247 km), les coureurs auront à escalader le Gotthard, l'Oberalp et les difficiles montées vers Versam et Lenzerheide, l'ultime difficulté ne se trouvant qu'à 18 kilomètres de l'arrivée dans la capitale grisonne.

Ce 52e Tour de Suisse s'achèvera le jeudi 23 juin au vélodrome de Zurich-Oerlikon après avoir rendu une ultime visite à la ville de Schaffhouse. Un parcours difficile donc qui couronnera un coureur complet. C'est quasi une certitude.

### LES ÉTAPES

**Mardi 14 juin:** 1ère étape, Dübendorf-Dübendorf (127,5 km). **Mercrredi 15 juin:** 2e étape, Dübendorf-Zofingue (185 km). **Jeudi 16 juin:** 3e étape, Zofingue-Kandersteg (217 km). **Vendredi 17 juin:** 4e étape, Kandersteg-Bulle (210 km). **Samedi 18 juin:** 5e étape, Bulle-Loèche-les-Bains (199 km). **Dimanche 19 juin:** 6e étape, Sierre-Loèche-les-Bains (18,5 km contre la montre en côte). **Lundi 20 juin:** 7e étape, Loèche-les-Bains-Locarno (207 km). **Mardi 21 juin:** 8e étape, Locarno-Coire (247 km). **Mercrredi 22 juin:** 9e étape, Coire-Schaffhouse (201,5 km). **Jeudi 23 juin:** 10e étape, Schaffhouse-Zurich-Oerlikon (180,5 km). M. D.

### FOOTBALL

## Histoire de cartons... Avant l'Euro 88

Les cartons jaunes reçus pendant les éliminatoires de l'Euro 88 seront pris en compte lors de la phase finale en cas de récidive, a confirmé le comité d'organisation de la compétition réuni à Düsseldorf.

Onze joueurs sont ainsi passibles d'un match de suspension automatique en cas de nouvel avertissement: Gianluca Vialli,

Ciro Ferrara, Alessandro Altobelli (Italie); Niall Quinn, John Aldridge (Eire); John Bosmann (Hollande); Oleg Kuznetsov, Sergueï Aleinikov, Vassili Rats, Guannadi Litovschenko et Alexei Mikhailitchevko (URSS).

Cette décision n'a nullement dérangé les Allemands, organisateurs de l'Euro 88 et donc exemptés d'éliminatoires... (si)

## Recherche club, désespérément... Parution de la 3e liste des transferts

Cinquante-neuf joueurs figurent sur la troisième liste des transferts de la ligue nationale. Parmi ceux-ci, certains, comme Ponte, Knup et Bickel, ont déjà leur nouveau contrat en poche. La prochaine liste des transferts sera publiée le 27 juin prochain.

### LES PRINCIPAUX NOMS

**LNA. Aarau:** Eduardo Nazar (né en 1961), Wynton Rufer (1962), Uwe Wassmer (1966).

**Grasshopper:** Romain Crevoisier (1965), Christian Matthey (1961), Raimondo Ponte (1955-transféré à Baden).

**Neuchâtel Xamax:** Michel Lehnherr (1961), Patrice Müller (1969).

**Sion:** Vincent Fournier (1961),

Charles-Albert Rössli (1961). **LNB. Bâle:** Adrian Knup (1968-transféré à Aarau), Enrique Mata (1957).

**La Chau-de-Fonds:** Christian Bigler (1971), Daniel Castro (1967), Romain Gigandet (1967), Franck Lenardon (1971), Luc Leimgruber (1966), Peter Scherrer (1970), Christian Vonlanthen (1966), Didier Vuilleumier (1965), Philippe Vuilleumier (1966).

**Schaffhouse:** Marco Filomeno (1965), André Meier (1965), Stephan Lehmann (1963). **Yverdon:** Ruedi Elsener (1953). **Zurich:** Roger Zürcher (1966), René Zweifel (1964), Mario Ucella (1966), Thomas Bickel (1963-transféré aux Grasshoppers), Marcel Stob (1967). (si)

### LE SPORT EN BREF



Tennis

#### Jimmy Connors sera à Bâle

Jimmy Connors participera, du 1er au 9 octobre, au Swiss Indoors de Bâle. C'est la première fois que le joueur américain sera présent dans la halle de Saint-Jacques.

Tous les samedis notre supplément:

**SPORT hebdo**  
LA VOIX D'UNE RÉGION

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Vive le théâtre!	19
LE LOCLE	Adieux à un pasteur	20
NEUCHÂTEL	Sur les voies du futur	22
JURA BERNOIS	Action «lits électriques»	25
JURA	Guerre des plantons	27

**Vous le savez?**  
dites-le nous...

**L'Impartial**

039/211 135

## Dubied s'est éteint paisiblement

### Réunion des créanciers au chevet du mourant hier à Couvet

Créanciers et actionnaires, cent-cinquante environ, se sont retrouvés hier à Couvet pour l'enterrement d'Edouard Dubied & Cie S.A. Le mourant s'est éteint paisiblement. Pas un éclat de voix. Sans les remarques d'un capitaine d'industrie loclois, la cérémonie se serait déroulée dans la résignation générale.

Les deux commissaires au sursis, Blaise Kähr et Blaise de Montmolin, ainsi que leur adjoint technique Peter Bush, affrontaient les créanciers. Les actifs de la défunte s'élevaient à 26 millions 624.000 fr net. Les créances (1314 productions) atteignent 68 millions 233.000 fr, dont 46 millions reconnus par les commissaires qui ont accompli un travail de titan pour dresser l'inventaire des biens et des dettes.

#### PAS DE SOLUTION GLOBALE

Blaise de Montmolin est revenu sur la décision de ne pas conclure

d'accord avec le repreneur unique. «Le passif allait être chargé de 10 à 12 millions de francs». Le repreneur voulait recevoir les immeubles de la Société immobilière dans la corbeille de mariage. «L'acceptation de ces exigences compromettrait le paiement d'un dividende aux créanciers de 5e rang et sans doute aux créanciers privilégiés», a rappelé Blaise de Montmolin.

Les créanciers, quand ils auront tous adhéré aux propositions concordataires (par écrit, au plus tard le 17 juin), pourraient recevoir un dividende se montant à 20 ou 30% de

leur créance. Mais nul ne sait ni le jour, ni l'heure en l'état actuel de la procédure concordataire.

#### 180 EMPLOIS SAUVÉS

Pas de repreneur unique, mais quand même des emplois sauvés. Les anglais de William Coton Group rachètent le secteur machines à tricoter pour six millions de francs. Du côté de la mécanique, deux cadres de l'entreprise, MM. Steiner et Schlusel, deviennent propriétaires de l'atelier en déboursant 2 millions 670.000 frs. Soixante emplois dans le tricot, 120 en mécanique. Total: 180.

La Société immobilière reste en mains des liquidateurs (les deux commissaires nommés par l'assemblée) qui veillent aux intérêts des créanciers (et des locataires...).

Pour la nomination de la commission de créanciers, il a fallu voter.

#### CANDIDAT SURPRISE

Aux cinq candidats présentés par les commissaires, un sixième a été ajouté après qu'il soit intervenu pour demander le pédigree des futurs membres. Il s'agit de M. Castella, patron de Dixi et de SIP. Sur 86 bulletins, M. Charrière, de Plastiglas-Hauterive, a obtenu 77 voix: M. Castella 73; M. Reich, de Hormec-Bienne, 69; M. Christinat, de Ribsol-Les Verrières 69; M. Nussbaum, de la BCN, 60 voix. Avec 51 voix, M. Jaccard, du Discount ABC, qui représentait les petits créanciers, n'a pas passé le cap du vote.

Le 30 juin, le Tribunal cantonal devra homologuer le concordat.

JJC

### REGARD

#### Poire au chocolat

On coupe la poire en deux. La machine à tricoter tricoter de la laine anglaise; la mécanique générale boira en Suisse. Il y a de l'argent à gagner dans ce secteur. Reste à savoir qui sera chocolat.

«Je suis inquiet pour l'avenir

industriel du Val-de-Travers», confiait le secrétaire central de la FTMH sur les marches de la grande salle.

Soixante personnes dans la machine à tricoter: de quoi assurer le service après-vente. Mais pour développer et produire une rectiligne performante et fiable, l'effectif paraît un peu mince. Les machines anglaises pour raient rapidement remplacer les

Dubied chez les derniers clients de Dubied.

En mécanique, la reprise de l'atelier de sous-traitance par des cadres de Dubied pose la question de la confiance. Ceux qui ont échoué hier réussiront-ils demain? Et peut-on bâtir un avenir économique avec les commandes de la Confédération en travaillant sur des machines qui feraient le bonheur d'un musée industriel?

Autant de questions. Autant de craintes. Le temps y répondra, rassurera ou confirmera.

En attendant, 180 emplois seront maintenus. C'est plus honorable qu'une faillite pure et simple, mais cela ne résoud pas le problème du chômage au Val-de-Travers.

Bref rappel: l'automne dernier, Dubied occupait encore près de 750 personnes...

Jean-Jacques CHARRÈRE



Assemblée des créanciers. Dans la résignation générale. (Impar-Charrère)

## Ligne Neuchâtel - Yverdon coupée

### Collision ferroviaire en gare de Concise

Le train direct Bâle-Brigue est entré en collision latérale avec une locomotive en manœuvre, hier après-midi en gare de Concise, sur la ligne Neuchâtel-Yverdon. Deux passagers, légèrement blessés, ont été hospitalisés à Yverdon, tandis que les deux mécaniciens ont été soumis à un contrôle médical. Les voies sont obstruées et la circulation des trains ne devrait pas être rétablie avant mercredi dans la matinée.

L'accident est survenu peu après 16 h, alors que le train direct circulait à environ 80 km/h. La cause en est indéterminée. Il pourrait s'agir d'une défaillance humaine.

Prise en écharpe par le convoi, la locomotive qui effectuait une manœuvre s'est renversée dans le talus, côté lac. La locomotive du direct s'est couchée sur les voies. La ligne de contact a été endommagée dans l'accident et les deux véhicules sont fortement atteints.

Les trains Intercity ont été supprimés entre Genève-Aéroport et Neuchâtel. Les trains directs Lausanne-Bienne ont été détournés par Yverdon-Payerne-Lyss-Bienne, ceux de la direction opposée par Bienne-Berne, avec des retards d'environ trente minutes.

Le trafic local est assuré par autobus entre Grandson et Gorgier. Les travaux de rétablissement devaient se poursuivre dans la nuit.

(ats)



L'état de la locomotive donne une idée de la violence du choc.

(Bélino AP)

## Jeune fille tuée à moto

### Perte de maîtrise entre Tramelan et Tavannes

Hier après-midi aux environs de 15 heures un accident mortel s'est produit sur la route Tramelan - Tavannes au lieu-dit «plateau d'Orange». Une jeune fille de Tramelan pilotant sa moto a soudainement perdu le contrôle

de sa machine sur la route mouillée. Elle fut éjectée et a percuté une voiture qui arrivait correctement en sens inverse.

Cette jeune motocycliste a été tuée sur le coup. Le groupe accident s'est rendu sur place de

même que les agents de la police cantonale de Tavannes.

Cet accident a bien sûr jeté la consternation parmi la population de Tramelan où la jeune fille, âgée de 25 ans, était honorablement connue. (vu)

## Mésaventure pour trois touristes

### La police franc-montagnarde met leur voiture à la fourrière

Trois marcheurs de nationalité allemande se souviendront de leur périple dans les Franches-Montagnes. Partis mercredi en fin de journée pour une marche de trois jours dans le Clos-du-Doubs, ils ont eu la mauvaise surprise de ne pas retrouver leur voiture laissée «Aux Prélats», en-dessus du Boéchet: la police du Noirmont l'avait mise en lieu sur pour contrôle d'identité. Coût de l'opération: 120 francs environ.

Venus de Fribourg-en-Brigau, les trois Allemands souhaitaient retrouver des amis au Crêt-du-Loche en passant par La Bouège et Biaufond, puis marcher jusqu'à La Chaux-de-Fonds et rentrer aux Bois en train. Ils ont déposé leur voiture mercredi dernier en fin de soirée sur un déchargement au lieu-dit «Aux Prélats» sur un terrain appartenant à Raymond Cattin. L'agriculteur a l'habitude de voir stationner des voitures à cet endroit et cela ne le gêne en aucune façon.

Vendredi aux alentours de 17 h, Raymond Cattin qui faisait du silo a aperçu un mouvement policier autour de cette voiture. A peine a-t-il eu le temps de terminer son travail pour se rendre sur les lieux que tout était déjà redevenu calme. La voiture elle, avait disparu. Personne ne s'est adressé au propriétaire des lieux.

#### APPAREIL DE PHOTO EN GAGE

De retour vers 13 h samedi dernier, les touristes se sont rendus chez le paysan Cattin, cachant mal leur désarroi. Après bien des recherches pour trouver l'agent concerné, celui-ci est venu quérir les malheureux touristes leur expliquant sans détour qu'on ne laisse pas traîner ainsi sa voiture et qu'ils devront payer une amende du montant des frais occasionnés par le déplacement de la voiture.

Interrogé, le chef de district, l'agent Virgile Guegniat, explique qu'une telle opération s'est faite

après que les forces de l'ordre aient été avisées de la présence de cette voiture par un agriculteur voisin. La frontière est proche, il y a souvent des vols de voiture et pour les agents, la meilleure façon de vérifier l'identité et l'honorabilité des propriétaires du véhicule est de le leur confisquer.

Avant de pouvoir repartir, les touristes qui n'avaient pas une grosse somme d'argent sur eux, ont dû laisser leur appareil de photo en gage: une manière comme une autre d'être accueillant pour les gens de passage. Pourtant, renseignements pris, il paraît déjà probable que les frais de remorquage du véhicule seront pris en charge par le canton et que les trois marcheurs pourront récupérer leur appareil.

Au moment où les partis politiques et les autorités cantonales souhaitent voir les Franches-Montagnes se développer touristique-ment, il y a peut-être une leçon à tirer de cette aventure. GyBi

## Séduire en septembre

### Neuchâtel lance l'opération «passe-partout»

Le mois de septembre sera celui du tourisme et des transports publics dans le canton de Neuchâtel. Du 1er au 24 septembre, l'Office cantonal des transports, les compagnies de transport public de tout le canton, y compris les CFF, et la Fédération neuchâteloise du tourisme lancent l'opération «passe-partout». Une première à suivre!

Le voyageur pourra pour un prix modique (20 et 10 francs selon l'âge) non seulement visiter tout le canton mais aura accès gratuitement aux musées et sites touristiques du canton, avec en plus la possibilité de se restaurer dans l'un des cent restaurants participant à l'opération. Une manière intelli-

gente d'inciter les Neuchâtelois à utiliser les transports publics cantonaux, régionaux ou urbains.

C'est ce qu'ont annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, le conseiller d'Etat André Brandt et M. Raymond Mizel, chef de l'Office cantonal des transports. Un accord tarifaire vient d'être signé.

M. Mizel compte sur la vente d'environ 5000 abonnements «passe-partout» durant un mois. Si l'opération est un succès, on envisage de la renouveler en l'étendant à d'autres régions voisines en 1989 et ce, en collaboration avec les CFF. Cet été toujours et durant l'automne, le Département de l'instruction publique incitera les instituteurs du degré primaire à

consacrer leur course d'école traditionnelle dans le canton.

#### VERS UN ABONNEMENT GÉNÉRAL

Hier toujours, le chef du Département des Travaux publics André Brandt, a annoncé qu'un expert avait reçu le mandat d'étudier l'introduction sur le plan cantonal d'un abonnement général des transports publics neuchâtelois. Une première étape vers la réalisation d'une conception directrice des transports publics.

P. Ve

● On lira également en page 22 la prise de position des directeurs des compagnies de transport public concessionnaires sur le crédit soumis en votation cantonale ce week-end.

cinémas

**abc**

Centre de culture  
17, rue de la Serre  
Réservation:  
☎ 23 72 22 ou 23 18 10  
Location: à la caisse  
¼ h avant le spectacle.

**musique**

Ce soir à 21 heures  
Jeudi 9 et samedi 11  
à 21 heures  
Dimanche 12 à 19 heures  
Réservation conseillée

**LES GAIS LUTRINS**

dans leur tout nouveau spectacle « Pour une poignée de bémols »

avec Mouna SAYDJARI: piano, Mathieu SCHNEIDER: flûte, Pierre-Henri DUCOMMUN: violon, Jean-Paul JEANNERET: violoncelle  
« De Bach au boogie en passant par Brahms, Ravel et le tango renversé, la musique défile comme une luxuriante jungle d'herbes folles, que le quatuor des GAIS LUTRINS, le temps d'un concert, passe allègrement à la moulinette malicieuse de la parodie. »

L'Hebdo mars 88

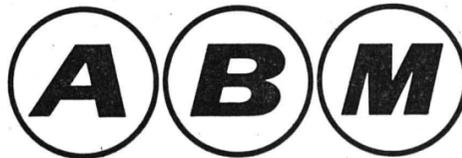
VOTRE PROPRE VOITURE À BAGAGE.



B2-A 8806

**bonne affaire**

Robuste valise à coques avec roulettes, poignée escamotable et 2 serrures de sécurité. Couleur noir 77 cm. 125.-



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

**FUST**  
- Garantie de prix bas !  
- Qualité  
- Immense choix !  
- Service !

Electroménager  
Cuisines  
Luminaires  
- Livraison, installation et service par les spécialistes Fust  
- Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10ans  
- Toutes les marques de lave-vaisselle en stock  
- Choix permanent de 1000 appareils d'occasion  
- Paiement contre facture

Lave-vaisselle  
**BOSCH S 2210**

Lave-vaisselle à système de nettoyage spécial "éco" multiple sécurité contre les dégâts d'eau et capacité de 12 couverts standard. Autres modèles: Bauknecht GS 1151, Fr. 57.-/mois\*, MIELE G 522 E, Fr. 72.-/mois\*, NOVAMATIC GS 5, Fr. 41.-/mois\*, ANDORA 10 S, Fr. 80.-/mois\*.

1149.-  
Location, droit d'achat  
Fr. 48.-/mois  
net à 10 jours

Garantie de prix: argent remboursé, si vous trouvez le même appareil meilleure marché ailleurs

**FUST**

ELECTROMÉNAGER  
CUISINES LUMINAIRES

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74  
Morin Centre 039 33 48 48  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15  
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

**PRÊTS PERSONNELS**

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures. Discretion absolue.

☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30.

divers

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-  
PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-  
MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

**SOL & LIT**

R. Estenso Rue du Parc 94  
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23  
Le Locle ☎ 039/31 16 70

*Quinzaine de la literie*

Reprise de votre literie aux meilleurs prix.

Et toujours notre assortiment de duvets, draps et couvre-lits.

Visitez notre exposition permanente avec les marques renommées: Superba, Bico, Happy, Dorma, etc.

Démonstration du lit avec réglage électrique «Electromat».

**Nouveauté**

Nous mettons les matelas à choix chez nos clients durant 24 heures, sans engagement.

offres d'emploi

Etre OK c'est super et sympa

**Soyez OK!**

Rejoignez une équipe gagnante!

Nous recherchons:

**Maçons qualifiés  
Monteurs Electriciens  
Ferblantiers Couvreurs  
Monteur en chauffage  
Cariste expérimenté  
Aides expérimentés**

Nous avons des emplois intéressants à vous proposer et de très bonnes conditions d'engagement pour personne sérieuse et compétente. C'est avec plaisir que nous vous attendons.

A bientôt!

Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél.  
039/23 04 04



Hôtel du Cheval Blanc  
cherche

**une sommelière  
une extra**

Bonne présentation exigée.  
☎ 039/28 40 98. Date d'entrée à convenir.

Institut  
de beauté  
cherche

**esthéticienne**

Ecrire sous chiffres  
FH 9034 au bureau de  
L'Impartial.

**L'Impartial**

**Bulletin  
de changement  
d'adresse**

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA,**  
Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
(Prière d'écrire en lettres majuscules)  
Ancienne adresse: Rue: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Pays/Province: \_\_\_\_\_

**Avis important**

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.



**LA PUBLICITÉ**  
un  
second  
souffle dans une  
difficile compétition

# La Biennale est morte, vive le théâtre

Charles Joris du TPR dresse le bilan

Adieu les comédiens qui s'en sont allés vers d'autres scènes: à Beau-Site, le TPR fait des rangements et assure la maintenance du matériel; mais aussi on dresse un premier bilan de la 10e Biennale qui a déployé ses 7 spectacles invités du 26 mai au 5 juin derniers. Première impression: Charles Joris est content, et cette Biennale est une réussite sur nombre de points de vue.

La participation du public a été deux représentations; quelques convaincante, avec 1412 spectateurs, au total. Camus, avec l'Etranger, a fait le plein pour ses mordus ont tout vu et épuisé un abonnement complet.



La belle panthère de l'Amour en tubes par le NTB. Un spectacle qui a ravi le public. (Photo Tingaud)

spectacles, quatre prestations ont été reçues comme des points forts, ralliant largement l'adhésion: Macbeth, par ARTO et Marcel Robert, l'Amour en tubes du Nouveau théâtre de Bourgogne, Aloïse par Aurore Prieto et Duras, présenté par le Nouveau théâtre d'Angers. Les autres spectacles moins événementiels, commente Charles Joris ont intéressé des publics plus spécifiques.

L'engouement sur Camus a été le fait des potaches, et une classe a fait le déplacement depuis Lausanne.

Pour le directeur du TPR, «le phénomène le plus intéressant se place dans la diversification du public; étonnant renouvellement qui fait découvrir des gens qui ne sont encore jamais venus à Beau-Site; on a ainsi vu débarquer des «familles» de gens, venues pour tel ou tel spectacle; la transmission passant de manière heureuse. Nous pensons avoir la chance de les revoir et poursuivre notre belle utopie».

#### CÔTÉ FINANCES

Autant le Festival de Neuchâtel a, l'année dernière, couvert ses frais, autant la Biennale est par définition déficitaire.

Le budget total se monte à

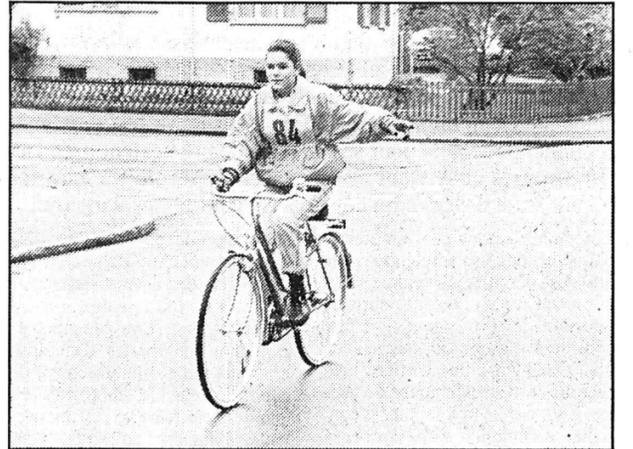
100.000 francs; la participation exceptionnelle de la ville déduite (25.000 francs) et les rentrées des places comptabilisées, le TPR puise encore 50.000 francs sur son budget de fonctionnement. Mais l'intérêt manifesté par les autorités locales, et cantonales, ainsi que la Fondation en ville, deviennent pour Charles Joris des signes d'ouverture et de redémarrage; «l'année prochaine devrait voir un mouvement ascendant, au budget encore serré certes et une attention centrée sur le Festival de Neuchâtel. Mais tout permet déjà de conclure que la Biennale a sa place».

Rappelons aussi qu'un photographe de renom en a immortalisé quelques facettes; Nicolas Treatt donnera à voir ses travaux ultérieurement et même, il pourrait suivre les prochaines créations du TPR, un Lorca pour octobre prochain et un Vinaver en février 89.

Il faut aussi souligner le plaisir des comédiens sensibles à la qualité de l'accueil. Le public de La Chaux-de-Fonds est un public dont on se souvient dans les coulisses de théâtre, pour sa qualité d'écoute et sa chaleur de contentement. «Nos difficultés financières sont corrigées par cette qualité», remarque-t-on au TPR. (ib)

## Quatre cents gosses en roue libre

Examen cycliste pour les premières secondaire



Depuis hier et jusqu'à mercredi prochain, 400 élèves du premier degré de l'école secondaire passent leur examen cycliste dans le cadre de l'éducation routière dispensée par la police locale.

Depuis lundi, les élèves du CO, le cycle d'orientation de première secondaire sont à l'examen pratique. Après un test théorique en classe, ils ont en effet à faire valoir leurs aptitudes à circuler dans le trafic urbain. A la clé: diplôme pour la plupart, médailles pour les meilleurs, lettres aux parents pour les hésitants et renvoi à l'examen pour les rares inaptes.

Il faut cependant souligner que cet examen n'a qu'une valeur indicative. Ce diplôme n'est pas néces-

saire pour avoir le droit de circuler en roue libre.

Avec l'aide de bénévoles, les policiers préposés à l'éducation routière contrôlent l'habileté des cyclistes le long d'un parcours où sont condensées les difficultés de la circulation urbaine: trafic, présélection, feux, stops, sens interdits. Le circuit boucle le secteur patinoire, boulevard de la Liberté, Grand Pont, avenue Léopold-Robert.

Les résultats sont généralement bons. La police recommande cependant aux automobilistes la prudence derrière ces jeunes cyclistes qui peuvent être imprévisibles. L'un d'eux n'a-t-il pas été retrouvé égaré du côté de la rue Fritz-Courvoisier? (m-photo Henry)

## Les jeunes sportifs suisses débarquent

La Chaux-de-Fonds héberge 1400 élèves pour la Journée du sport

Branle-bas de combat hier en fin d'après-midi à la gare. Un train spécial débarque 1000 adolescents sur le quai. Quelques centaines les ont précédés dans l'après-midi. Trois cents arriveront avec deux trains du matin aujourd'hui. Tous participent - ils sont 2400 avec les élèves qui se sont déplacés en car - à la 19e Journée suisse du sport scolaire dont La Chaux-de-Fonds est la capitale d'un jour.

Du Tessin, des Grisons, de Saint-Gall; c'est à 18 h 45 que le train spécial Zurich - La Chaux-de-Fonds - 14 wagons -, est entré en gare. Une vague d'un millier d'adolescents en sont descendus.

Foule énorme canalisée vers «l'avenue» des Marchandises où les attendaient une douzaine d'autobus et de trolleys des TC pour les conduire vers différents lieux d'hébergement.

En tout, ce sont plus de 1400 sportifs en herbe participant aujourd'hui à la Journée suisse du sport scolaire monstre (2400 élèves et quelque 600 accompagnants) qui ont passé la soirée et la nuit à La Chaux-de-Fonds. Un casse-tête pour lequel il a fallu trouver des solutions.

Les deux abris de protection civile des Arêtes et de Numa-Droz, l'Auberge de jeunesse et le dortoir

du CTMN remplis, l'équipe de l'hébergement (une cinquantaine de profs primaires et secondaires) a investi les grandes salles des restaurants des Endroits et de l'Ancien Stand, les collèges des Foulets, des Endroits, des Forges, de l'Ouest, des Gentianes, de la Charrière et la halle du Rocher! 1100 matelas ont été loués à la police municipale de Bienne...

Transbahutés de la gare à leur lieu d'hébergement, les élèves ont été ensuite conduits à la patinoire transformée en gigantesque cantine. Le soir, des animations - un orchestre de jazz et une fanfare - on ont retenus une partie en ville, tandis que d'autres visionnaient

des films dans les aulas de Bellevue et du Bois-noir.

A 5 h 30 ce matin, les bus des TC stationnaient déjà devant les dortoirs improvisés. Après le «p'tit déj» à la patinoire, tous les sportifs ont rejoint leurs camarades arrivés le matin au centre sportif d'où ils ont été conduits vers les lieux des compétitions.

Outre la Charrière, la piscine et la plupart des terrains et halles de gymnastique des collèges servent de cadre aux épreuves d'athlétisme, de natation et de sports de balle, dès 8 h 30 et jusqu'à 14 h pour la dernière des rencontres.

R. N.

## Emmaüs La Chaux-de-Fonds prend son destin en mains

Premier anniversaire, bilan et projets

Les Chiffonniers d'Emmaüs, c'est l'œuvre de l'abbé Pierre. Née après la Deuxième Guerre mondiale dans la région parisienne, l'action s'est étendue au monde entier.

Lancé à La Chaux-de-Fonds, il y a tout juste un an, sous l'impulsion de Daniel Miserez, éducateur et François Koenig, agriculteur, Emmaüs en est à son premier bilan.

L'objectif, tout d'abord, fut de récupérer meubles, bibelots, vaisselle et autres appareils ménagers, chez les gens qui souhaitaient s'en débarrasser. «Nous avons pu, dès le départ, donner de l'occupation, au niveau temporaire, à des chômeurs, à des personnes en difficulté sociale...». Aujourd'hui, après un an d'expérience, le mouvement chaux-de-fonnier, rattaché à Emmaüs Suisse est autonome, ou peu s'en faut. Déjà les locaux de la rue des Crêts sont exigus. Il va falloir développer, dans l'esprit de l'abbé Pierre («je ne peux rien pour toi, mais tu peux beaucoup pour moi, viens travailler avec moi»). Chaque communauté suit ces règles, tout en élargissant ses activités aux besoins d'une région: aider les défavorisés, donner un

petit pécule, soutenir ceux qui, en cours de route, ont eu un accroc.

Dès lors les animateurs ont un projet digne d'intérêt. Entourés d'un comité, formé de John Bourquin, Jacques Béguin, Raymond Chaignat, Jean-Fr. Guyat, ils sont partis à la recherche d'une ferme et d'un peu de terrain. «Jardin potager, légumes, on pourrait cultiver, élever des lapins, des moutons, pour rentabiliser la démarche, tout en continuant de récupérer meubles et bibelots. Les gens qui viendraient là ne seraient pas accompagnés d'un assistant social ou d'un tuteur, ils viendraient de leur propre chef, travailleraient la journée, rentreraient chez eux le soir. Nous ne voulons pas créer une institution...»

Le projet ne coûte rien à la société, une des règles prioritaires d'Emmaüs étant précisément d'être autonome.

Relevant leurs excellentes relations avec les autorités communales, le Centre social protestant, les animateurs chaux-de-fonniers souhaitent créer un groupement des «Amis d'Emmaüs». Pas de cotisations à la clé, il s'agit d'un soutien moral. D. de C.

## Le Grand Bleu aux Mèlèzes

Marathon de nage et baptêmes de plongée

La Société de sauvetage, section de La Chaux-de-Fonds, et le PAC (Plongeurs autonomes de La Chaux-de-Fonds) organisent dimanche 12 juin une journée de natation à la Piscine des Mèlèzes.

Un marathon de natation permettra aux nageurs les plus rapides et les plus endurants d'avalier les kilomètres et de remporter des médailles; la compétition est ouverte à tous, enfants ou adultes, sachant nager évidemment et la participation est gratuite.

Le PAC offre, quant à lui, des baptêmes de plongée, soit une pro-

menade sous l'eau avec l'armada de circonstance, bouteille à oxygène, palmes, masque et tuba, dans le bassin des 5 mètres. Pour les novices de quoi tâter de l'univers sous-marin, mais réservé aux plus de 14 ans, et contre paiement d'un montant de 10 fr, avec diplôme à la clé.

Ces activités débutent à 10 heures dimanche matin et se prolongent jusqu'à 16 heures; on peut s'y inscrire sur place, toute la journée. Il fera beau, assure-t-on, et la température de l'eau devrait permettre des ébats agréables. (ib)



Une véritable marée humaine, pour la cause de sport. (Photo Henry)

## Appel entendu

Procès du pasteur Bill payé par les dons

Le Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande nous communique qu'il remercie le public suisse et étranger qui a répondu, avec générosité, à son appel en faveur du pasteur Jean-François Bill (ndlr: d'origine chaux-de-fonnière), en Afrique du Sud. Bien qu'aucune inculpation n'eût été retenue contre lui au terme de ses quarante semaines d'emprisonnement, de juin 1986 à mars 1987, le pasteur Bill avait été obligé de payer à l'Etat ses frais de procès.

Les dons reçus ont permis de rembourser les 48.500 rands avancés par le Conseil sud-africain des Eglises, ainsi que les frais d'avocat à la charge du Département missionnaire romand. Le solde servira à assurer la défense d'autres Sud-Africains emprisonnés à cause de leurs prises de position contre l'apartheid et en faveur de l'égalité raciale. (comm)

LA CHAUX-DE-FONDS 29

### CELA VA SE PASSER

#### Semaine évangélique

Suite du programme proposé sous la tente dressée place du Gaz par la mission évangélique tzigane suisse, l'Eglise évangélique de Réveil et l'Eglise évangélique libre. Jeudi 9 juin, 20 h 15: musique tzigane, chants, témoignages. Vendredi 10, 20 h 15: concert du groupe Jude 25. Samedi 11, 15 h: spécial jeunesse. 20 h 15: soirée tzigane. Dimanche 12, 9 h 45: culte de clôture. (Imp)

#### Les prisons en question

Exposé-débat sur le thème des prisons avec Yvonne Bercher,

juriste genevoise et membre de l'Association de défense des prisonniers de Suisse. Mercredi 8 juin, local du pop (Versoix 7), 20 h. (Imp)

#### Le Dr Fanti sur les ondes

Radio France Culture consacre trois émissions à la micro-psychanalyse avec le Dr S. Fanti, interviewé par Ghislaine Porret, Chaux-de-Fonnière de naissance (la fille du pasteur Eugène Porret) et habitant à Paris. Les deux émissions qui restent à diffuser sont annoncées les 8 et 15 juin à 19 h 30. (Imp)

#### PUBLICITÉ

Engageons de suite

Fraiseur

Aide-charpentier

☎ 039/23.04.04

#### NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

Je m'appelle

PIERROT

et je suis le plus grand des cadeaux pour mes parents

Le 7 juin 1988

Paul-Henri et Elisabeth LÉCHOT

Les Petites-Crosettes 2 2300 La Chaux-de-Fonds

#### PUBLICITÉ

URGENT

nous cherchons pour une mission de quelques jours

Une employée de bureau

connaissant le framwork ou le visiotexte

☎ 039/23.04.04

Tomates

charnues imp.

le kg 260

MIGROS

# Ce n'est qu'un au revoir

## Le pasteur Eric Perrenoud prend sa retraite après 20 ans de ministère

Grande fête dimanche dernier à la paroisse réformée du Locle, laquelle a rassemblé beaucoup de parents, d'amis et de connaissances pour le culte d'adieu du pasteur Eric Perrenoud. Après un ministère de 20 ans dans la Mère-Commune, cet homme reconnu pour ses qualités de prédicateur prend sa retraite. Des adieux qui ne sont qu'un au revoir, puisque dès cet automne il reprendra du service... à mi-temps il est vrai.

Cérémonie émouvante, empreinte d'une profonde solennité, que celle qui s'est déroulée au temple. Certains ont versé quelques larmes; pourtant cet événement doit être considéré comme le merveilleux aboutissement d'une carrière bien remplie et menée de mains de maître. En guise de préambule, le conseiller communal Rolf Graber a établi un parallèle entre l'autorité et le chrétien.

1968 a marqué l'arrivée du pasteur Perrenoud au Locle, une année de grandes interrogations. Elle se situe dans le contexte de liberté quasi totale, où il devenait interdit d'interdire. Dès lors, la parole de Dieu vue sous un angle de morale, d'obligations, de mode de vie contraignant, ne correspondait plus à l'air du temps. A cette époque des voix s'élevaient pour demander une croissance égale à zéro.

### UN MESSAGE QUI NE CHANGE PAS

«Il n'a pas fallu prendre des mesures pour limiter cette croissance. La décroissance, par une crise de

confiance, une peur de l'avenir - donc une réduction de la consommation et de l'investissement - s'est installée toute seule», a souligné M. Graber. Conséquences de ce phénomène, pertes d'emplois, de population et remplacement de l'euphorie par la morosité. Et d'ajouter «à travers ces mouvements d'humeur collectifs, vous avez M. Perrenoud qui eut la chance de délivrer un message qui ne change pas, parce que son auteur est le même, hier, aujourd'hui et éternellement».

Dans sa «dernière» prédication, le pasteur Perrenoud s'est permis de prendre quelques... libertés, liées aux «contraintes professionnelles». Paradoxal ? Absolument pas «lorsque l'on oeuvre avec le Seigneur et avec joie». Président du Conseil synodal, Jean-Jacques Beljean a relaté dans les grandes lignes ce que fut la carrière de M. Perrenoud.

### EN QUATRE ÉTAPES

Né à La Chaux-de-Fonds, il a obtenu une licence en théologie à l'université de Neuchâtel. Il a



Une retraite bien méritée pour Colette et Eric Perrenoud, pasteur au Locle pendant 20 ans. (Photo Impar-Favre)

exercé un ministère en Ardèche, pour ensuite se consacrer à la pédagogie en travaillant au collège Cévenole (France). Après avoir assuré un intérim dans le Gar, où il a connu son épouse Colette, tous deux sont partis en Algérie. Puis, dès 1968, retour au pays.

«Foncteur, enthousiaste, préoccupé par ce qui est juste et vrai,

tolérant, M. Perrenoud a su s'adapter à n'importe quelle situation tout en tenant compte de l'importance de l'Évangile», a encore affirmé M. Beljean.

### ET AU LOCLE...

L'itinéraire loclois été présenté par le président du Conseil paroissial,

Francis Jeanmaire. Selon lui, «le pasteur Perrenoud, au fil des années, est devenu la tête pensante, agissante et organisatrice de la paroisse». Et d'énumérer les différentes tâches qu'il a toujours remplies avec compétences: prédications, enseignement, des enfants, catéchisme, participation à de nombreux groupes, visite à l'hôpital ou en ville, services funèbres...

Au total, une trentaine d'occupations plus ou moins liées à son ministère. Très active également, son épouse a été la fondatrice des groupes «échanges» et fut en outre une des instigatrices du café communautaire, ces réunions fraternelles qui ont lieu chaque dimanche à la fin des cultes. En bref, un engagement à tout instant et une fidélité exemplaire pour ce couple qui n'a pas ménagé son temps.

### DU PIMENT!

Le représentant de la paroisse catholique, Louis Ecabert, et le major de l'Armée du salut de la cité, François Thoeni, se sont unis pour exprimer toute leur amitié à Mme et M. Perrenoud. Par ses prestations, le Groupe choral de Moutier dirigé par Marie-Claire Breguet a agrémenté la cérémonie. Un repas à la maison de paroisse a clos cette journée, avec diverses productions qui n'ont pas manqué de... piment. (paf)

## Continuité

### Gilbert Dehon président de commune des Brenets

Le Conseil général des Brenets s'est réuni hier soir en séance constitutive. Gilbert Dehon (lib-ppn), président de commune sortant, s'est succédé à lui-même, aucun des deux conseillers communaux du Groupement brenessier n'ayant souhaité briguer ce poste.

Le nouveau Conseil communal se présente donc comme suit: Gilbert Dehon, président de commune et chef des finances, de l'instruction publique, des services sociaux et de la protection civile; Gabrielle Chamartin (soc) vice-présidente et chef de la police; Michel Guinand (rad), secrétaire et chef des Travaux publics; Jean-Bernard Robert (Groupement brenessier) chef du dicastère des domaines et bâtiments ainsi que des forêts; Michel Rosselet (Groupement brenessier) chef des Services industriels.

Au cours de cette séance a encore été nommé président du bureau du Conseil général François Eisenring (rad). (cc)

### Collision

Alors qu'il descendait la rue des Abattes, hier vers 9 h 15, un automobiliste de la ville, M. A. S., est entré en collision avec la voiture conduite par M. R. M., du Locle, qui roulait en sens inverse, dans un virage à droite. Dégâts.

## Les pieds dans l'eau

### La fête de l'école de football renvoyée



L'école de foot du Locle presque au complet. (Photo Impar-Chuard)

Elle promettait pourtant d'être belle, cette fête. L'école de football l'avait placée sous le signe de la jeunesse, du sport et du foot. Le mauvais temps a gagné la partie et a renvoyé tout le monde aux vestiaires.

Samedi en début d'après-midi le stade des Jeanneret baignait dans

l'eau. Il aurait peut-être été praticable, mais au risque qu'il soit abîmé après quelques tirs aux buts. Claude Zürcher, le responsable de l'école, a donc décidé de renvoyer la fête à une date ultérieure, pas encore fixée. Il a juste maintenu le souper qui s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Accompagnés de leurs parents, plus d'une trentaine de gosses avaient malgré tout enfilé leur maillot de foot. Ils ont juste eu le temps de poser pour la postérité avant de renfiler un gros pull de laine. La fête n'est que reportée et n'esquive que plus belle... sous le soleil on l'espère! (cc)

### VIE POLITIQUE

#### Nouveau comité pour le Parti radical des Ponts-de-Martel

En date du 1er juin dernier, le Parti radical-démocratique des Ponts-de-Martel, a tenu son assemblée générale sous la présidence de J.-A. Schwab, président.

Dans un premier temps, l'assemblée a pris connaissance des résultats des dernières élections communales. La perte d'un siège au législatif ponlier n'est naturellement pas un résultat réjouissant mais on peut admettre cet état de fait comme une tendance normale vu l'issue des élections sur le plan cantonal.

La vingtaine de membres présents a ensuite élu son nouveau comité. Il faut préciser ici, que le président sortant ne pouvait pas, selon les statuts, revendiquer un nouveau mandat. Le comité se présente de la façon suivante: président, Ph. Robert, vice-président, Ch.-A. Maire; secrétaire, W. Enderli; secrétaire-verbales, J.-A. Schwab; caissier, E. Jeannot; assesseurs, Régis Perrin, P.-A. Decrauzat; vérificateurs, M. Perrin, C. Schwab, D. Schneider; représentant au district, W. Enderli; représentant au canton, W. Enderli, Th. Stauffer. (comm)

## Au boulot les commissaires!

Le bureau provisoire du Conseil général qui permit l'élection du bureau pour l'année à venir fut présidé par le doyen de l'Assemblée ainsi que le prévoit le Règlement général sur la commune du Locle. Ce poste revient donc quelques instants au popiste Frédéric Blaser.

Il eut toutefois suffisamment de temps, dans son intervention, pour saluer les nouveaux élus, se réjouir de voir le nombre des femmes en augmentation, espérant que leur «présence adoucira les mœurs» et de jeter quelques pierres dans les jardins de la droite.

A l'adresse de ses représentants et compte tenu de leurs espoirs déçus au soir des dernières élections communales, M. Blaser reprit la maxime disant «qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre». Relevant qu'une nette tendance s'est dégagée des urnes, ce qui ne satisfait bien évidemment pas aucun, il a relevé que les vœux placés en cette tendance pouvaient s'exaucer, dans la mesure où il «faut allier le cœur et la raison et garder le rôle social de la commune».

Certes, M. Blaser a relevé qu'on «ne peut effacer les sensibilités de chacun et les clivages qui opposent les partis». Mais il a souhaité que les confrontations soient l'expression de choix sincères et «pas de combines» afin de bénéficier «du crédit nécessaire auprès de la population».

Il a encore plaidé pour qu'une image positive du Locle s'installe avant de conclure «au boulot!» Ses propos n'ont guère recueilli que les applaudissements venus des rangs de la gauche.

### LES COMMISSIONS

Une fois mis en place, après les quelques escarmouches relatées

dans notre édition de samedi, le nouveau bureau a alors fait procéder à la nomination, sans histoire cette fois, des membres des diverses commissions.

Quelques sièges seront encore à repouvoier et ce sera fait pour la prochaine séance du 30 juin, de manière à ce que certains viennent ensuite qui seront élus d'ici là puissent occuper les postes qui les intéressent.

Voici la composition des commissions:

**Ecole enfantine** (11 membres): Jean-Paul Amez-Droz, Marinette Ducommun, Eliane Reber, Selfio Sammali (soc); Isabelle Graber, Claire Soldini (lib-ppn); Anna Bottani, Chantal Donzè (pop); Maude Charpié, Gérard Jean-Richard (rad); Adèle Moeschler (dp, droit de parole).

**Commission scolaire** (15 membres): Giulio Brutto, Dominique Gindrat, Francis Jeanneret-Gris, Lucette Matthey, Erica Rustico (soc); Jean-Marc Schaer, Hélène Schäfer, Jean-Paule Wettstein, Martine Zanchi (lib-ppn); Jean Blaser, Verena Di Stefano (pop); Denis Guillet, Pierre Waser (rad); André Cattin, Jean-Daniel Goumaz (dp).

**Ecole supérieure de commerce** (11 membres): Michel Ducommun, Graziella Engheben, Francis Jeanneret-Gris, Marie-Louise Meyer (soc); Laurence Häslar, Jean-Daniel Opliger (lib-ppn); Frédéric Blaser, Claude Leimgruber (pop); Jean-Daniel Charpié, Pierre Voisin (rad); Maria Mercedes Terol Hinojo (dp).

**Ecole technique, ETLI** (11 membres): Claude Antonietti, Enrico Barzaghi, Lucette Matthey, Fernand Party (soc); Jean-Philippe Eisenring, Werner Schwab (lib-ppn); Frédéric Blaser, Jean-Pierre Blaser (pop); Fernand

Beumann, Wilfred Zutter (rad); Eric Phildius (dp).

**Agrégations** (5 membres): Marie-Louise Meyer, Lucette Matthey (soc); Jean-Pierre Duvanel (lib-ppn); Jean-Pierre Blaser (pop); Elvio Peruccio (rad).

**Désignation des rues** (5 membres): Daniel Droz, Francis Jeanneret-Gris (soc); Hermann Widmer (lib-ppn); Jean Blaser (pop); Ulysse Brandt (rad).

**Attribution des subventions aux organisations culturelles et sportives** (11 membres): Lucette Matthey, Josiane Nicolet et 2 postes vacants (soc); Pierre-Alain Häslar, Madeline Vettiger (lib-ppn); Frédéric Blaser, Jean-Pierre Blaser (pop); Ulysse Brandt, Erwin Vogel (rad); André Cattin (dp).

**Comité de l'Hôpital** (15 membres): Marinette Ducommun, Claude Grunet, Aïssa Labgaa, Josiane Nicolet, Chantal Schor (soc); Claude-Henri Chaboz, Catherine Margaisaz, Jean Sigg (lib-ppn); Frédéric Blaser, Jean Blaser, Claude Leimgruber (pop); Françoise Rutti, Bernadette Vogel (rad); Jean-Paul Crausaz, Michel Giordano (dp); Vérificateurs de compte, Jean-Claude Dubois, Jean-Pierre Retsch, suppléants: Francis Favre, Jean-Pierre Pahud.

**Comptes 1988** (11 membres): Daniel Droz, Willy Humbert, Lucette Matthey, Josiane Nicolet (soc); Pierre Castella, Jean-Pierre Duvanel (lib-ppn); Frédéric Blaser, André Golay (pop); Ulysse Brandt, un poste vacant (rad); Rémy Cosandey (dp).

**Budget et comptes 1989** (11 membres): Willy Humbert, Josiane Nicolet et 2 postes vacants (soc); Pierre Castella, Jean-Pierre Duvanel (lib-ppn); Jean Blaser, André Golay (pop); Ulysse Brandt, Erwin Vogel (rad); Rémy Cosandey (dp). JCP

### Nouveau président de l'ANEMPA

L'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées a tenu récemment son assemblée générale à la Résidence au Locle. Lors de ces assises elle a modifié et complété son

comité. A la tête de celui-ci, pour un mandat de quatre ans, les délégués ont désigné comme président Eric Choffat, directeur du Home médicalisé Clos-Brochet à Neuchâtel. (comm-imp)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

##### SEMAINE DU 8 AU 14 JUIN

**CAS section Sommarteil.** - Ce soir, au Soleil d'Or, entraînement dès 17 h. Vendredi 10, stamm à 18 h au restaurant de La Jaluse. Samedi 11, A: varappe au Schitt, B: Jura vaudois course en famille. Mardi 14, footing à 18 h 45 à la Ferme Modèle. Gardiennage: MM. W. Stossier et G.-A. Favre.

**CAS, Roche-Claire.** - Vendredi 10 juin, Restaurant Frascati à 17 h 30, inscription sortie Lausanne. Tél 31.27.56. Samedi 11, Jura vaudois: voir programme section. Dimanche 12, Val-de-Travers: tél 31.23.17, réunion part. 17 h 30 Hôtel de Ville. Mardi 14, déplacement en train à Lausanne, départ: gare du Locle, 8 h 11.

**CAS, groupe des aînés** - Stamm le lundi à 18 h. Café de la Place.

**Club du berger allemand.** - Entraînement, mercredi 8 et samedi 11 au chalet.

**Club jurassien, section Col-des-Roches.** - Sortie botanique et ornithologique, aux Tourbières du Grand-Cachot. Départ de la poste du Locle à 16 h 45 en car postal.

**Contemporaines 1912.** - Course annuelle en car jeudi 9 juin. Départ La Chaux-de-Fonds: 6 h 40. Départ Le Locle garage du Stand: 6 h 50. Départ Le Locle place du Marché: 6 h 55. Départ Les Ponts-de-Martel: 7 h 15. Départ Concise-Corcelles: 8 h. Prix: 61 fr. 50 à mettre dans une enveloppe fermée avec votre nom.

**Contemporaines 1913.** - Jeudi 9, dîner à 12 h 30, apéro à 11 h 30. Restaurant La Croisette.

### ÉTAT CIVIL

#### LE LOCLE

**Promesses de mariage**  
Bögli Daniel Charles et Tinguely Mireille Josette.

#### Mariages

Assal Mohamed et Béguin Isabelle. - Bonzon Pascal Alexandre Soranzo Silvia Betty. - Noirat Pascal Francis et Delisle née Dubois Jeanne Hedwige.

#### Décès

Sandoz Willy Roger, 1922, époux

de Sandoz née Briot Denise Yvonne Marie.

#### LA BRÉVINE (mai-juin 1988)

##### Naissance

Margueron Vanessa, fille de Margueron Marcel Marc et de Margueron née Maire Chantal Dominique.

##### Mariage

Matthey-Jeantet Frédéric Robert et Caraballo Maria Cristina.

### CELA VA SE PASSER

#### Présentation de

«L'eau Vive-Provence»  
Enfant du Locle, Line Robert présentera jeudi 9 juin à 20 h à l'Église évangélique libre l'œuvre dans laquelle elle travaille depuis plusieurs années. Il s'agit de «L'eau Vive-Provence» qui a pour but l'accueil de groupes de différents âges pour des sessions d'évangélisation ou d'édification. (comm)

## Remise de commerce

Après plus de 57 ans au service de notre clientèle durant lesquels nous avons eu beaucoup de satisfactions et apprécié votre fidélité, nous vous informons que nous avons remis notre magasin au 1er juin 1988 à Mme Marie-Josée Ducrest.

Nous vous remercions très sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de notre activité et vous prions d'accorder à notre successeur la même fidélité.

### Monsieur et Madame G. Castella

Je me réjouis de reprendre le magasin d'alimentation de M. et Mme G. Castella au Locle.

Je vais m'efforcer de créer le contact avec vous en répondant à vos désirs par mon assortiment, mon service soigné, mon amabilité et mes conseils.

D'ores et déjà, je me réjouis de vous accueillir dans mon magasin et vous remercie de votre confiance.

### Madame Marie-Josée Ducrest

### immobilier

Je cherche à louer

## garage

au Locle, au centre de la ville. ☎ 039/31 70 68

A vendre au Locle

## immeuble rénové

de dix appartements et deux surfaces commerciales. Situation centrée.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres TS 8535 au bureau de L'Impartial.

A vendre aux Brenets

## belle maison villageoise rénovée

de huit appartements et un atelier.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres OP 8536 au bureau de L'Impartial.

A vendre au Locle

## très grand appartement

neuf, de 160 m<sup>2</sup>, dans petite copropriété, très ensoleillé, cheminée, cuisine agencée, etc.

Ecrire sous chiffres WS 58903 au bureau de L'Impartial du Locle.

## A vendre au Locle

2 appartements de 3 pièces pouvant être réunis en un grand

## 5 pièces

Nombreuses possibilités de modifications:

2 chambres hautes, 2 caves, 2 places de parc comprises.

Bricoleurs... renseignez-vous!



Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

**HABITATIONS POUR TOUS SA**

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Banque Centrale Coopérative  
Société Anonyme

# BCC & GZB



économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

A louer au Locle Marais 16

## Appartement 4 pièces

cuisine agencée, Fr. 600.- + charges

☎ 039/31 52 66  
11 h - 14 h et 17 h 30 - 22 h

Menuiserie

## POSSA

Fabrication de fenêtres et volets en PVC, polyuréthane, bois, bois-métal.

Menuiserie Possa  
Rue Sylvain-Mairet 7  
2400 Le Locle  
Tél. 039/31 58 18  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/26 85 85

## appartements de 4 pièces

A louer tout de suite ou date à convenir, au Locle, dans immeuble rénové

cuisine agencée, tout confort.  
Pour tous renseignements s'adresser à Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

### immobilier

## Terrain

à bâtir. Situation magnifique dans quartier résidentiel tranquille au sud de la ville du Locle.

Possibilité de construire plusieurs

## villas

accès aisé. Proximité du centre et de la piscine. Surface environ 5000 m<sup>2</sup>. Tous renseignements complémentaires sont à demander sous chiffres DS 58893 au bureau de L'Impartial du Locle.

## spacieux appartement de six pièces

A louer dès le 31 juillet 1988, aux Brenets

cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains - W.-C., W.-C. - lavabo séparés.  
Pour tous renseignements s'adresser à Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

## A vendre villa individuelle 4½ pièces Les Brenets

Fonds propres: Fr. 46 000.-  
Loyer: 1 470.-  
Autres réalisations à disposition.

**BERCI**  
CONSTRUCTIONS 1445 VUILTEBOEUF  
024 37 17 21

### offres d'emploi

## Cherchons au Locle jeune dame

habile et consciencieuse pour atelier et magasin à la demi-journée.  
Ecrire sous chiffres XE 58910 au bureau de L'Impartial du Locle

## Cherchons apprenti quincaillier-vendeur

pour la rentrée 1988. S'adresser à  
**DUBOIS** Quincaillerie Temple 5 Le Locle ☎ 039/31 40 15

**Pizzeria La Taverne** Le Locle, ☎ 039/31 52 66 cherche dès le 1er juillet

## une sommelière

Téléphoner de 11 à 14 heures et de 17 h 30 à 22 heures

**TEEL**  
Bienvenue à tous!

Eglise évangélique libre  
Angle Banque-Bournot - Le Locle  
Jeudi 9 juin à 20 heures  
**« L'Eau Vive - Provence »**  
Œuvre d'édification et d'évangélisation présentée par Mlle Line Robert

**Airwell**  
LE SILENCE EN PLUS



Climatiseurs «split mural»

TÉLÉCOMMANDEZ VOTRE BIEN-ÊTRE commande à INFRA-ROUGE

**HUBER AIR CONDITIONNE S.A.**

Via-Monnet 6 - 1214 VERNIER/GE - Tél. 022/41 18 00

## Amour de conte de fées

### Les Mascarons chez Perrault

Le groupe théâtral des Mascarons de Môtiers propose cette semaine aux élèves de 2e à 6e année, sa dernière création: la Belle au bois. Œuvre signée Jules Supervielle, mise en scène François Flühmann. Vie et mœurs bouleversées des personnages jaillis des contes de Perrault. Clin d'œil désapprobateur à ceux qui veulent détourner la légende à leur profit.

Fin de la représentation... - «Bonjour Chat Botté», la gamine, sourire malicieux derrière ses lunettes, tend un chewing-gum au comédien-chat.

La complicité enfants-spectateurs comédiens, s'est produite, l'espace d'un récit. Et pan sur les doigts de l'adulte qui trouvait le texte certes beau, poétique, philosophique à souhait, mais trop subtil pour de jeunes enfants.

Qu'importe, finalement, les petits sont touchés par cette princesse si belle, si gentille à transfor-

mer l'horrible Barbebleue. Comment ne pas être attendri par ce chat botté qui rêve d'être humain. Sourires à cette fée Carabosse si gentille qu'elle met son balai magique au service de l'Amour.

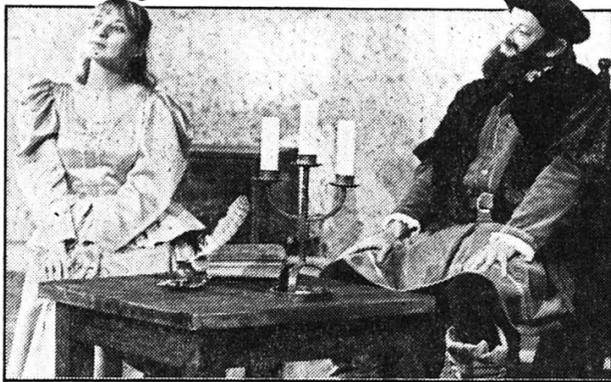
Et tant pis pour ce prince si sûr de son charme sorti tout droit du monde moderne. Ridicule à vouloir persuader que les faits racontés sont contraires à tous les écrits des légendes.

On ne fait pas le bonheur des gens contre leur gré.

Pour emballer le tout, Yves Landry a brossé des décors, un vieux château qui se marie bien avec vieux murs et vieilles poutres des Mascarons.

Et les très beaux costumes réalisés par Anne Cavin et ses collaboratrices accentuent encore l'effet rêve des comédiens. (fc)

● Encore deux représentations publiques samedi 20 h 30 et dimanche 17 h, maison des Mascarons Môtiers.



Un spectacle qui fait rêver.

(Photo Charrière)

## Un Fan's-Club pour Heidi

### A Couvet, les garçons bouchers soutiennent une championne de ski

Heidi Zeller, championne suisse de descente à ski devant Figini et Waliser, compte un Fan's-Club à Couvet. Fils du boucher, Rémy Bohren et son copain Cédric Juvet l'ont créé récemment. La sœur de Heidi était venue apprendre le français à la boucherie...

«Nous comptons déjà une quinzaine de membres», explique Rémy Bohren. Le club est structuré: statuts, comité. Rémy le préside, Anne-Valérie Guénod est vice-présidente, Cédric Juvet et Sandrine Ruffieux s'occupent du secrétariat, Ludvine Gertsch des verbaux et Marc-Olivier Juvet de la caisse.

L'activité principale du club se résume ainsi: trouver des moyens financiers pour cette jeune skieuse qui a séjourné pendant un mois l'an dernier à Couvet et fait partie de l'équipe suisse de ski. «Nous avons déjà réuni 600 francs», annonce Rémy. «Nous ferons faire des vestes avec son nom écrit dans le dos pour aller l'encourager à Val d'Isère en décembre».

Les 25, 26 et 27 juin, à l'Abbaye de Fleurier, le Fan's-Club tiendra une buvette. Il accueillera Heidi la championne vraisemblablement le dimanche. Un grand moment pour les jeunes Covassons... (jic)

## Vandales retrouvés à Fleurier

La semaine dernière, des vandales avaient brisé de nombreux pots de fleurs et amoché des pierres tombales au cimetière de Fleurier. Des actes qui suscitè-

rent une réprobation générale. La police a enquêté et elle a rapidement identifié les responsables. Il s'agit d'enfants du village. (jic)

PUBLICITÉ

## NON à la coordination fédérale des transports

Dans le rapport du Conseil fédéral sur «la différenciation accrue des droits de douane sur les carburants», il est prévu (page 10) de «remplacer, à la faveur de la politique coordonnée des transports, la redevance pour l'utilisation des routes nationales (vignette autoroutière) par une redevance sur les automobiles proportionnelle aux prestations kilométriques.»

Cela en plus du remplacement de l'impôt cantonal par une autre taxe au kilomètre.

Autrement dit: mouchard sur la voiture, présentation mensuelle ou annuelle de la fiche kilométrique. Et ensuite, pourquoi pas, un enregistrement des vitesses et le contrôle des déplacements de chacun.

**NON aux contrôles de l'Etat sur nos déplacements**

Comité neuchâtelois contre une mauvaise politique fédérale des transports. Resp. Ph. Bollod



à toujours plus de dépenses  
à toujours plus d'impôts

# Sur les voies du futur

## Les objectifs des transports publics du canton

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue hier, à Marin, le chef du Département cantonal des Travaux publics, M. André Brandt, a tenu à souligner l'importance pour le canton du crédit de 20,875 millions de francs soumis en votation cantonale, les 11 et 12 juin. Un crédit totalement indépendant de la votation fédérale sur la politique coordonnée des transports (PCT).

On se souvient que le Conseil d'Etat avait mis en garde la direction de la BN quant à l'urgence qu'il y a d'envisager un doublement partiel de la ligne ferroviaire entre Berne et Neuchâtel. Le message a été entendu à la BN et le projet qui est essentiel pour la région neuchâteloise est d'ores et déjà sur le métier. Il sera dirigé par une commission politique qui se réunira le 13 juin prochain déjà.

### BN: AVENIR

M. Werner Dauwalder, vice-directeur de la BN, a expliqué que le crédit de 84 millions accordé à la BN, et dont le peuple neuchâtelois doit voter la part incombant au canton (7,5 millions), constitue une première phase vers la réalisation du concept BN-2000, Concept qui vise le doublement de la voie et l'amélioration de l'offre horaire. En 1986, la BN a vu le nombre de voyageurs augmenter de 10% sous l'effet notamment des réductions tarifaires et du TGV, alors que dans le même temps le trafic marchandise augmentait de 10%.

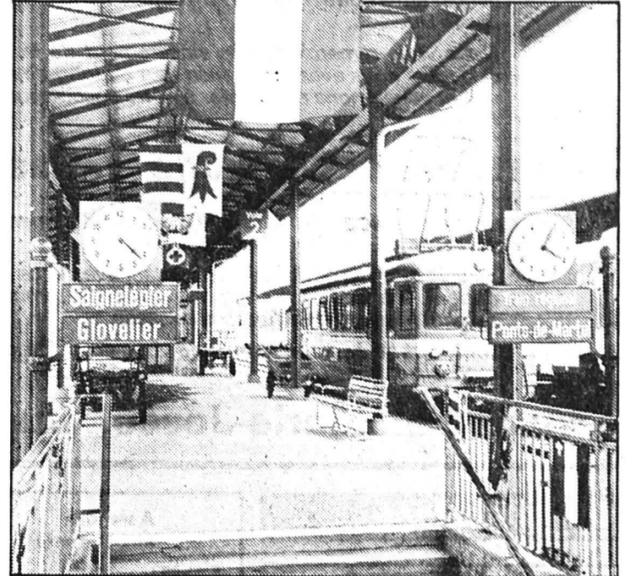
### CJ: DELÉMONT EN POINT DE MIRE

M. Arnold Merlet a présenté le programme d'investissement des CJ, destiné principalement à des

améliorations techniques ainsi qu'à l'achat de quatre nouvelles rames. Si les CJ envisagent l'avenir avec sérénité, il est essentiel que le réseau de la compagnie soit relié à des gares importantes. Le prochain investissement des CJ passe par le raccordement des CJ à la gare de Delémont, mettant ainsi La Chaux-de-Fonds à moins d'une heure de Delémont et à 1 h 30 de Bâle. Neuchâtel appuie résolument ce projet.

### CHEMINS DE FER NEUCHÂTELOIS: DOUBLE OBJECTIF

M. Jean-Michel Von Kaenel, directeur des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises (CMN), du RVT (Région Val-de-Travers) et des VR (Transports du Val-de-Ruz) s'engage sur la même voie: modernisation du réseau, amélioration de l'offre horaire. Les premières améliorations se feront sentir dès 1989 pour les VR (nouveaux véhicules) et dès 1991 pour le réseau ferré. Pour ces trois compagnies, la part cantonale aux investissements est de 11,4 millions de francs; la Confédération prenant à sa charge 11,5 millions de francs et les fonds propres des compagnies couvrant 12 millions de francs.



La Chaux-de-Fonds: point de jonction pour les CMN et les CJ. (Photo Impar-Gerber)

### LA NAVIGATION

La navigation sur le lac de Neuchâtel a le vent en poupe et la présence du TGV à Neuchâtel n'y est pas étrangère. La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A., dont le siège est à Neuchâtel, a un urgent besoin de rénover son chantier naval de La Maladière construit dans les années 1925-1927. Et ce surtout, comme le précisera M. Claude-Alain Rochat, directeur, pour améliorer les conditions de travail de ses employés. Coût des travaux: 2,9 millions, dont 710.200 à charge

du canton. La compagnie ne manque pas de projet: elle étudie la construction d'un nouveau bateau moderne capable d'absorber les passagers de deux trains TGV, soit plus de 700 passagers.

● Bref, c'est donc un crédit de 20,875 millions de francs qui sera soumis au peuple neuchâtelois ce week-end.

Un autre crédit, de 3,4 millions de francs est demandé pour la réalisation d'une étude globale sur le traitement des déchets spéciaux; une option importante pour le canton de Neuchâtel. P. Ve

## Etudier le soir: la formule ECOTS

### Remise de brevets fédéraux au CPLN

Pour la troisième fois depuis sa création en 1984, l'ECOTS a délivré des brevets fédéraux d'exploitation aux candidats qui, arrivés au terme du premier cycle, se sont présentés aux examens organisés par l'AAM.

La volée 1988 forte de 12 candidats a réussi un magnifique résultat d'ensemble puisqu'aucun échec n'a été enregistré: le meilleur lauréat ECOTS obtient également la meilleure moyenne générale à l'échelon de la Suisse romande.

Placée sous la présidence du directeur général du CPLN, M. Jean-Pierre Gindroz, la cérémonie de remise des brevets s'est déroulée avec le concours de M. Otto Keller, chef de la section romande de l'Ecole suisse de gestion d'exploitation.

Les autorités cantonales et communales étaient représentées par MM. René Tschanz, chef du Ser-

vice de la formation technique et professionnelle, et par André Buhler, président de la ville de Neuchâtel qui a félicité les lauréats de leur réussite. On relevait également la présence des membres de la Commission de l'ECOTS présidée par M. Fritz E. Hartmann ainsi que celle de M. Friederich Richner, directeur de l'ESG à Zurich.

Créée en 1984 par un arrêté du Conseil d'Etat, l'Ecole technique du soir (ECOTS) offre une filière de formation professionnelle supérieure qui peut être suivie parallèlement à l'exercice d'un emploi. La formation ECOTS touche un secteur relativement peu étudié en Suisse romande: étude de postes de travail, planning de fabrication, travaux de planification et d'ordonnement, gestion de production et analyse de la rentabilité.

Le CPLN abrite présentement quatre classes ECOTS comprenant un total de 65 candidats en formation; les trois quarts des candidats

sont domiciliés dans le canton de Neuchâtel, 16 candidats viennent des cantons voisins.

### LE PALMARÈS

Ont obtenu le brevet fédéral: Alain Bendel, La Neuveville; Claude Bozzi, Neuchâtel; Jean-Michel Coral, Areuse; Francly Dumont, Boveresse; Giuseppe Farrugio, Couvet; Francis Jeanneret, Travers, Victor Mendez, Neuchâtel, René Minnig, Boudry; Cédric Monnin, Saint-Blaise; Laurent Racine, Boveresse; Cyril Remund, Coffrane; Yves Ruedin, Cortailod.

Prix du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois: René Minnig, moyenne 5,2, meilleure moyenne générale.

Prix de l'Ecole suisse de gestion, Epalinges: ex aequo, Claude Bozzi, Francly Dumont, Francis Jeanneret, moyenne 5,0 deuxième moyenne générale. (comm)

## La SPA rentre les crocs

### Retrait de plainte à Neuchâtel

Pas de séance fleuve ni d'agressivité hier matin au Tribunal de police de Neuchâtel.

L'ancien comité de la SPA, critiqué vertement lorsqu'il était en fonction avait porté plainte contre M. Hunziker pour calomnies, diffamation, injures.

Depuis, M. Hunziker a été nommé nouveau président de la SPA. L'ancien comité avait annoncé vouloir agir «pour le bien des animaux», il l'a prouvé en préférant enterrer l'os de guerre. Il a retiré sa plainte et l'affaire a été classée. A. O.

### Rédaction du Littoral:

Anouk Ortlieb  
☎ 038/41.35.15  
Catherine Roussy  
☎ 038/24.22.18

### LITTORAL

#### LIGNIÈRES

#### Deux blessés

Un accident de circulation est survenu, peu avant 11 heures, hier, entre deux voitures sur la route d'évitement de Lignièrès. Deux personnes ont été blessées lors de cette collision et transportées à l'Hôpital de Bière par ambulance. Il s'agit de Mmes Anne-Cathy Hostettler, née en 1948, de Prêles et Madeleine Sunier, née en 1914, de Nods.

Mme Hostettler circulait route du bas du village de Lignièrès pour emprunter la route communale menant à Prêles. C'est à la hauteur de la route cantonale que la collision est survenue avec l'automobile conduite par Mme M. S. roulant vers le village de Nods. Sous l'effet du choc, le premier véhicule s'est retourné sur le toit.

### CELA VA SE PASSER

#### Concert à l'Université

Jeudi 9 juin, à 20 h 15 aura lieu à l'aula des Jeunes Rives de l'Université de Neuchâtel (quai R.-Comtesse 2), un concert d'œuvres du jeune compositeur neuchâtelois Alain Corbellari.

Au programme, des pièces pour piano, chant et piano, violon et piano, flûte et piano et pour chœur. La plupart des interprètes sont issus de l'Université de Neuchâtel.

Participeront également le pianiste Charles Jann, le chœur d'enfants d'Alice Popéra et la classe de chant de Charles Ossola. (comm)

#### 50e Giron des chanteurs à Engollon

Le 50e Giron des chanteurs du Val-de-Ruz aura lieu sous tente chauffée à Engollon les 9, 10, 11 et 12 juin. Jeudi 9 juin, dès 20 h 30, il sera possible d'entendre deux suites chorales préparées

par les ensembles du giron. Vendredi 10, dès 21 heures, se déroulera une soirée-disco.

Samedi 11, de 15 h 30 à 17 h 30, animation pour les enfants; à 20 heures, concert de la chorale du giron suivi, à 23 heures, d'un bal.

Dimanche 12 juin, dès 11 heures, concert-apéritif; à 14 heures audition des chorales.

Un ensemble de manifestations à ne pas manquer, la cantine servant par ailleurs des repas chauds tous les jours. (Imp)

#### Edmond Kaiser au Louverain

Edmond Kaiser, le fondateur de Terre des Hommes et de Sentinelles sera l'hôte du Centre du Louverain, vendredi 10 juin, à 20 heures, une bonne occasion d'engager le dialogue avec cet humaniste et homme d'action qui, inlassablement, se porte au secours de l'innocence meurtrie. (Imp)

● **demandes d'emploi**

**INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR**

Plusieurs responsabilités, bureau technique, machines-outils et spéciales, automation, recherche emploi. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffres VF 9041 au bureau de L'Impartial.

**JEUNE FILLE**

sortant d'apprentissage, cherche place de vendeuse dès début août 1988 à Saint-Imier ou environs.

☎ 039/37 16 74.

**HOMME**

cherche travail de commissionnaire ou concierge.

☎ 039/23 48 32, heures des repas.

**JEUNE FILLE**

17 ans, cherche famille pour s'occuper d'enfants en bas âge, durant 3 à 4 semaines pendant les vacances scolaires.

☎ 039/36 12 47.

**PÈRE DE FAMILLE**

dans la trentaine, ayant travaillé en fabrique, cherche emploi en fabrique si possible, éventuellement autres, à La Chaux-de-Fonds. Libre tout de suite. Réponse assurée.

Ecrire sous chiffres BH 8942 au bureau de L'Impartial.

**DEMOISELLE**

dans la trentaine, ayant travaillé sur divers travaux en fabrique, cherche emploi si possible en fabrique, éventuellement home ou imprimerie, à La Chaux-de-Fonds. Date à convenir. Réponse assurée.

Ecrire sous chiffres PL 8941 au bureau de L'Impartial.

**TECHNICIEN EN PUBLICITÉ**

Brevet fédéral, 8 ans d'expérience dans promotion de vente et décoration, cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffres MC 8946 au bureau de L'Impartial.

**MÉCANICIEN EN ÉTAMPES D'HORLOGERIE**

38 ans, faisant preuve d'initiative, sens des responsabilités, connaissant l'étampe progressive, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffres JZ 8986 au bureau de L'Impartial.

**DAME**

40 ans, cherche emploi à temps partiel, comme aide de bureau ou tout autre travail. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres BH 8779 au bureau de L'Impartial.

**JEUNE DAME**

cherche travail à temps complet ou partiel. Etudie toutes propositions.

Téléphoner au 039/28 37 34, à partir de 17 h 30.

● **immobilier**

**A vendre**  
Situation privilégiée, à 7 km à l'est de La Chaux-de-Fonds, dans petit village

**une maison familiale**

de 6 pièces dont 3 chambres à coucher. Intérieur entièrement rénové. Jardin clôturé.

Disponible septembre 1988 ou à convenir.

Ecrire sous chiffres FT 8789 au bureau de L'Impartial.

**A remettre, pour raison d'âge, région Jura**

**commerce de vins**

permis à disposition. Collaboration possible.

Ecrire sous chiffres 14-146 245 à Publicitas, 2800 Delémont.

**A vendre dans le canton du Jura**

**propriété**

3000 m<sup>2</sup>

Maison d'habitation, locaux commerciaux, grand garage.

Ecrire sous chiffres 14-146 246 à Publicitas, 2800 Delémont.

**A vendre à Saint-Imier**

appartement de **2 1/2 pièces**

50 m<sup>2</sup> + balcon  
Fr. 116 000.-

Financement assuré.

CONTACTEZ-NOUS

Bureau de vente:  
Malleray 032/92 28 82

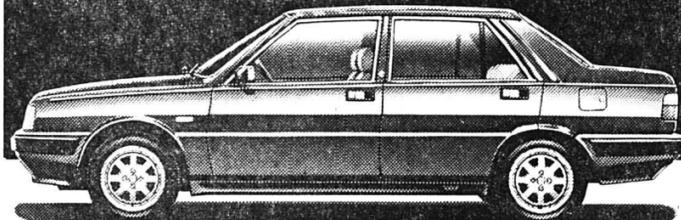
**HABITATIONS POUR TOUS SA**

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois : Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

**Yvonand**  
Lac de Neuchâtel  
A vendre  
**appartement**  
4 1/2 pièces neuf + grand local et cave, superbe cuisine, cheminée, jardin privé.  
☎ 024/21 15 70

**SÉRIE SPÉCIALE LANCIA PRISMA SYMBOL.**  
FR. 22 400.-



Son équipement spécial fait de la Lancia Prisma Symbol la berline des exigeants: intérieur en alcantara, système Hi-Fi Clarion, lave-glaces électriques, bandes de protection latérales et peinture métallisée bordeaux, gris ou bleu. Moteur 1.6 l à double arbre à cames en tête et injection électronique. Quatre freins à disques. Attention: édition limitée!

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel. 039 26 81 81  
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

**LANCIA PRISMA**  
SYMBOL



Caisse cantonale d'assurance populaire

Rue du Môle 3, 2001 Neuchâtel  
**A louer pour le 1er juillet 1988,**  
Abraham-Robert 21, 3e étage

**3 pièces**

Fr. 430.- + charges.

Tél. heures des repas au 039/23 57 87, Mme Jeanfavre à La Chaux-de-Fonds

On propose à Couvet

**appartements PPE**

(5-6-7 pièces)

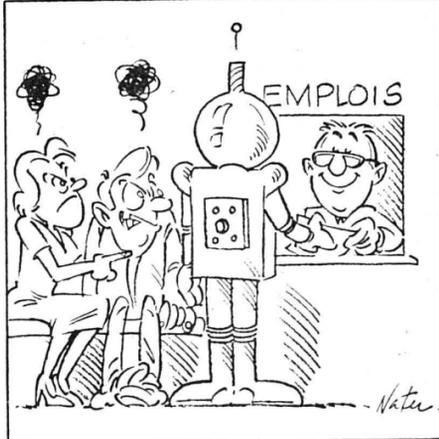
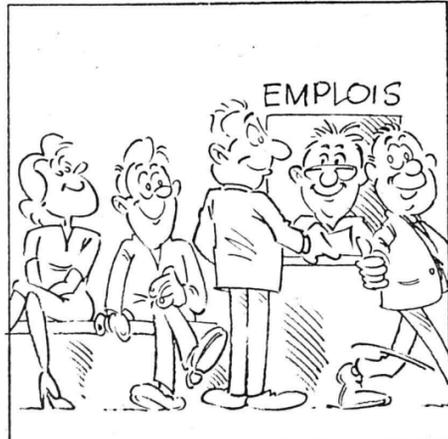
dans immeuble en construction.

Il est encore possible d'aménager des locaux spéciaux (cabinets médicaux, bureaux, agences, banques, etc.).

Pour renseignements écrire à **Beuval - case postale - 2108 Couvet.**

**VOLS VIP A MAJORQUE**  
Réductions jusqu'à SFR. 250.- sur prix de base du Catalogue, températures déjà estivales, hôtels directement sur la plage. Encore des disponibilités pour chambres merveilleusement situées avec balcon vue mer, pension complète, grill gratuit sur la terrasse. L'offre balnéaire la meilleure de l'avis des connaisseurs.

**universal** Helligkreuz 36  
FL-9490 Vaduz 075/6 11 88 + Marterey, 5 Lausanne 021/20 60 71



Abaisser l'âge de la retraite ne résout pas le problème du chômage. Au contraire! Pour financer les nouvelles rentes, il faudrait encore accroître les prélèvements sur les salaires. Ces nouvelles charges inciteraient bien davantage les entreprises à rationaliser qu'à embaucher.

Cette réaction serait même vitale pour les firmes qui doivent affronter la concurrence étrangère toujours plus vive. Là où l'on ne parle pas de retraite dorée...

Ne menaçons pas l'**AVS**  
**NON** à l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite  
Comité neuchâtelois contre l'affaiblissement de l'AVS  
Responsable Didier Burkhalter

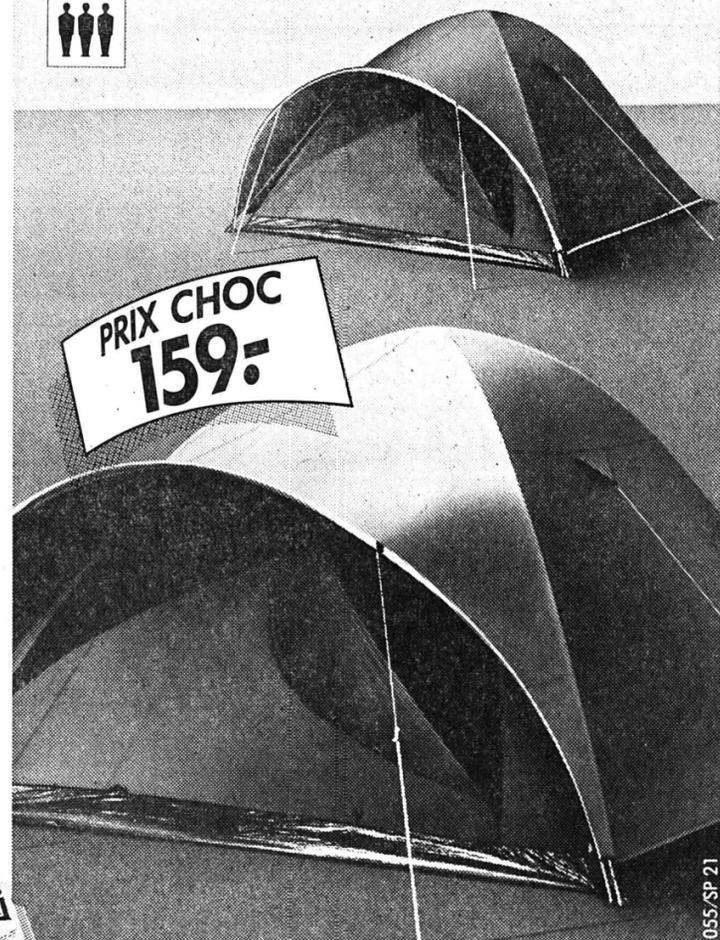
**innovation armourins printemps**

Un vrai toit sans se ruiner:

Tente igloo «Lucky Star» pour 3 personnes. Double toit en nylon. Tente intérieure en nylon/coton. Poids plume 4 kg.



**PRIX CHOC 159.-**



La Chaux-de-Fonds  
Le Locle



En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fauteuil, grâce à notre catalogue VPC, page 728, article 2

**COMMANDES**  
**TÉLÉPHONIQUES 021/20 19 20**

## Plus de 180 sportifs inscrits

4e Tournoi de football à six de Valangin

Organisé par le Football-Club Valangin sur le terrain du Breuil, dans les hauts du village, le 4e Tournoi à six se déroulera samedi et dimanche 18 et 19 juin prochains.

Manifestation populaire à succès, cette édition comprendra exceptionnellement 30 équipes, au lieu des 24 les autres années, le comité désirant satisfaire au mieux les demandes d'inscription, qui ne peuvent malheureusement pas encore toutes être acceptées.

La formule du succès de ce tournoi repose sur son excellente organisation, des finances d'inscription non surfaites et la remise de prix-souvenirs à chaque participant en plus des chal-

lenges pour les meilleurs. Les deux tentes abritant la cantine, avec cuisine chaude, offrant 150 places couvertes contribuent à faire de ces journées sportives une véritable fête populaire dans une ambiance chaleureuse.

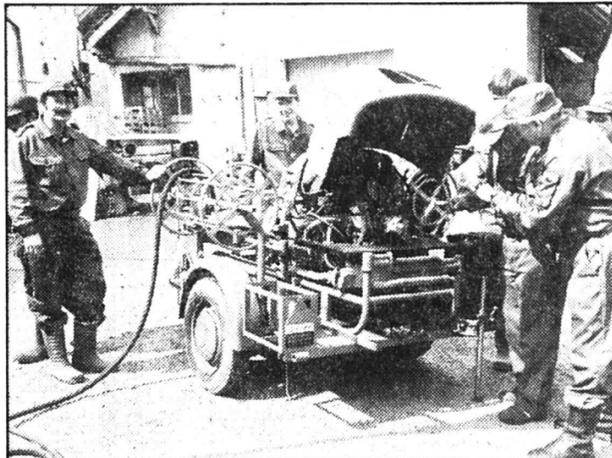


Le tournoi débutera samedi à 9 heures. En soirée, dès 20 heures, se déroulera le «souper raclette dansant à gogo», alors que les compétitions reprendront dimanche matin, la finale prenant place en fin d'après-midi.

(ms)

## Travaux pratiques

Cours de protection civile aux Geneveys-sur-Coffrane



La PC à l'instruction de détail.

(Photo Schneider)

L'Office communal de la protection civile vient d'effectuer un cours d'une semaine, les cadres étant mobilisés cinq jours durant alors que les hommes astreints ont procédé par rotations de deux jours. Au programme: instruction et travaux pratiques.

La première matinée a été consacrée à l'instruction formelle aux engins, aux premiers secours ainsi qu'aux mesures de protection en cas d'accident chimique ou atomique. Les pionniers ont été instruits à la lutte contre le feu.

Dans le cadre des exercices pratiques, la remise en état de la piste Vita, vieille de 15 ans, était souhaitée par les autorités. L'occasion était dès lors bonne de rendre service à la communauté, le chef local, M. Philippe Mathey s'étant

déclaré très satisfait des travaux effectués et de l'ambiance qui a régné pendant toute la semaine.

### ABRIS

L'effectif actuel de la PC est de 80 personnes instruites, mais il doit atteindre 120 personnes à moyen terme. Quant aux places protégées, il en manque encore 350 dans le village, un projet de construction communal près du Centre scolaire permettra de combler partiellement cette lacune puisque l'on va bâtir un poste de commandement et un abri de 200 places.

Le cours a été clôturé vendredi soir, en présence du conseiller communal Ernest Künzi qui a remercié tout le monde et a offert, au nom des autorités, le verre de l'amitié. (ha)

## Consensus à Fontaines

Nominations tacites des autorités

Le Conseil général de Fontaines a siégé hier soir pour se constituer. Grâce à un consensus spontané et de bon augure, toutes les nominations ont eu lieu tacitement.

Pour le Conseil général: président, M. Roger Duvoisin (soc); vice-président, M. Alain Marietta (lib); secrétaire, M. Willy Meier (rad).

Le Conseil communal a ensuite été nommé puis s'est directement réuni pour se constituer de la manière suivante: le nouveau président de commune sera M. Alain Vonlanthen (lib), expert-comptable diplômé, 41 ans, marié, deux

enfants; ses dicastères seront la surveillance générale, les Finances et les bâtiments. M. Gilbert Schulé (soc), vice-président; ses dicastères seront Travaux publics et Police. M. Pierre Durrenberger (rad), sera secrétaire et assumera les Services industriels. M. Denis Challandes (lib), s'occupera des Forêts et domaines.

Enfin, M. Oscar Oppliger (soc), nouveau, 30 ans, fonctionnaire postal, marié, un enfant, s'occupera des services sociaux, de la protection civile, du télé-réseau et de l'instruction publique. (bu)

## Situation du chômage dans le canton

L'évolution du chômage dans le canton durant le mois de mai 1988 indique une diminution de 87 personnes par rapport au mois d'avril dernier. La comparaison avec le mois d'avril 1987 permet de constater une diminution de 87 chômeurs et chômeuses. Le tableau ci-dessous reflète cette situation de la manière suivante:

	mai 1988	Avril 1988	Mai 1987
Demandes d'emploi.	1519	1608	1556
Placements	45	50	124
Chômeurs complets	1446	1533	1533

A relever que le 48,55% sont des hommes et le 51,45% des femmes.

Sur le plan sectoriel, les groupes de professions les plus touchés sont les suivants:

- industrie des métaux et des machines : 306 soit 21,16% des chômeurs
- administration, bureau, commerce: 294 soit 20,33% des chômeurs
- industrie horlogère : 133 soit 9,20% des chômeurs
- hôtellerie et restauration : 126 soit 8,71% des chômeurs
- bâtiment : 35 soit 2,42% des chômeurs

La répartition et la différence par district se présentent de la façon suivante:

Districts	Hommes	Femmes	Tot. mai 1988	Tot. avril 1988	Diff. + ou -
Neuchâtel	202	292	494	502	- 8
Boudry	83	102	185	188	- 3
Val-de-Travers	168	103	271	294	- 23
Val-de-Ruz	20	35	55	66	- 11
Le Locle	63	83	146	153	- 7
La Chaux-de-Fonds	166	129	295	330	- 35
Total	702	744	1446	1533	- 87 (comm)

## VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES

### Les quatre oui du pop

Oui à l'initiative pour la retraite à 60 et 62 ans: Sur le plan humain, la nécessité d'abaisser l'âge de la retraite est plus forte que toutes les idéologies. Un travailleur sur quatre n'arrive pas à «tenir le coup» jusqu'à l'âge qui donne actuellement droit à la retraite. Bien avant cet âge, il commence à entrer dans le douloureux circuit de la médecine, de celui des démarches à faire, souvent humiliantes, auprès de l'AI. Démarches qui aboutissent le plus souvent à l'exclusion sociale.

Oui à la politique coordonnée des transports. Si en matière de transport, 1987 a été marquée par «Rail 2000», 1988 le sera par la politique coordonnée des transports (PCT). Le pop qui depuis des années lutte pour une politique des

transports adaptée à l'homme et l'environnement pense qu'il ne faut pas saboter ce timide essai et vous invite donc à voter oui.

Oui au crédit de 20.875.000 francs pour l'amélioration de plusieurs sociétés de transports publics. Ces sociétés doivent devenir encore plus attractives et offrir une alternative efficace au transport individuel.

Oui au crédit de 3.440.000 francs pour l'étude d'un centre cantonal de traitement des déchets spéciaux et pour compléter les mesures de sécurité des installations de Catalyse Industrielle (CISA) à La Chaux-de-Fonds. Il est nécessaire de traiter chez nous nos déchets, nous devons prendre en charge les résidus de notre industrie. (comm)

## Une tuile pour le chauffeur

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

P. L. a conduit un camion surchargé de 3110 kg de tuiles, soit de 19,43%. A l'audience, le prévenu a admis sa négligence. Il a expliqué que, payé au mois et non à la course, il n'avait aucun intérêt personnel à surcharger son camion. D'autre part, un chargement de tuiles est difficile à estimer. Toutefois, le fait que les données de constructeur autorisent un chargement supérieur aux limites suisses n'enlèvent rien à la faute du prévenu.

Ce dernier, en l'absence d'antécédent similaire, a été condamné à 350 fr d'amende et 34,50 fr de frais.

### EXPOSITION

- Où va-t-on si on ne peut plus organiser une exposition le dimanche?

C'est la question qu'a posée H. J., prévenue d'infraction à la loi sur le repos hebdomadaire. De fait, l'intéressée organisait, le 27 mars 1988, pour la 7e année consécutive, une exposition de voitures dans l'enceinte de son garage, avec la collaboration de quelques membres de sa famille.

Or la loi, qui fêtera prochainement son 78e anniversaire, dispose que le dimanche est jour de repos hebdomadaire et qu'une autorisation est nécessaire pour l'ouverture des magasins. Un garage, desservi par les seuls membres de la famille de son propriétaire, est-il assimilé à un magasin? Le président rendra son jugement à huitaine.

Le Tribunal a siégé hier sous la présidence de M. Daniel Jeanne- ret, assisté de M. Patrice Philot, substitut au greffe. (zn)

### CONSEIL D'ÉTAT

#### Autorisation de pratiquer

La chancellerie d'Etat communique: Lors de sa séance du 1er juin 1988, le Conseil d'Etat a autorisé M. Laurent Dumont, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute.

### DÉCÈS

#### BÔLE

Mme Madeleine Quinche, 1921.

#### COUVET

Mlle Alice Crétenet, 88 ans.

#### PESEUX

M. Charles Masoni, 1900.

### Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

Rédaction Val-de-Ruz: Mario Sessa 038/53.22.72

Offre spéciale jusqu'au samedi 11 juin

Filets de truites importés

100 g ~~2.30~~ 2.-

**MIGROS** NEUCHÂTEL-FRIBOURG

divers

Centre de pédagogie curative du Jura bernois  
Ch. de Sonrougeux 10  
2710 Tavannes  
☎ 032/91 10 40

Journée «portes ouvertes»  
samedi 11 juin 1988, de 9 à 11 heures, et de 13 h 30 à 17 heures.  
Invitation cordiale à toute la population.

En abaissant l'âge de la retraite

on ménage la santé des travailleurs, on permet une meilleure répartition du travail, on prépare une retraite plus active et heureuse

**Votez oui**

les 11 et 12 juin  
Avivo neuchâteloise

vacances-voyages

VOYAGES-EXCURSIONS

**WITTWER**

Vacances en Espagne: **COSTA BRAVA**  
Du 17 juin au 7 octobre  
Départs tous les vendredis soir  
10 jours dès Fr. 388.-  
17 jours dès Fr. 534.-

Vacances sur l'Adriatique **LIDO DE JESOLO RIMINI**  
Du 18 juin au 20 août  
Départs tous les samedis matin  
9 jours dès Fr. 498.-

Renseignements et inscriptions: auprès de votre agence de voyages

M. Ousmane

voyant médium, résout vos problèmes difficiles, amour, chance, succès, etc...  
Travail garanti, résultats irrévocables.  
☎ 023 ou 0033/50 49 06 38

A vendre **Bus caravane Bedford**  
personnes, Etat neuf, 41 000 km.  
Prix à discuter, voir échange.  
☎ 039/26 99 41

**Achète**  
Meubles, bibelots anciens.  
E. Schnegg Antiquaire  
Gare 85b  
2314 La Sagne  
☎ 039/31 75 42

depuis 1969 vite résolues  
**dettes**  
ARMANC FINANCIERS S.A.R.L.  
2072 NEUCHÂTEL  
038.33.69.70

Solution du mot mystère: Laika

## Gruyère de bronze

### Récompense pour le fromager de Renan

Une belle récompense vient de couronner les efforts du fromager de Renan: une médaille de bronze pour le gruyère, en concours international des fromages de montagne, à Grenoble.

Très heureux de ce résultat, M. Ulrich Müller, fromager à Renan, précise que cela n'est possible que par une étroite collaboration entre agriculteurs et fromager. La fabrication d'un bon gruyère ne pouvant être menée à bien qu'avec du lait ayant une bonne moyenne de qualité et, bien sûr, la compétence du fromager. On sait que le gruyère est fabriqué à base de lait cru, donc non pasteurisé, ce qui démontre la nécessité d'un travail en commun.

Ce concours a lieu tous les quatre ans. Il est organisé par le ministère de l'Agriculture français, au Centre national des expositions et concours agricoles, à Grenoble. La laiterie de Renan pouvait participer dans la catégorie fromages de

montagne. La limite d'altitude partant de 800 mètres.

Les médailles or et argent ont été gagnées par des alpages, affinage par Macheret SA, Villars-sur-Glâne et pour celui de Renan, affinage V. Muhlenen à Dudingén.

La satisfaction de M. Müller est légitime car il participait à ce concours pour la première fois. La Suisse a d'ailleurs remporté 31 médailles sur les 142 qui ont été remises.

#### FIDÉLITÉ

D'autre part, une autre distinction agréable est parvenue à M. Georges Bühler, employé fromager à la laiterie de Renan. Elle lui a été décernée par la Société suisse d'industrie laitière, pour dix ans de fidélité au même employeur. Le cas est assez rare en fromagerie. M. Bühler a fait sa dernière année d'apprentissage à Renan puis, en deux étapes, il a entamé sa onzième année. (hh)

## Action «lits électriques»

### Pour le 25e anniversaire d'Hébron: un appel à la population

Pour marquer le 25e anniversaire de sa fondation, la maison de retraite Hébron, sise à Mont-Soleil, lance une action qui vise à réunir les fonds nécessaires à l'achat d'un lit électrique pour chaque pensionnaire. Actuellement, il lui manque encore la somme nécessaire à l'acquisition d'une quinzaine de pièces.

On se souvient que la Caisse d'épargne du district de Courtelary avait ouvert la voie cet hiver, qui offrirait à la maison de retraite son premier lit électrique. Depuis, la Loge maçonnique a fait de même, tandis que deux autres pièces ont été promises récemment à l'établissement.

#### 4500 FRANCS PAR PIÈCE

Il reste dès lors à réunir les fonds nécessaires à une quinzaine de lits électriques, ce qui constitue une somme importante, sachant que chaque pièce coûte 4500 francs. Mais les services que rendent ces lits, aux pensionnaires aussi bien

qu'au personnel, n'ont rien d'un luxe et justifient bien un effort collectif.

Tout prochainement, la maison Hébron enverra un dépliant et un bulletin de versement dans chaque ménage établi entre La Ferrière et Sonceboz. Par ailleurs, elle s'adressera également aux communes et bourgades avoisinantes. C'est que, si l'on favorise certes l'entrée des pensionnaires provenant de Saint-Imier - la cité erguélienne étant le seul organisme qui subventionne la fondation, à raison de 20.000 francs par année - on y admet cependant également, de temps à autre, des citoyens de

localités alentour. A relever que tous les dons, de quelque ordre de grandeur qu'ils soient, seront très bienvenus, les petits ruisseaux faisant toujours les grandes rivières.

#### UNE FÊTE LE 24 JUIN

Toujours dans le cadre de ce 25e anniversaire, une fête réunira, le 24 juin prochain, les pensionnaires de la maison Hébron, son personnel - dont bien sûr les directeurs, Mme et M. Hinterholz - les infirmières et les membres du Conseil d'administration notamment.

Une sortie sera par ailleurs organisée, pour tous les pensionnaires dont l'état de santé permet encore de quitter ainsi l'établissement. Dans le courant de l'automne prochain enfin, on mettra sur pied une journée portes ouvertes. En espérant que d'ici là, tous les pensionnaires jouiront de leur nouveau lit. (de)

## Restaurateurs trop nombreux à Court

### Les cafetiers et restaurateurs du district de Moutier font part de leurs problèmes

Le métier de bistrotier n'est plus la mine d'or qu'il a représenté, à moins de tenir un établissement en famille. Les revendications du personnel, les difficultés pour engager et pour obtenir des permis destinés à des étrangers font que tenir un établissement public représente de plus en plus une gageure.

Et quand à cela il faut ajouter que les restaurants sont trop nombreux et que les patentes sauvages foisonnent, on peut se rendre compte qu'il n'est plus évident d'être restaurateur.

Durant un avenir relativement proche, les clients des établissements publics doivent s'attendre à voir les prix augmenter. Les problèmes de coût du personnel, représentent le 40% du chiffre d'affaire, n'y sont, et de loin pas étrangers. En effet, la nouvelle convention collective qui va être signée ces prochains jours, prévoit une hausse du salaire et des congés, de même qu'une diminution des heures de travail.

Mais même en payant mieux le personnel de restaurant que celui de vente, le problème réside surtout dans l'engagement de ce personnel. En effet, plus personne ou presque, en Suisse du moins, n'accepte les horaires irréguliers. Et comme le district de Moutier par exemple, n'est pas en zone touristique, il est impossible d'engager des saisonniers et très difficile d'obtenir les permis de travail en général. Pour ce même district, 44 autorisations sont accordées pour les 96 établissements. Conséquence directe, la qualité du service baisse.

En plus de cela, la restauration évolue. Les normes d'hygiène n'ont jamais été aussi sévères, entraînant continuellement des travaux à effectuer. Les machines sont aussi de plus en plus chères, alors que les matières premières continuent d'augmenter. Rien d'étonnant donc, si avec les charges sociales en prime, les cafetiers vont devoir augmenter leurs prix.

Mais ce n'est pas tout. Il existe en prime le problème du nombre des restaurants: Selon la société des cafetiers, il faut entre 600 et 800 habitants pour qu'un établissement public puisse être viable. Dans le Jura bernois, ce n'est pas le cas puisqu'il existe un restaurant pour 236 habitants. Dans le district de Moutier, c'est encore pire puisque pour chaque tranche de 280 habitants, on trouve un café. Et encore, il n'est pas tenu compte des buvettes de société ou de stades. Pour la seule ville de Moutier, on en compte une douzaine. De plus, ce qui n'arrange pas les choses, de nouvelles patentes sont encore octroyées régulièrement.

Le pire, c'est tout de même ce qui commence à se faire régulièrement. Des restaurateurs ou des titulaires de patentes de sociétés les prêtent pour des mariages par exemple. Les restaurateurs perdent ainsi une bonne partie des banquettes. Les communes, certaines du moins, se rendent complices en prêtant des salles à cet effet. Et toutes ces soirées, les mariages ne sont pas les seuls concernés, ne sont pas prises en compte dans le total des établissements publics.

Le district de Moutier, ce sont ses cafetiers qui informaient la presse hier, n'est pas le seul à être concerné par ces problèmes. Le phénomène concerne tout le Jura bernois, la Suisse entière même. En se réfugiant derrière le tourisme, pourtant quasi inexistant dans cette région, les parents continuent à être accordés, sans tenir compte des difficultés des restaurateurs déjà en place. Il ne faudra donc pas s'étonner si, à brève échéance, des établissements publics vont se fermer.

D. D.

#### SAINT-IMIER

## Le cirque dans la rue!

A l'occasion de l'Imériale qui se déroulera vendredi et samedi prochains, personne ne savait ce qu'Espèce Noir et Maurice Born réservaient à la population pour cette 10e édition de la fête. Le voile est désormais levé: Espace Noir offre un cadeau princier à Imériale.

Une troupe professionnelle de la région de Lyon se produira en effet, pour la première fois en Suisse, en un spectacle où jongleurs, fil-de-ferristes, voltige au trapèze, cracheurs de feu, femmeserpent et illusionnistes animeront durant le samedi la rue principale de Saint-Imier, avec un passage à 13 h 30 et 18 h, sans oublier un spectacle qui sera présenté devant Espace Noir à 14 h 30 et 16 h 30. Le «Paillasse ambulante» - tel est le nom de cette troupe - animera également le défilé des fanfares, vendredi dès 19 h 30.

(cab)

## IMERIALE



Saint-Imier  
10-11 juin 88  
Xe du nom

## Assemblée de printemps

### HC Saint-Imier

Vendredi passé, à l'Hôtel de l'Erguël, le HC Saint-Imier tenait sa traditionnelle assemblée de printemps sous la présidence du toujours souriant Jean Molleyres en présence de plus de soixante membres dont une belle poignée d'anciens et du président d'honneur Chs. Baertschi.

Nous reviendrons dans une prochaine édition plus en détail sur cette assemblée d'une des plus importantes sociétés imériennes.

Nous pouvons toutefois d'ores et déjà écrire qu'une belle stabilité règne tant au sein du comité que des équipes et que malgré un déficit d'exploitation de 4900 fr, les finances du club sont saines. (cab)

## Imériens honorés

### Nouveaux directeurs de fanfares

Samedi se déroulait à Saint-Blaise les examens finaux du cours de directeur de fanfares pour le Jura bernois et le canton de Neuchâtel.

Ce cours organisé par l'Association fédérale de musique (AFM) était placé sous la haute direction de M. Gérard Viette, directeur du Corps de Musique de Saint-Imier. M. Pascal Favre, directeur professionnel de Payerne, fonctionnait comme chef expert. Ce cours

s'étend sur trois années à raison d'un semestre par année (saison d'hiver) et se déroule à Neuchâtel. Neuf candidats en ont pris le départ et sept l'ont terminé avec succès, avec parmi ceux-ci deux Imériens: MM. Daniel Pasqualetto et Jean-Claude Linder. Ces deux musiciens mettent leur talent au service du Corps de Musique et dirigent avec maîtrise la nouvelle Fanfare des Cadets. (cab)

#### CARNET DE DEUIL

CORGÉMONT. - A Saint-Imier, où elle séjournait depuis plusieurs mois au Home Les Lauriers, vient de décéder dans sa 94e année, Mlle Léa Giroud.

Née à Corgémont, Mlle Léa Giroud a passé toute son existence dans la localité. Pendant de nombreuses années, elle visitait dans la région une fidèle clientèle à laquelle elle offrait de la lingerie de corps et de ménage, marchan-

dise qu'elle transportait avec elle allant d'une maison à l'autre.

Son état de santé l'avait obligée à quitter son appartement pour être tout d'abord hospitalisée et par la suite devenir pensionnaire du home. Elle laisse le souvenir d'une personne agréable, d'un caractère gai et très sociable, qui se prêtait volontiers à la conversation. (gl)

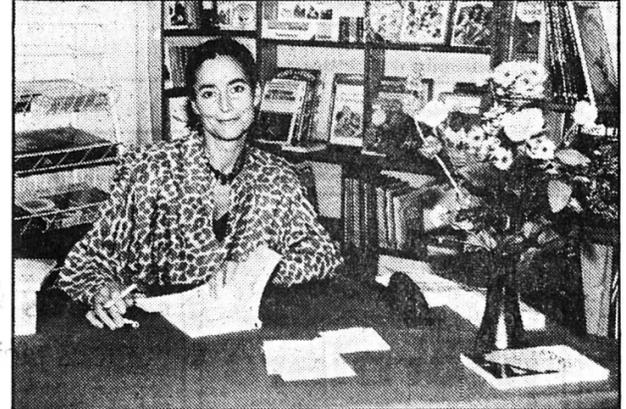
#### TRAMELAN

## Peintre-romancière de chez nous

Claudine Houriet dédicait samedi 4 juin à Tramelan son roman «Ressacs», qui vient de sortir aux Editions de la Prévôté. C'est le premier roman édité de l'auteur dont les poèmes, des textes et des nouvelles ont déjà paru dans différentes publications.

Il y a une dizaine d'années que l'écriture est devenue une nécessité pour Claudine Houriet. A la base de son inspiration, une émotion déclenchée souvent par un rien, l'expression d'un visage, le tremblement d'une voix, un paysage. Peu à peu, une atmosphère investit l'auteur, des personnages l'envahissent, de plus en plus réels et obsédants au fil des mois, finissant par la contraindre à leur donner vie.

Se dessine alors la première trame du roman, suivie de longs mois de travail. La difficulté est grande devant les mots, matériau à la fois tout-puissant et désiroire, souvent rebelle, reflétant mal le cheminement de la pensée. Claudine Houriet dit être fascinée par la fragilité de l'homme. Elle aimerait pouvoir fixer sur le papier le



Claudine Houriet, romancière et peintre ou peintre et romancière, lors de la séance de dédicace de son premier roman édité ayant pour titre «Ressacs».

moment tenu où l'équilibre d'un être se rompt, dévolant tout à coup sa précarité. Non pas avec la plume détachée et avide d'un voyeur, mais avec une attention solidaire, fraternelle.

Rappelons que Claudine Houriet est aussi peintre. Elle tente pour l'instant de mener de front

les deux démarches, écriture et peinture.

C'est donc un véritable honneur pour Tramelan et ses habitants que de pouvoir compter dans ses murs une telle artiste qui leur apportera très certainement encore d'autres romans tout aussi passionnants que «Ressacs».

(comm/vu)

## Concours de pêche fort disputé aux Reussilles

Inscrite dans le cadre des festivités qui ont marqué l'année dernière son 60e anniversaire, la Société de pêche «La Marnière» a donné l'occasion aux non-membres de découvrir les beautés de son étang et de taquiner le poisson.

Même si le soleil a faussé compagnie aux organisateurs, le concours a eu lieu dans de bonnes conditions, surtout si l'on tient compte des prises effectuées durant la journée. L'excellente ambiance qui a régné durant la partie gastronomique ou des cuis-tots occasionnels ont tout mis en œuvre pour satisfaire chacun aurait mérité une plus grande participation.

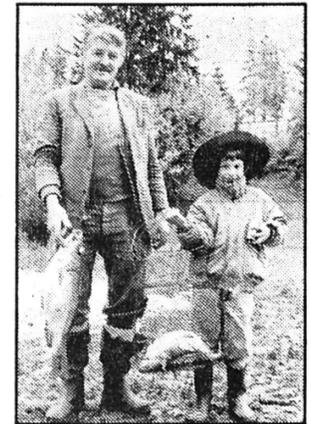
Ce concours réservé aux habitants de la commune de Tramelan s'est déroulé en deux manches. Les participants ont été répartis en deux catégories, pour les enfants jusqu'à 14 ans et pour les adultes. Notons la sympathique participation de Georges Cairney, ressortissant écossais, qui non seulement s'est distingué en obtenant la médaille de bronze, mais également pour esprit vif faisant même oublier les bouchons aux plus chevronnés pour une bonne partie de rire.

Chez les adultes, le premier rang a été obtenu par Jean-Pierre Mathez qui a pêché une magnifique carpes de 3.540 kg. Chez les

enfants, Mike Dessaulles a dû se cramponner à sa canne lorsqu'il a eu au bout de sa ligne une carpe de 3.130 kg. Le président de la société, M. Jean-Marie Voumard, a donné le classement.

Catégorie adultes: 1. Jean-Pierre Mathez 5540 points; 2. Stéphane Nicolet 1775 points; 3. Georges Carney 1410 points. - Puis: 4. Patrice Mathez; 5. Sidney Vuilleumier; 6. Mauro Fioritto; 7. Marco Mathez.

Catégorie enfants (jusqu'à 14 ans): 1. Mike Dessaulles 3130 points; 2. Alexandre Braillard 1600 points; 3. Frédéric Friedli 1370. Puis: 4. Karen Mathez; 5. Marc Farron; 6. Denis Cuenin; 7. Swenn Zürcher. (vu)



Les vainqueurs du concours: Jean-Pierre Mathez (à gauche) et Mike Dessaulles. (Photo vu)

#### DISTRICT DE COURTELARY

### Regroupement forestier

Le jeudi 16 juin, à Sonceboz, les propriétaires forestiers du Jura bernois décideront de la création d'un cercle forestier du Jura bernois. Jusqu'à présent, ces propriétaires étaient groupés en quatre associations régionales qui subsisteront: Chasseral, Vallée de Tavannes, Moutier et environs, Laufon. De plus, quelques communes ou bourgades (Tramelan, Nods, La Neuveville...) étaient à l'écart ou rattachées à d'autres associations hors Jura bernois.

Par ce «rassemblement» général de tous les propriétaires forestiers, y compris les privés, la voix du Jura bernois devrait se faire mieux entendre, au niveau de l'association cantonale certes, mais aussi dans les milieux politiques à même de décider les mesures nécessaires face à la détérioration persistante et néfaste pour tous de l'économie forestière. (comm)



ROUTES NATIONALES SUISSES  
République et Canton de Neuchâtel  
Département des Travaux publics

## SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise de la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la tranchée des Rouges-Terres est.

L'appel d'offre portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- palplanches	4 100 m <sup>2</sup>
- ancrages	110 p
- déblais	33 000 m <sup>3</sup>
- remblais	20 000 m <sup>3</sup>
- béton	9 300 m <sup>3</sup>
- coffrages	11 700 m <sup>2</sup>
- armatures	860 to
- étanchéité	11 200 m <sup>2</sup>

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au vendredi 24 juin 1988, en précisant qu'il s'agit du lot 7.456 - 1463 auprès de l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département  
A. Brandt



ROUTES NATIONALES SUISSES  
République et Canton de Neuchâtel  
Département des Travaux publics

## SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise de la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la tranchée des Rouges-Terres ouest.

L'appel d'offre portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- palplanches	5 700 m <sup>2</sup>
- ancrages	170 p
- déblais	26 000 m <sup>3</sup>
- remblais	38 000 m <sup>3</sup>
- béton	10 000 m <sup>3</sup>
- coffrages	11 700 m <sup>2</sup>
- armatures	930 to
- étanchéité	11 200 m <sup>2</sup>

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au vendredi 24 juin 1988, en précisant qu'il s'agit du lot 7.456 - 1461 auprès de l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département  
A. Brandt

### offres d'emploi



**Menusiers + aides**

atelier ou pose

**Charpentiers + aides**

Suisses ou permis valables

**27 11 55**

Nous cherchons:  
**1 MONTEUR EN CHAUFFAGE CFC**  
sachant travailler seul.

**1 MENUISIER CFC**  
pouvant être indépendant dans son travail.

**1 FERBLANTIER CFC**  
ou

**1 AIDE FERBLANTIER**  
avec connaissances pour travailler seul. Entrée tout de suite.

Travinter

039/23 55 23

L.-Robert 64,  
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive,  
publicité par annonces

### Immobilier

Jeune étudiant de l'école d'ingénieurs cherche à louer début août au Locle

**studio ou 2 pièces**

maximum Fr. 400.- par mois.  
☎ 032/41 41 42

Midi de la France (Gard)  
A vendre:

**magnifique villa**

tout confort, 2 appartements 250 m<sup>2</sup> habitables, entrées indépendantes.

Très grand garage. Prix: Sfr. 380 000.- à discuter.  
039/28 20 01 ou 0033/66 60 71 63

### divers



J. Held  
La Chaux-de-Fonds  
Av. L.-Robert 51  
(sous les arcades)  
☎ 039/23 39 55

Vendez-nous votre

**OR**

Bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux. Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse. Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.

Darlehens AG  
Bifangplatz 73  
4600 Olten  
☎ 062/26 54 26

Couple avec enfants, cherche, dans la région La Chaux-de-Fonds - Le Locle

**appartement 4-5 pièces**

Faire offre sous chiffres GT 8783 au bureau de L'Impartial.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, à Tavannes (Grand-Rue 53-55)

**appartements 3 pièces**

cuisines agencées.

☎ 032/91 44 75 (conciergerie) ou 061/89 27 73 (gérance)

A louer à Saint-Imier tout de suite, rue Baptiste-Savoie 53

**appartement de 3 pièces**

récemment rénové. Cuisine agencée, bains/W.-C., près des communications, loyer par mois Fr. 590.- + charges Fr. 90.-. Garage Fr. 90.-. ☎ 061/99 50 40

A louer à Renan/BE tout de suite, rue des Convers 207, à 5 minutes de La Chaux-de-Fonds, joli, spacieux

**appartement de 4 1/2 pièces**

endroit tranquille et ensoleillé, 1er étage, balcon, cuisine agencée. Fr. 680.- + 80.- charges, garage Fr. 90.-. ☎ 061/99 50 40

A louer à Saint-Imier

**appartements de 4, 3 et 2 pièces**

Hadorn Automaten, 3052 Zollikofen, ☎ 031/57 25 05

A louer tout de suite à Tramelan, Grand-Rue 89, bel

**appartement de 2 1/2 pièces**

récemment rénové, avec cuisine agencée, entrée séparée dans maison familiale de 4 appartements, situation tranquille. Loyer Fr. 560.- + Fr. 60.- de charges. ☎ 061/99 50 40

### divers

**L'ÉCHOPPE**

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Le grand magasin de petite surface

**Morbiers anciens**

révisés, garantis, avec le service après-vente du spécialiste:

**Horlogerie ROCHAT**

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Week-end

**photos d'antan**

Techniques d'autrefois  
Samedi 11 juin de 14 à 18 heures, dimanche 12 juin de 9 à 18 heures.

Inscription: C.A.R., Serre 12, La Chaux-de-Fonds, ☎ 28 47 16

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



LA VOIX D'UNE RÉGION

**Bulletin de souscription**

Je désire m'abonner pour

- 3 mois à Fr. 47.-  
 6 mois à Fr. 89.50  
 12 mois à Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

André Besson

## Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vuillens

On évoquait encore souvent cette histoire lors des agapes familiales ou des banquets. On en riait en rappelant la confusion, les quiproquos engendrés par cet incident fortuit. Lorsqu'on avait appris la vérité ce jour-là, tout s'était terminé pour les femmes autour d'un café chaud, pour les hommes autour d'une bouteille de vin d'Arbois.

Pendant près d'une minute, Brigitte Rosset resta à sa place, indécise, sans très bien savoir quel parti elle devait prendre. Dans la petite salle de classe, les enfants avaient eux aussi prêté l'oreille en entendant la sirène. Mais

comme leur maîtresse ne semblait pas s'émouvoir ils s'étaient remis sagement à leur rédaction.

La persistance du signal d'alerte finit cependant par intriguer la jeune enseignante. Celui-ci était émis par des coups de deux secondes séparés par trois secondes de silence, le tout prolongé sur une minute. Or elle réalisa soudain que les hurlements de la sirène excédaient la durée prévue pour les essais.

Tout à coup, une rumeur inhabituelle monta des rues du village. On entendit, outre des hurlements de chiens des voix humaines qui criaient, qui appelaient, aussi des pas précipités. Joint à la persistance de la lancinante trompe d'alarme, ce brouhaha tira Brigitte Rosset de son indécision.

Une crainte encore sans fondement précis lui serra la gorge. Elle se leva et, frappant dans ses mains dit d'un voix brève:

- Debout les enfants! Il faut sortir!

- J'ai pas encore fini Mademoiselle, protesta un garçon penché sur sa copie.

- Ça ne fait rien! Vite! Tout le monde dehors!

Beaucoup plus que ses paroles, le ton anxieux de leur maîtresse fit comprendre aux élèves qu'il se passait quelque chose de grave.

Tous avaient bien sûr entendu parler du barrage dans leur famille même si on le tournait souvent en dérision. Les plus grands se demandèrent à leur tour s'il n'était pas à l'origine de cette soudaine alerte.

La petite classe se vida en vingt secondes, sans bousculade. Les enfants se retrouvèrent dans la cour inondée de soleil. A présent, ils étaient tous inquiets, certains déjà paniqués, d'autres au bord des larmes.

Surmontant sa propre angoisse, Brigitte Rosset eut l'idée d'user d'un subterfuge pour amener les élèves à gagner rapidement les hauteurs.

- Nous allons faire un jeu, dit-elle. Les cinq premiers dans chaque cours qui arriveront au Meix-noir auront droit à une récompense. Allez, partez! Vite!

Le Meix-noir était une vieille ferme que les Allemands avaient incendiée lors des combats contre les maquis du Haut-Jura en 1944. Elle était située au revers de la montagne, à plus de cent mètres au-dessus du niveau de la Rixouse. On y accédait par un sentier rocaillieux taillé dans la falaise.

Aucun enfant, même les plus petits ne fut vraiment dupe de ce mensonge. Tous comprirent que leur vie était en danger. Ils en furent

d'autant plus convaincus lorsque plusieurs parents affolés arrivèrent à l'école. Une maman eut même le tort de s'écrier en prenant sa fillette de cinq ans dans les bras:

- Sauvez-vous! Le barrage vient de craquer!

D'autres cris de détresse montèrent aussi du centre du village.

- Au secours! Au secours!

En dehors du déclenchement inopiné de la sirène, personne ne savait ce qui se passait. Aucune communication téléphonique n'était venue confirmer ou infirmer la catastrophe. Les habitants en étaient réduits à des suppositions. Tous envisageaient le pire. Une peur animale confuse, originelle les prenait aux entrailles. La terreur ancestrale préjudant aux grandes calamités de l'humanité s'était emparée de la population. Désormais une seule et unique idée animait les villageois: fuir!

Comme un envol de moineaux piailliers, les enfants détalèrent dans une course éperdue en direction de la montagne. Les plus grands ne tardèrent pas à distancer les plus jeunes. Ceux-ci couraient en pleurant, en appelant désespérément leurs mères. L'institutrice n'abandonna pas ces petits malheureux.

(A suivre)

## La grogne à la foire des plantons

Marchands et forains mécontents à Saignelégier

C'était hier à Saignelégier la traditionnelle foire aux plantons. Aux environs de midi, les stands étaient encore garnis. Mécontents, les marchands n'accusent pas la météo peu clémente mais bien plutôt le marché horticole qui s'est tenu samedi à la halle-cantine, et qui a connu un fort succès.

Le but des horticulteurs jurassiens était clair: inciter les franc-montagnards à acheter jurassien. Or les marchands présents hier à Saignelégier venaient essentiellement des cantons de Neuchâtel et du Jura. Les Neuchâtelois se sont dit dégoûtés du mauvais tour joué, contestant par ailleurs la provenance exclusivement jurassienne des produits vendus samedi au premier marché horticole régional.

### LA FIN DES FOIRES

La question peut se poser: cette concurrence qualifiée de «sauvage» par les marchands va-t-elle

sonner la fin des traditionnelles foires de printemps? Pour le maire de Saignelégier Pierre Beuret, la question ne se pose pas, il y aura toujours des marchands. D'ailleurs les horticulteurs sont venus un samedi jour traditionnel de marché et chacun peut en faire de même.

Les forains qui profitent habituellement de l'affluence du marché des plantons faisaient eux aussi grise mine face au peu d'animation des rues.

Va-t-on dès l'an prochain assister à la guerre des plantons? L'avenir le dira.

GyBi

# Jeunes brigands repentis

## Correctionnel de Delémont: deux peines avec sursis

Deux jeunes gens âgés de 19 et 20 ans ont comparu hier matin au Tribunal correctionnel de Delémont présidé par Pierre Lachat, pour vol, tentative de vol, brigandage et infraction à la loi sur les stupéfiants.

Ce jugement auquel assistaient deux classes d'élèves étudiant le droit était empreint de gravité didactique autant que de considération clémente pour deux jeunes gens qui, s'ils parviennent à se stabiliser complètement, pourront reconstruire leur avenir avec calme et lucidité.

Les deux jeunes prévenus qui se connaissent depuis plus de 15 ans nouent, il y a trois ans un compagnonnage qui va sombrer en juin et juillet 87 dans la petite délinquance. Ils ont chacun leur personnalité propre; l'un n'influence pas l'autre. Ils ont cependant en commun une instabilité professionnelle - contrats d'apprentissage cassés, échec... - et une

carence affective, tout particulièrement pour P. C., insatisfait et tourmenté par sa vie familiale. Ils ont d'autre part fumé régulièrement du haschisch et ont touché tous deux à l'héroïne, puis ont complètement décroché de cette dernière.

Après avoir commis divers larcins, seul ou à deux, manquant d'argent, ils décident en juillet 87 de s'attaquer en plein jour à une boutique delémontaine, visages masqués et couteaux en main. Très vite, la police les arrêtera et découvrira, après perquisition chez eux, le butin: 490 francs. La vendeuse du magasin qui semble n'avoir pas été effrayée ne portera pas plainte.

Un seul témoin fut entendu pour décrire favorablement P. C.

avec lequel il a entretenu des relations amicales puis professionnelles sans histoire.

Les dossiers établis par les assistants sociaux ont été lus à huis clos à la demande du défenseur des prévenus, apportant beaucoup d'atténuations aux circonstances.

Dans son réquisitoire, le procureur Steullet a notamment insisté sur la gravité du brigandage qualifié (braquage du magasin avec couteaux) qui se paie, selon le Code pénal, de 12 mois d'emprisonnement au minimum. Mais admettant le repentir sincère des jeunes gens, il demandait aux juges, pour tous les chefs d'inculpation, au minimum 6 à 10 mois d'emprisonnement plus un délai d'épreuve de trois ans et une mise sous patronage.

Le défenseur de P. C. et J. C. faisait écho à la franchise des jeunes gens: tous les faits étaient

reconnus. Il insistait, parmi toutes les circonstances atténuantes, sur le fait que ses clients avaient, de par leur propre initiative, dédommagé des personnes lésées par leur méfait, et retrouvé une meilleure stabilité professionnelle et affective. Une peine de six mois avec sursis sur deux ans lui paraissait suffisante; quant au patronage, il ne lui paraissait pas expressément nécessaire, le mandat de confiance étant admis pour l'avenir.

Ne voulant pas minimiser la gravité des faits - particulièrement le braquage du magasin qui par chance n'a pas mal tourné - les juges ont requis huit mois de prison avec sursis sur trois ans pour chacun des deux prévenus, moins 16 jours de préventive. Les frais de justice sont partagés équitablement (2105 fr pour chacun). La mise sous patronage a été admise pour une durée de trois ans. (ps)

## FRANCHES-MONTAGNES

# Un succès... d'Enfers!

## La fête des caisses à savon parfaitement réussie



De véritables pilotes en herbe!

(Photo y)

Une fois par année, le village des Enfers est en fête à l'occasion de sa traditionnelle course de caisses à savon. Il faut bien dire que les organisateurs s'y entendent parfaitement pour assurer la réussite de leur manifestation.

Dans une sympathique cantine adossée à l'école, ils accueillent chaleureusement leurs visiteurs venus plus pour fraterniser que pour assister aux exploits des pilotes en herbe, qui s'élancent de Montfaucon en direction de ce

petit paradis que sont Les Enfers franc-montagnards. La course s'est bien déroulée, sans le moindre accident. La montgolfière qui devait emporter les spectateurs pour admirer la course d'en-haut n'a pu décoller en raison de la bise. Ce fut le seul contre-temps de la journée. Les participants, récompensés par une vingtaine de coupes et de nombreux prix sont repartis contents à l'image de ce petit Français dont les parents n'ont pas hésité à parcourir 400 km pour être fidèles au rendez-vous des Enfers. (y)

### LES RÉSULTATS

Cat. 1 pneus gonflables 6 à 10 ans. - 1. Yves Stengel, Villeret; 2. Eric Stengel, Villeret; 3. Steve Paratte, Les Breuleux; 4. Florian Monnier, Champéry; 5. Sébastien Bressoud, Choex.

Cat. 2 pneus gonflables 11 à 13 ans. - 1. Rolf Oswald, Cordast; 2. Stéphane Baume, Saignelégier; 3. Frédéric Couturier, Choex; 4. Hervé

Meyer, Porrentruy; 5. Emmanuelle Duloya, Ligsdorf.

Cat. 3 pneus gonflables 14 à 16 ans. - 1. Marco Oberli, La Chaux-de-Fonds; 2. Thierry Schneider, Les Breuleux; 3. Roméo Andreani, Delémont; 4. Grégory Horodyski, Riedisheim; 5. Eddy Comastri, Mettembert.

Cat. 4 pneus pleins 6 à 11 ans. - 1. Fabrice Buser, Froideville; 2. Nicolas Schneider, Villarepos; 3. Joëlle Cochand, Echallens.

Cat. 5 pneus pleins 12 à 16 ans. - 1. Patrick Leuba, Préverenges; 2. Denis Savary, Bressaucourt; 3. Patrick Oppliger, Prilly.

Cat. 6 side-car 14 à 19 ans. - 1. L. Oberli - M. Oberli; 2. C. Haldimann - J. Bitz; 3. P. Marquard - P. Huck; 4. P. Thuner - C. Correvon; 5. M. Oppliger - P. Oppliger.

Cat. 7 libre sans limite d'âge. - 1. Bernard Serol, F-Roanne; 2. Christophe Correvon, Molondin; 3. Michel Savary, Porrentruy.

# Centre de loisirs des Franches-Montagnes

Deuxième exposition d'artiste

Deuxième exposition d'artiste au Centre de loisirs des Franches-Montagnes: après Myrha, établi actuellement aux Breuleux, Laurent Boillat (1911-1985) qui laisse derrière lui une œuvre considérable.

L'infirme partie de son œuvre que l'on peut admirer actuellement aux cimaises du CL réunit quelque 120 gravures sur bois. Le vernissage de l'exposition a eu lieu samedi après-midi; Clément Saucy, des Breuleux, qui eut pour tâche d'organiser cette exposition avec Paula Boillat, l'épouse du peintre disparu, disait brièvement quelques

mots pour laisser ensuite la parole à Michel Girardin, directeur de l'Institut pédagogique de Porrentruy et beau-fils de l'artiste.

Celui-ci dressa avec brio un portrait du peintre, ainsi qu'une radiographie exhaustive de son œuvre et de sa vie. Très émue, Paula Boillat a remercié chaleureusement tous ceux qui ont contribué à élaborer cette exposition. (ps)

Exposition Laurent Boillat, Centre de loisirs des Franches-Montagnes. Ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et 19 h - 21 h; le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 heures, jusqu'au 3 juillet.



L. Boillat laisse derrière lui une œuvre considérable. (Photo ps)

## COMMUNIQUÉ

### Caisses noires: le RJ réagit

Le Rassemblement jurassien communique:

Le procès intenté à Werner Martignoni, membre déchu du gouvernement bernois à la suite du scandale des «caisses noires», ne portait que sur les versements faits par la Caisse hypothécaire du canton de Berne à certains partis politiques. Quant aux fonds secrets utilisés illégalement par les membres du collège gouvernemental depuis plus de quarante ans, ils n'ont donné lieu à aucun procès. Pas plus que les tricheries dont ils se sont rendus coupables au cours du processus d'autodétermination appliqué au Jura. A Berne, le déni de justice est roi.

M. Martignoni devait répondre des abus de confiance et détournements commis dans le cadre de la Caisse hypothécaire. Pour sa défense, il a déclaré que la situation politique était grave et que l'aide financière fournie aux partis traditionnels était motivée... par l'atmosphère qui régnait dans le Jura. Ces explications, qui visent à faire passer la raison d'Etat bernoise avant les exigences du Code pénal, n'ont pas été retenues par le procureur du canton de Berne. Celui-ci avait demandé, la semaine dernière, que Martignoni soit condamné à une peine de cinq mois de prison avec sursis.

Ceux qui pensaient trouver encore un reste de justice à Berne se sont trompés. Sans tenir compte de la réquisition du procureur, le tribunal «aux ordres» a acquitté Martignoni purement et simplement.

Devant ce nouveau scandale, qui est de nature à pousser les honnêtes gens à des actes de révolte, le Rassemblement jurassien constate une fois de plus que le canton de Berne est corrompu jusqu'à la moëlle, au niveau de tous les pouvoirs, comme il l'était à la veille de la Révolution française; relève que cet Etat de proie, réputé tel dans l'Histoire, continue de violer les lois des pays civilisés pour assurer sa domination sur des territoires mal acquis; accuse le Conseil fédéral de favoriser ce gangstérisme politique par son obstination à vouloir se déclarer «incompétent» pour répondre aux requêtes de la République et canton du Jura; demande au Gouvernement jurassien d'abdiquer son silence et de faire, devant l'opinion publique, les démonstrations qui s'imposent, invite le procureur du canton de Berne à prouver qu'il n'est pas complice des bassesses politico-judiciaires bernoises et à sauver son honneur, par conséquent, en faisant appel de la décision inique de ce tribunal. (comm)

## GOUVERNEMENT

### Peu d'arriérés d'impôts

Répondant à une question du député démocrate-chrétien Gérard Cretin, le Gouvernement indique que les arriérés d'impôts n'atteignent pas une importance telle qu'elle justifierait de prendre des mesures particulières. Cette réponse confirme le résultat de notre enquête parue dans notre édition du 16 mai dernier. Elle démontre que la mensualisation de l'impôt, loin d'en retarder le paiement, l'avait au contraire accéléré.

Le Gouvernement précise que 87% de l'impôt étaient encaissés 12

jours après le décompte final en 1987, contre les 75% en 1985. Deux mois après l'échéance, les paiements couvraient les 89%, contre 86,8% en 1985. Encore faut-il tenir compte des taxations provisoires qui ne donnent pas souvent lieu à un paiement intégral dans les délais d'échéance. Le Gouvernement renonce donc à prendre des mesures afin d'améliorer encore l'encaissement de l'impôt qui est rapidement redistribué aux communes par les Services de l'Etat.

V. G.

## VOTATIONS FÉDÉRALES

### Non à la PCT

On nous communique:

Le 12 juin prochain, le peuple et les cantons seront appelés à se prononcer sur les articles constitutionnels relatifs à la politique coordonnée des transports.

Le résultat de cette votation aura des conséquences fondamentales pour l'avenir du trafic privé

et en particulier pour les automobilistes.

En fait, la politique coordonnée des transports est une tentative grossière de financer les projets gigantesques des transports publics avec les deniers des usagers de la route. Une telle politique doit être massivement rejetée le 12 juin prochain. (comm)

### Les Rangiers: automobiliste blessée

Un peu avant 14 heures, hier, une automobiliste circulant des Rangiers en direction de Delémont à vive allure n'a pu maîtriser son véhicule dans la forêt de Noirbois. Déportée à gauche, elle a heurté le

talus avant de retraverser la chaussée et de s'immobiliser sur le toit quelque 50 mètres en contrebas de la route. Blessée, la conductrice a été transportée par ambulance à l'Hôpital de Delémont.

## VOTATIONS FÉDÉRALES

### Politique des transports: les raisons du oui

Créé à l'initiative du parti socialiste, du pop et de combat socialiste - le pcsi, bien que favorable à la pct ne s'y est pas associé - un comité en faveur du oui à la politique coordonnée de transports (pct) a présenté ses arguments lundi à Delémont.

Se sont exprimés Jean-Claude Hennet, secrétaire de l'ast, Max Goetschmann, député et Jacques Stadelmann, maire de Delémont.

Les mesures qu'engendreront les normes constitutionnelles prévues dans le pct seront profitables au Jura, à ses régions. Les bases légales d'une solidarité financière active en faveur des régions, périphériques assurent que des financements profitables au Jura pourront en découler. L'entretien de routes reconstruites d'intérêt régional sera financé par ce biais de la part de la Confédération. Tel est le cas notamment de l'axe routier Delémont-La Chaux-de-Fonds.

De plus, la compensation des charges en matière de transports qui prend en compte les charges de tous les cantons et des communes sera profitable aux communes jurassiennes. Enfin, une quote-part des recettes de la Confédération permettra de financer les transports publics, ce qui est très judicieux. Tels sont les principaux arguments avancés à Delémont par les partisans du oui à la pct.

Le comité du oui à la pct s'étonne enfin de la volte-face des deux députés radicaux aux Chambres fédérales. Tant Michel Fluckiger que Pierre Etique étaient partisans de la pct. Le second était même le vice-président suisse du comité de soutien. Il a quitté le bateau. Son collègue Michel Fluckiger, qui a de même voté le projet aux Chambres fédérales, agit maintenant activement contre la pct.

V. G.

● autos - motos - vélos



**BMW 730i:  
TECHNOLOGIE PILOTE —  
DESIGN ÉCLATANT.**

Moteur de 3,0 litres à 6 cylindres en ligne avec électronique numérique du moteur (Motronic 3ème génération), 184 ch, 260 Nm à 4000 tr/min.

Agence officielle BMW  
**Gérolf Andrey**  
**La-Chaux-de-Fonds**  
Bd des Eplatures 51  
Téléphone 039/26 40 36



BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf, 730iC87

● avis officiels

OFFICE DES FAILLITES — COURTELARY  
☎ 039/44 11 53

**Vente aux enchères publiques  
d'un hôtel-restaurant à Sonvilier**

(unique séance d'enchères)

Vendredi 17 juin 1988, à 15 heures, au Restaurant du Cheval Blanc à Sonvilier, il sera offert en vente aux enchères publiques, l'immeuble ci-après décrit, dépendant de la faillite des époux Biller Ernst et Magdalena, à savoir:

**COMMUNE DE SONVILIER**

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
727	«Rue Fritz-Marchand» habitation-auberge No 18, assise, aisance	11.52	Fr. 547 400.—

Estimation de l'expert: Fr. 840 000.—.

L'immeuble comprend principalement:

sous-sol: local de chauffage avec citerne de 13 000 litres, buanderie, caves voûtées; rez-de-chaussée: salle de restaurant avec petite salle à manger dans le prolongement, de 25 places chacune, cuisine bien équipée, deux salles de société de 35 places chacune, W.-C.;

1er étage: chambres d'hôtel, 1 appartement de 4 pièces, cuisine;

2e étage: 2 appartements de 4 pièces, cuisine;

3e étage: 1 appartement de 3 pièces, 2 studios, 3 chambres destinées au personnel, combles-gareries.

Cet immeuble est bien situé, aux abords immédiats de la route cantonale. Il jouit d'un bon ensoleillement. De construction robuste, il se trouve dans un assez bon état d'entretien et bénéficie de bonnes installations.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'Office des faillites de Courtelary du 3 au 13 juin 1988.

L'immeuble sera adjugé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 15 juin 1988. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des faillites de Courtelary  
Le préposé: Rémy Langel

● mini-annonces

● à vendre

**POUSSETTE BRUNE AVEC GRANDES ROUES**, très bon état Fr. 80.—. Poussette bleu-violet Fr. 50.—. Une paire de souliers militaire, taille 41, Fr. 80.—. ☎ 038/42 27 13

**UNE PLANCHE À VOILE** Browning 87, cause départ. Offre très intéressante. ☎ 039/31 27 18 (repas ou dès 20 h 30)

**VÊTEMENTS**, vend divers vêtements masculins neufs. ☎ 039/23 26 08 aux heures des repas.

**TENTE** camping Bantam, 4 places. Bon état. Fr. 250.—. ☎ 039/31 42 57

**MONOAXE** Aebi AM 90. 12 CV, avec remorque à prise de force. Révisé, parfait état, pont à ridelles, état de neuf. Charge 1500 kg. ☎ 039/31 42 57

**AUVENT** pour bus camping, neuf, utilisé 1 fois. Valeur Fr. 1200.—. Cédé moitié prix. ☎ 039/31 42 57

**BANC CULTURE PHYSIQUE** avec barre et poids (6 disques de 10 kg). Prix à discuter. ☎ 039/26 68 61 repas de midi.

● à acheter

**COLLECTIONNEUR** achète anciennes plaques émaillées avec réclames de chocolat, tabac, bière ou autres. ☎ 038/53 11 68

● perdus/trouvés

**PERDU** (sur banquette arrière voiture!) chemin des Tunnels, raquette de tennis Wilson + housse noire. Le nom du propriétaire est inscrit. ☎ 039/23 68 28

Tarif réduit  
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)  
Annonces commerciales  
exclues

Amabilité = sécurité



● immobilier



**À LOUER**  
pour fin juillet ou fin septembre

**Appartement**

5 pièces, tout confort, dans petite maison bien centrée.

**Appartements**

3 pièces, salle de bains, chauffage central, dans immeuble au centre ville avec ascenseur.

**Appartement**

4 pièces, tout confort, rue des Tunnels.

**Appartements**

2 pièces, tout confort, au pignon, rues Jardinière et Progrès 119.

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 — ☎ 039/23 78 33

**SNGCI**  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE  
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer, à Tramelan

**restaurant**

bien situé, avec salle à manger + 2 salles pour sociétés. Cuisine bien agencée; conviendrait pour couple dynamique. Faire offre sous chiffres 06-125362 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Nous louons à Saint-Imier  
**un grand appartement  
4 pièces**

cuisine agencée habitable, hall d'entrée, 4 chambres, salle de bains/W.-C. spacieuse, cave et grenier.

Loyer mensuel: Fr. 650.— + charges.

Libre tout de suite ou à convenir.

Fabio Boesiger

Agence immobilière et fiduciaire  
48, rue de la Gare, Bienne, 032 22 82 15



Votre rêve enfin réalisé

**Villa personnalisée**

clés en main  
Matériaux haut de gamme  
Excellentes isolations  
Prix compétitifs  
☎ 025/71 98 05

**A vendre terrain**

au  
**Val-de-Ruz**

Projet de maisons familiales individuelles en cours.

Conditions particulièrement intéressantes.

**BERCI**  
CONSTRUCTIONS 1445 VUITEBOEUF  
024 37 17 21

**A vendre Renault Fuego**

expertisée, mécanique révisée, embrayage neuf, Fr. 3900.—. ☎ 038/31 25 59

A vendre

**Peugeot 104**

expertisée, 66 000 km, Fr. 2900.—. ☎ 038/31 25 59

A vendre

**Taurus 2000 GL**

Fr. 800.—  
☎ 039/31 21 86



**A vendre Golf GTI**

toute kittée, 1982 + radio, toit ouvrant, verte, expertisée. ☎ 039/31 60 89

**A vendre pelle rétro 4 x 4**

bon état de marche. ☎ 039/51 14 19, le soir

**A vendre motos**

militaire et BMW 650 d'origine. Excellent état. Bas prix. ☎ 038/33 75 55

**A vendre magnifique Opel Ascona 2.0**

69 000 km. Options. Expertisée juin 1988. Prix: Fr. 4300.— ☎ 038/33 75 55

A louer, au Locle, rue Bournot 33:

**appartement 13e étage**

2 pièces, cuisine agencée, bain, W.-C., Fr. 590.—, charges comprises;

**appartement meublé 10e étage**

1½ pièce, cuisine agencée, bain, W.-C., balcon, Fr. 555.—, charges comprises.

S'adresser à:

Gérance Nardin,  
avenue Léopold-Robert 31,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 59 70,  
de 15 heures à 17 h 30.

NOTRE AVENIR,  
C'EST  
LA JEUNESSE.

pro juventute



## JURA BERNOIS

Près de 50 millions  
d'investissements soutenusSociété pour le développement  
de l'économie bernoise

La société pour le développement de l'économie bernoise, qui regroupe 65 banques, tenait hier ses 15e assises annuelles. Le rapport de gestion 1987 fait notamment état d'un recul des demandes pour des projets d'investissements intéressants.

Le conseil exécutif a pris connaissance du retrait de Ernst Schmutz, membre et vice-président du Conseil d'administration de la Société pour le développement de l'économie, et l'a remercié pour les services rendus. Par la même occasion, il a élu Heinz Landolf, directeur désigné du siège principal de la Banque cantonale de Berne à Berne, en tant que représentant de l'Etat auprès du conseil d'administration de la société.

MOINS DE PROJETS  
D'INVESTISSEMENTS  
INTERESSANTS

La Société pour le développement de l'économie bernoise - une institution de cautionnement regroupant 65 banques bernoises - est satisfaite de l'exercice écoulé. Dans son 15e rapport de gestion, elle constate que le ralentissement de la croissance économique enregistré en 1987 dans le canton de Berne, même s'il n'affecte pas trop la marche des affaires dans la plupart des branches, se fit ressentir au niveau de l'activité de la société. C'est ainsi que le secrétariat, dirigé par le délégué au développement économique, a enregistré, par rapport à 1986, un recul du nombre de demandes d'aide financière relatives à des projets d'investissement intéressants.

La Société pour le développement a accordé au cours de l'exercice six nouveaux cautionnements pour un montant total de 6,4 millions de francs. A fin 1987, l'état des cautionnements a ainsi atteint un niveau maximum de 72 engagements, pour un montant cautionné de 49,1 millions de francs.

Durant cet exercice, la société a enregistré une perte, ce qui n'était plus arrivé depuis 1982, notamment sur un engagement en faveur d'une entreprise dans le Jura bernois. Le montant de l'engagement de la Société s'élève à 25.000 francs.

## 500 EMPLOIS CONSOLIDÉS

En 1987, le Conseil d'administration a en outre préavisé favorablement, à l'intention du Conseil exécutif, 14 demandes de prise en charge des intérêts et - dans un cas - une contribution à l'investissement pour une durée de démarrage limitée.

Il s'agit entre autres de six prises en charge des intérêts sur des crédits cautionnés de la société et cinq cas de cautionnement de coopératives des arts et métiers.

L'engagement de ces instruments d'aide financière - cautionnements, prises en charge des intérêts et contribution à l'investissement - a permis de soutenir, en 1987, des investissements d'environ 47 millions de francs, ainsi que la création et la consolidation de quelque 500 places de travail existantes, pour la plupart localisées dans les régions défavorisées du canton. (oid)

## LA CHAUX-DE-FONDS

Maman, les gros bateaux...  
L'Ecole des Perce-Neige  
en camp à la mer

L'impatience sur le quai de la gare vendredi dernier. Direction la mer, pour les Perce-Neige. (Photo Impar-Gerber)

Depuis vendredi dernier, l'école des Perce-Neige s'est vidée de ses habitants; toute la maisonnée, enfants, personnel, orthophoniste et concierge font des châteaux de sable à la mer. Une manière somptueuse de marquer le 10e anniversaire d'entrée en fonction du directeur et d'utiliser les gains du marché aux puces.

Les camps sont choses traditionnelles dans la vie du Centre éducatif des Perce-Neige situé à La Chaux-de-Fonds. Mais d'habitude on s'en va par classe et pour une semaine, pas trop loin.

Le récent marché aux puces ayant rapporté pas mal d'argent, le directeur d'école scolaire Claude Baume voulant marquer le coup de sa décennie à la direction, personnel et parents s'enthousiasment pour l'idée, on a porté le regard vers des horizons lointains et marins, soit la Seyne-sur-Mer, près de Toulon.

La mer... quelle aubaine pour certains de ces enfants qui ne l'avaient encore jamais vue; quelle excitation lors de la préparation

du camp dans les classes avec vidéos sur les coquillages, dias sur la géographie du lieu et l'application pragmatique de la connaissance de l'environnement.

Aux premières heures vendredi, ils étaient 40 sur le quai de la gare de La Chaux-de-Fonds, dont 26 enfants entre 4 et 18 ans, avec des degrés divers de handicaps; l'encadrement est conséquent, avec 14 adultes, tous motivés et s'annonçant spontanément partants. Via Neuchâtel et Genève, le train a débarqué ce monde à Toulon; il a fallu pallier tous les petits problèmes de route et aux dix heures de voyage.

Ils ont été reçus dans un centre CAT, tenu par un personnel hôtelier constitué de handicapés adultes; la maison essuie les vagues et a sa plage privée. Idéal. Excursions et activités sont au programme avec, surtout, la visite du port et des gros bateaux de guerre. C'est aussi un premier pas dans les festivités du vingtième anniversaire de l'institution cantonale des Perce-Neige. (ib)

Caisses noires: la démocratie  
selon Werner Martignoni

«Les gouvernants sont toujours plus des fonctionnaires, les juges sont toujours plus des gouvernants et les experts sont toujours plus des juges».

C'est par ces mots que l'ancien conseiller d'Etat Werner Martignoni, s'exprimant hier sur les ondes de la radio alémanique DRS, a défini les tendances caractérisant la démocratie actuelle. Impliqué dans l'affaire des versements clandestins aux partis gouvernementaux bernois, M. Martignoni a été acquitté lundi.

S'il n'a pas le sentiment d'avoir été le martyr d'une nouvelle conception des choses, M. Martignoni a cependant relevé que les abus de

compétence qui lui étaient reprochés auraient été considérés comme tout à fait légitimes il y a cinq ou six ans. Les changements intervenus apparaissent néanmoins excessifs aux yeux de Werner Martignoni.

Par ailleurs, l'Alliance des indépendants du canton de Berne va suggérer que les comptes des partis soient publiés. Les indépendants qui réagissaient au verdict rendu dans l'affaire des versements clandestins aux partis pensent qu'une publication des comptes permettrait d'éviter de tels écarts. Pour sa part, le groupe Poch-Verts qualifie de scandaleux les acquittements prononcés. (ats)

## VIE SYNDICALE

## Communiqué de l'USJB

Dans sa dernière séance, le comité de l'Union syndicale du Jura bernois s'est occupé, entre autres, du programme d'activité voté par l'assemblée des délégués d'avril 1988 à Court.

Entre-temps, l'épisode peu glorieux survenu au Grand Conseil bernois lors de l'élection d'un juge d'appel francophone a montré une fois de plus la nécessité de dépasser certains clivages dans notre région. L'USJB proposera une première rencontre aux partis de gauche, dans le but de renforcer à long terme l'influence socialiste au sein de la Députation du Jura bernois.

Le comité de l'USJB s'est aussi prononcé sur les objets du scrutin des 10 au 12 juin prochains. Il a confirmé les mots d'ordre de l'USS et de la gauche, soit oui à la politique coordonnée des transports et oui à l'initiative visant à abaisser l'âge donnant droit à l'AVS. A ce

propos, le comité tient à remettre en place Mme Aubry, qui ose prétendre dans les annonces payantes de l'Atout qu'il s'agit là d'un «pas en arrière».

La conseillère nationale du Jura bernois devrait pourtant savoir que c'est bien dans sa région que les travailleurs âgés ont le plus de peine à retrouver un emploi. En fait, notre pays est assez riche pour avancer l'âge de la retraite.

Concernant les votations cantonales, le comité de l'USJB votera quatre fois oui. Il appuie donc les trois initiatives populaires sur la fiscalité, les transports et le système scolaire, ainsi que l'arrêté consacré à l'agrandissement de l'Ecole d'ingénieurs de Berthoud. Enfin, il espère que les salariés et les syndiqués se sentiront concernés par l'enjeu des prochaines votations et qu'ils déposeront six oui dans les urnes. (comm)

## ROCHES

## Un blessé

Un accident de circulation s'est produit, hier vers 17 heures, entre le lieu-dit La Charbonnière et Roches. Un automobiliste effectuant le dépassement de plusieurs voitures a, dans une courbe à droite dans le sens Delémont-Moutier, perdu le contrôle de son véhicule. Après avoir heurté la bordure longeant la Birse, la voiture a été projetée sur la partie gauche de la route où elle est entrée en collision avec un camion léger, qui arrivait en sens inverse. L'automobiliste grièvement blessé, il a été nécessaire de faire appel au groupe de désincarcération de Moutier.

## A l'intersection

Un automobiliste domicilié en ville, M. H. O., circulait hier vers 11 h 30 rue Numa-Droz quand, à l'intersection de la rue du Modulor, il est entré en collision avec la voiture pilotée par Mme C. J., de la ville, accrochage se soldant par des dégâts.

**Pompes funèbres Arnold Wälti**  
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64  
Jour et nuit - Cercueils - Transports  
Formalités - Prix modérés

## AVIS MORTUAIRES

## LE LOCLE

Nous disons bienheureux ceux qui ont souffert avec patience.

Jacques 5, v. 11

## Monsieur André Duvanel:

Monsieur et Madame Pierre-André Duvanel-Zayer,  
à Genève;

Madame et Monsieur René Kunz-Cosandier, à Morges;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants  
de feu Louis-Frédéric Duvanel-Huguenin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Irène DUVANEL**

née COSANDIER

leur chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur,  
tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans  
sa 84e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 7 juin 1988.

Le culte sera célébré jeudi 9 juin, à 14 h 30 à la Maison  
de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du  
Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 39  
2400 Le Locle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## AVIS MORTUAIRES

+

Repose en paix chère maman,  
grand-maman et arrière-  
grand-maman tes souffrances  
sont passées.

Je vais rejoindre ceux que j'ai  
aimés, et j'attends ceux que  
j'aime.

Madame et Monsieur Charles Egli-Pellet:

Madame et Monsieur Rémy Camponovo-Eggl  
et leurs enfants, Tania, Ludovic;

Madame Hélène Blanck-Pellet et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin  
de faire part du décès de

Madame

**Yvonne PELLET**

née MONNIER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman,  
arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et  
amie que Dieu a accueillie samedi, dans sa 88e année, après  
un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 juin 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Nord 56.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,  
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

## MALLERAY

+

Son soleil s'est couché avant  
la fin du jour.

Jérémie 15-9

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le  
Seigneur pour

Monsieur

**Maurice LANDRY**

Maitre boulanger-pâtissier

notre très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère,  
beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, qui nous a  
quittés subitement dans sa 64e année.

Madame Odile Landry-Broquet à Malleray;

Michel et Valéria Landry-Almici et leur petit Marco  
à Delémont;

Philippe et Danièle Landry-Nicolussi et leur petite Vanessa  
à Malleray;

Lisette Landry et Daniel Schaer à Montfaucon;

Véronique Landry à Lausanne;

Françoise Landry et Daniel Hanser à Delémont;

Monsieur et Madame Ernest Landry-Brom et leurs enfants  
à Courgenay;

Monsieur et Madame Raymond Landry-Valélian leurs enfants  
et petits-enfants à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées.

MALLERAY, le 6 juin 1988.

Domicile mortuaire: Grand-Rue 36.

La cérémonie religieuse avant l'incinération aura lieu le  
jeudi 9 juin à 13 h 45 en l'église catholique de Malleray.

En lieu et place de fleurs, pensez à une œuvre de votre  
choix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL  
DE L'USINE C. CHAPATTE S.A.  
LES BREULEUX

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

**Hulda CHAPATTE-KÜNG**

épouse de Monsieur Maxime Chapatte,  
ancien administrateur de l'entreprise.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

## LA VALETTE DU VAR (FRANCE)

MADAME J. BAILLODS ET SES ENFANTS,

touchés par tous les témoignages d'amitié et d'affec-  
tion lors du décès de

**MONSIEUR  
EDOUARD BAILLODS**

Artiste peintre

remerciement tous ses amis qui se sont manifestés et leur  
expriment une grande reconnaissance.



**Plâtrerie-Peinture**  
Isolation de façades — Plafonds suspendus — Chape liquide

**Bernard Rööslï**  
2300 La Chaux-de-Fonds

Maitrise fédérale Bureau et atelier 039/26 58 56  
Rue Cernil-Antoine 14 039/26 54 54

**Propriétaires, gérants et architectes fini les parquets qui craquent! grâce à la chape liquide**

- Meilleur marché que l'ancien système traditionnel
- Plus besoin de démonter les anciens parquets
- Très bonne isolation phonique entre étages
- Epaisseur minimum 35 mm
- Devis sans engagement



**COURFAIVRE**  
1913 1988

11 et 12 juin 1988

**Commémoration du 75e**

Course pédestre, bicross, disco mobile, attractions, danse, cortège, restauration.

Championnat cantonal de gymnastique de section.

**Le mot mystère**

Définition: Chiens: un mot de 5 lettres  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: Page 24

E	I	A	G	A	R	D	E	L	A	M	E	P
C	C	H	O	W	C	Y	O	N	I	H	C	A
O	H	A	R	E	T	T	E	S	E	X	U	L
R	D	I	R	L	O	B	C	L	U	H	P	I
C	Z	E	O	A	L	S	A	E	A	A	O	C
O	R	E	U	T	G	G	Y	R	T	I	I	E
L	E	I	N	R	N	E	D	A	I	Y	L	H
F	D	O	K	O	O	I	T	S	A	K	O	C
O	R	J	L	R	H	Q	C	E	R	L	U	I
U	A	O	E	M	A	C	U	H	T	I	P	N
A	G	X	E	T	U	R	I	E	E	S	M	I
E	O	N	R	E	G	R	E	B	T	E	I	A
B	E	I	P	E	E	U	O	N	Y	C	Y	N

<b>A</b> Ami	<b>C</b> Cyon	<b>L</b> Loup	<b>R</b> Race
<b>B</b> Beau	<b>E</b> Epié	<b>M</b> Mâle	<b>R</b> Rage
<b>B</b> Berger	<b>F</b> Floc	<b>M</b> Mené	<b>R</b> Ras
<b>B</b> Bichon	<b>F</b> Fou	<b>N</b> Nain	<b>R</b> Roquet
<b>B</b> Bol	<b>G</b> Gaie	<b>N</b> Nez	<b>R</b> Rut
<b>B</b> Boxer	<b>G</b> Gale	<b>N</b> Niche	<b>S</b> SCS
<b>C</b> Chin	<b>G</b> Garde	<b>N</b> Nichée	<b>S</b> Setter
<b>C</b> Chiot	<b>G</b> Garder	<b>N</b> Nouée	<b>S</b> Silky
<b>C</b> Chow	<b>H</b> Hardi	<b>O</b> Odeur	<b>T</b> Tête
<b>C</b> Croc	<b>J</b> Joie	<b>P</b> Pal	<b>T</b> Trait
<b>C</b> Cyn	<b>L</b> Lice	<b>P</b> Poil	<b>T</b> Tsin
<b>C</b> Cyno	<b>L</b> Loge	<b>P</b> Puce	<b>Y</b> Yeux

divers

**FC La Chaux-de-Fonds Section Juniors cherche des entraîneurs**

diverses catégories

Faire offre  
FC La Chaux-de-Fonds  
Case postale 73  
2300 La Chaux-de-Fonds 6

Chers Stelliens vous êtes conviés à participer à

**l'assemblée générale**

du FC Etoile Sporting  
Jeudi 9 juin à 20 heures au Restaurant du Grand-Pont au 1er étage.

**Au vestiaire de la Croix-Rouge**

Rue de la Paix 73.  
En juin, tous les mercredis et jeudis de 14 à 19 heures

**vente de vêtements hommes, femmes et enfants**

à des prix très bas.

Nous remercions la population pour ses dons de vêtements.

**S.O.S appareils ménagers**

un service après-vente personnalisé de pierrat ménager



039 23.00.55.

MACHINES À LAVER  
ASPIRATEURS  
CUISINIÈRES  
FERS À REPASSER  
SÈCHE-CHEVEUX  
ETC...ETC.

SERRE90 — LA CHAUX-DE-FONDS

**Groupe de musiciens avec chanteur**

anime soirées dansantes, mariages, etc. Pour tous renseignements de 20 à 22 heures.

0033/81 80 77 36

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

Participe à la **CUP 3000 UBS**

Es-tu sportif ou t'intéresses-tu à la vie sportive? Alors participe à la CUP 3000 UBS organisée dans 45 localités par la Fédération Suisse d'Athlétisme (FSA) et l'Union de Banques Suisses (UBS). Bien entendu, ta participation ne te coûte pas un centime. Tu pourras te mesurer aux jeunes de ton âge et tu emporteras chez toi un bath souvenir.



La prochaine course aura lieu à:

**La Chaux-de-Fonds, le 18 juin 1988**

Tu peux t'inscrire à la succursale UBS de ton choix, auprès de l'organisateur ou sur le lieu de la manifestation 1 heure avant le départ.

Adresse de l'organisateur: **Cross-Club Case postale 20 2306 La Chaux-de-Fonds**



*Les Dervanches*

Les Bulles 039/28 43 95  
Tous les dimanches de 9 h à 12 h

**déjeuner brunch**

«produits essentiellement fabriqués maison».

Tous les jours: **Nos réputés gâteaux**

**Association pour la défense des chômeurs**

**assemblée générale**

local, rue du Progrès 89, La Chaux-de-Fonds

**le vendredi 10 juin 1988, 20 heures.**

Permanence: mardi, mercredi et vendredi de 16 à 19 heures, 039/23 60 18

**Remise de commerce**

**Café-Restaurant Les Enfants Terribles**

Rue du Progrès 63  
2300 La Chaux-de-Fonds

**M. et Mme Graepi Olivier** informent leur aimable clientèle qu'ils remettent leur commerce et remercient bien sincèrement toutes les personnes de leur confiance et les prient de la reporter sur leur successeur

**Mme Maître-Evard Fabienne** Laquelle se fera un plaisir de vous recevoir dans son nouvel établissement.

**IMPAR SERVICE**

Service du feu 039 118 Police secours 039 117

**La Chaux-de-Fonds**

ABC: 21 h, Pour une poignée de bémols, par «Les Gais Lutrins».  
Club 44: 20 h 30, conf. de J. Salomé sur le couple.  
Maison du Peuple: 20 h 15, conf. de A. Ignatov, l'URSS.  
Salle du POP (Versoix): 20 h 30, conf. de Mme Bercher sur les prisons en Suisse.  
Conservatoire: 20 h 15, récital de pianos, M. Bellenot et C. Berset.  
Piscine des Mèlèzes: ouv. 9-20 h.

**Pharmacie d'office:** Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, 039 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** 039 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** 039 21 11 91.

**Cinéma**  
Corso: 21 h, Hidden; 19 h, Saigon, l'enfer pour deux flics.  
Eden: 21 h, Traquée; 18 h 45, Titillations...  
Plaza: 14 h 15, L'histoire sans fin; 16 h 15, 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.  
Scala: 15 h, 20 h 30, L'insoutenable légèreté de l'être; 18 h 30, September.

**Le Locle**

Cinéma Casino: relâche.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures 039 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** 039 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, 039 34 11 44. **Permanence dentaire:** 039 31 10 17.

**Neuchâtel**

Plateau libre: 22 h, The Source.  
**Pharmacie d'office:** Kreis, Place Pury, jusqu'à 21 h. Ensuite 039 25 10 17.

**Cinéma**  
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Amsterdam; 15 h, 20 h 30, Blanc de Chine; 15 h, 20 h 45, Ma vie de chien; 17 h 45, La méridienne.  
Arcades: 15 h, 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.  
Bio: 15 h, 20 h 30, Princess bride; 18 h 15, Salo, ou les cent-vingt jours de Sodome.  
Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Running man.  
Rex: 20 h 45, Une femme en péril; 18 h 30, Hiroshima mon amour.  
Studio: 15 h, 20 h 45, Parle à mon psy, ma tête est malade; 18 h 30, Jonathan Livingstone le goéland.

**Val-de-Ruz**

**Service de garde pharmacie et médecin,** en cas d'urgence, 039 111 ou gendarmerie 039 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** 039 53 34 44. **Ambulance:** 039 117.

**Val-de-Travers**

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
**Hôpital de Fleurier:** 039 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** 039 63 25 25. **Ambulance:** 039 117.

**Jura bernois**

**Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon):** 039 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirrol, 039 41 20 72. Ensuite, 039 111. **Hôpital et ambulance:** 039 42 11 22.  
**Médecins:** (Bas-Vallon) Dr Chopov, 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, 039/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 039/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, 039/97 11 67 à Corgémont.  
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.  
**Médecins:** Dr Graden 039/97 51 51. Dr Meyer 039/97 40 28. Dr Geering 039/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger 039/97 42 48; J. von der Weid, 039/97 40 30.  
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

**Canton du Jura**

Le Noirmont, cinéma: relâche.  
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.  
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** 039 51 13 01. **Service ambulance:** 039 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, 039 51 22 88; Dr Bloudanis, 039 51 12 84; Dr Meyrat, 039 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, 039 53 11 65; Dr Bosson, 039 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 039 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** 039/51 12 03.

**Suisse romande**

- 11.55 Demandez le programme!
- 12.00 Il était une fois... l'homme
- 12.25 Juste une histoire (3/13). Série
- 12.40 TV à la carte
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 La cuisine du soleil (3) La Turquie
- 13.40 La préférée (3). Série
- 14.05 En différé de Prague: Patinage artistique Championnats d'Europe Gala final
- 15.10 The orchestra Série humoristique
- 15.35 Vivre en Suisse: Cabales à Chermignon Suisse italienne:
- 15.40-16.50 Tour d'Italie 17<sup>e</sup> étape: Innsbruck-Borgo Valsugana
- 16.25 Eden (3). Série
- 17.15 L'ours, le tigre et les autres
- 17.40 TV à la carte
- 17.45 TJ-flash
- 17.50 Prendre la route (3/4). Film
- 19.00 Journal romand
- 19.20 TV à la carte
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Médecins de nuit (1/12) Légitime défense Téléfilm de Bruno Gantillon (France 1980) Avec Catherine Allégret
- 21.00 TéléScope a choisi pour vous Les idiots savants

**France 1**

- 6.27 Une première
- 7.30 Club Dorothée matin
- 8.27 Flash info
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 8.55 Dorothée matin
- 11.40 On ne vit qu'une fois. Série
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Flash info
- 12.35 Tournez... manège (suite)
- 13.00 Le journal
- 13.30 Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Côte Ouest. Série
- 14.30 Club Dorothée
- 18.00 Chips. Série
- 18.55 Météo
- 19.00 Feuilletton: Santa Barbara
- 19.30 La roue de la fortune. Jeu
- 19.50 Tirage du tac-o-tac
- 19.52 Bébête Show
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tirage du loto

**a2 France 2**

- 6.45 Télématin
- 8.35 Feuilletton: Amoureuement vôte
- 9.00 Récré A2
- 11.25 Agence Intérim. Série Un riche armateur demande à Mireille de chaperonner à travers Paris sa fille Patricia, âgée de 16 ans
- 11.55 Flash info
- 12.00 Météo
- 12.05 Jeu: Kazcado
- 12.30 Flash info
- 12.35 Jeu: Les mariés de l'A2
- 13.00 Édition de 13 h
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs. Série
- 14.35 Récré A2
- 17.20 Quoi de neuf docteur. Série Depuis trois semaines, Jason travaille à un article
- 17.50 Flash info
- 17.55 Les deux font la paire. Série L'échange Lee a réussi à neutraliser Rostov, un redoutable espion russe
- 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC Service télématique
- 19.10 Riez, nous ferons le reste Divertissement.
- 19.30 Campagne pour les élections législatives
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo, 1, 2, 3, soleil

**FR3 France 3**

- 8.30 Amuse 3
- 11.30 A skis redoubles (1). Série
- 12.00 Votre région
- 13.00 Jeu: Astromatch
- 13.30 La vie à pleines dents Spécial jeunes
- 14.00 Une pêche d'enfer
- 14.30 Bizarre, bizarre. Série
- 15.03 On va gagner Jeu-variétés
- 17.03-18.00 Amuse 3
- 17.03 Inspecteur Gadjet
- 17.10 La sagesse des gnomes
- 17.30 Astronaute
- 17.55 Flash mag
- 18.00 Fiction: Flamingo Road
- 19.00 19-20 information
- 19.10 Journal de la région
- 19.30 19-20 (suite)
- 19.53 Dessin animé: Diplodo
- 20.02 La classe
- 20.30 Théâtre: Le couple et ses fantasmes

**Suisse alémanique**

- 12.45 Erst-Start der Ariane 4
- 14.00 Karussell
- 14.35-15.35 Rundschau
- 15.40 Rad: Giro d'Italia (TSI)
- 16.10 DRS nach vier
- 16.55 Mikado
- 17.50 Lassies Abenteuer
- 18.15 Karussell
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen/DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau/Sport
- 20.05 Abstimmungs-Sendung
- 21.25 S Concerto grosso (W)
- 21.55 Tagesschau
- 22.10 Tagesthema
- 22.25 Ein schönes Wochenende Tschech. Spielfilm (1982)

**RTN-2001**

- Radio neuchâteloise
- Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.
- 5.55 Café complet
  - 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
  - 6.45 Infos neuchâteloises
  - 7.00 Infos SSR
  - 7.15 Météo
  - 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
  - 8.00 Flash-Infos SSR
  - 8.15 Revue de presse
  - 8.45 Naissances
  - 9.00 Ouvert le matin
  - 10.00 Claire à tout faire
  - 11.00 Flash-Infos SSR
  - 11.30-Cocktail FM
  - 12.15 Infos neuchâteloises
  - 12.30 Dédicaces
  - 14.00 Flash-Infos SSR
  - 14.30 Micro-passion
  - 15.30 Jeunesse-loisirs
  - 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
  - 17.00 Flash SSR
  - 17.05 Memento cinéma
  - 17.10 Hit parade
  - 18.05 Météo
  - 18.20 Régional news and events
  - 18.30 Journal du soir
  - 19.15 Magazine culturel
  - 19.50 Coup d'envoi
  - 22.30 Infos SSR
  - 23.00 Musique de nuit



**A 21 h 35**  
**Le cimetière des durs**  
Téléfilm avec Jérôme Ange, Marianne Basler, Christian Rauth, etc.  
Rayner, grand voyou récidiviste, et Simon, son bras droit, ancien danseur de tango professionnel, organisent un gros coup: court-circuiter un trafic clandestin de diamants bruts provenant d'Afrique.  
Photo: Christian Rauth et Marianne Basler. (tsr)

**A 20 h 45**  
**Sacrée soirée**  
Invités: Frédéric François et Marthe Villalonga.  
Variétés avec Phil Barney, Navigateur, David Hallyday, Wet, Wet, Wet, Prefab Sprout, Christophe Jenac, Louis Chedid.  
Photo: Frédéric François. (tsr)

**A 20 h 35**  
**Le canard à l'orange**  
Comédie de William Douglas Home, avec Jean Poirat, Christiane Minazzoli, Corinne Le Poulain, etc.  
Apprenant que sa femme est sur le point de le quitter, un homme utilise des moyens en apparence farfelus pour la détourner de ses projets. Une lutte pittoresque va opposer les deux époux.  
Photo: Christiane Minazzoli, Jean Poirat et Corinne Le Poulain. (a2)

**Gros chagrin**  
Pièce de Georges Courteline, avec Micheline Luccioni et Jacqueline Jehanneuf.  
En sanglotant, Gabrielle confie à son amie Caroline ses mésaventures conjugales. Son mari la trompe. Mais la conversation dévie sur un tout autre sujet: elles parlent d'une clé égarée...  
Photo: Micheline Luccioni et Jacqueline Jehanneuf. (fr3)

**Le plaisir de rompre**, de Jules Renard  
**Le pain de ménage**, de Jules Renard  
**21.55 Campagne électorale pour les élections législatives**  
**22.25 Soir 3**  
**22.40 Mini-films** Courts métrages français  
**23.45 Musiques, musique** Sonate N° 1, opus 105, de R. Schumann, interprétée par C. Collard et C. Courtois

**Demain à la TVR**  
11.55 Demandez le programme!  
12.00 Il était une fois l'homme  
12.25 Juste une histoire  
12.40 TV à la carte  
12.45 TJ-midi  
13.10 La cuisine du soleil

**ARD Allemagne 1**

- 12.10 Kontraste
- 13.00-13.15 Tagesschau
- 15.00 Videotext für alle
- 15.30 Die Spiessgesellen vom Riff
- 16.15 Die Spielbude
- 17.25 Hart aber herzlich
- 18.18 Alltagsgeschichten
- 18.30 Aktuell im Ersten
- 18.45 Reich und arm
- 19.48 Landesschau
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Crash
- 21.50 Im Brennpunkt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Showgeschichten

**Allemanne 2**

- 13.00-13.15 Tagesschau
- 14.40 Videotext für alle
- 15.05 Prix Jeunesse aktuell
- 15.35 Black Beauty. Serie
- 16.00 Ferienexpress
- 16.25 Eine Ameise kommt selten allein (W)
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Unsere schönsten Jahre
- 18.15 Lotto am Mittwoch - Ziehung A
- 18.20 Unsere schönsten Jahre
- 18.50 Lotto am Mittwoch - Ziehung B
- 19.00 Heute
- 19.30 Doppelpunkt-Szene
- 20.15 Studio 1
- 21.00 Der Denver-Clan
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Der Sport-Spiegel
- 22.40 Sommerfestival im ZDF

**Allemanne 3**

- 17.00 Italienischkurs (21)
- 17.30 Telekolleg II:
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.28 Glasharfen-Spieler
- 18.32 Falcon Island (8)
- 18.56 Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Schlaglicht
- 20.05 Der Leihopa. Serie
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Heute in...
- 22.15 Die Trauer des Afghanen

**Suisse italienne**

- 15.40 Ciclismo: Giro d'Italia
- 17.45 Victor (20/fine/R)
- 18.05 Per la gioventù
- 18.25 Il giro del mondo con Willy Fog (8). Téléfilm
- 18.55 Votazione federale del 12.6.1988
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Ritorno a Eden (1)
- 22.10 Harry Belafonte in concert

**RAI Italie 1**

- 15.00 Scuola aperta
- 16.00 Tao Tao. Cartoni animati
- 15.45 Rosaura. Cartoni animati
- 18.05 Parola mia
- 19.30 Il libro, un amico
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 La signora in giallo. Téléfilm
- 21.20 Cucina Gambarotta
- 22.25 Appuntamento al cinema
- 22.30 Mercoledì sport

**Sky Channel**

- 15.00 US college football
- 16.00 Made in Germany
- 18.00 Guns of Will Sonnet
- 19.30 The Levkas man
- 20.30 Cash and company
- 21.30 Touch of madness
- 22.30 Motor sports
- 23.30 Roving report
- 24.00 Made in Germany

**La Première**

- 9.05 Petit déjeuner. En direct du Festival de la BD à Sierre. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi-Première. 13.00 Interactif. 14.05 L'agenda. 14.15 Animalement vôte. 14.45 Melody en studio. 15.45 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition, Jean-Paul Clébart. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle.

**Espace 2**

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. Billet de faveur. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiatura. 18.05 Magazine. 19.00 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Orchestre de chambre de Lausanne. Postlude. 22.40 Dérégulation. 0.05 Notturmo.

**Suisse alémanique**

- 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Presse-schau. 14.00 Mosaik. 14.05 Frauenrecht statt Frauenrechte. Ein neues Rechtskonzept für Frauen. 14.30 Musik-Ecke. 15.00 Moderato. 16.30 Jugendclub. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport heute. 19.15 Sport-Telegramm. Anschl.: Mittwoch-Forum. 20.00 Spasspartout. 22.15 Radio-Musik-Box. 24.00 DRS-Nachtclub

**fm France musique**

- 6.00 Musique légère. 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Magazine de la guitare. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 20.30 Concert. 23.07 Jazz club.

**Fréquence Jura**

- 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.

**Radio Jura bernois**

- 8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. Williams. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 16.00 Gado hit. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Rétro-parade. 19.30 Overdose (hit-parade).

**À PROPOS**

Vingt ans après mai 68, il est évidemment intéressant de voir les images de l'époque, même s'il s'agissait lundi soir, à une heure trop tardive, de la rediffusion d'une émission réalisée par Claude Torracinta en 1975. Mais l'un et l'autre sont toujours là, le premier à Francfort, militant anarchiste et libraire, l'autre à notre télévision.

On a tant raconté de choses sur ces événements de mai 68 qui firent descendre «le pouvoir dans la rue» en France, qu'il serait fastidieux de les remémorer.

Daniel Cohn-Bendit, cet émigré né d'une famille juive allemande, qui passa sa jeunesse en France et

revient après la mort de ses parents, avait su réunir en un seul mouvement les groupuscules anarchistes de l'Université de Nanterre.

Doté d'un sens politique étonnant, il veut la révolution «pour que l'université ne forme plus des cadres qui exploiteront les travailleurs»; il déclenche des événements imprévisibles en acceptant l'invitation de ses camarades de la Sorbonne. Vingt ans plus tard, on se demande toujours si le recteur a eu raison de faire intervenir les forces de l'ordre.

En parfait disciple de la révolution anarchiste, Cohn-Bendit épelle

la méthode à suivre: «Nous vivons par l'action commune — ce que les étudiants de Nanterre firent en se révoltant contre le règlement — et réagir ensemble sous les pressions extérieures».

La réaction du recteur et de la police, attendues, firent le reste.

Le préfet de police de Paris, Maurice Grimaud, s'interroge après les événements sur leur sens profond.

N'était-ce pas l'expression d'une inquiétude généralisée sur le sens que prenait la société d'alors? Daniel Cohn-Bendit demeure un «haut-parleur». N'était-il pas sur le plateau d'Antenne 2 pour commen-

ter la réélection de François Mitterrand? Il s'occupe d'enfants — auxquels il n'apprend certainement pas l'Evangile — il milite en faveur des immigrés, par qui les révoltes de demain arriveront en Europe; il s'oppose aux promoteurs immobiliers «qui veulent faire des bureaux à la place de logements» — un langage entendu à Zurich, Berlin et ailleurs, qui donne sa légitimité aux divers mouvements de squat-ers.

C'est toujours une révolution au long processus qui le motive, même si l'heure des barricades est dépassée.

Paul-Emile DENTAN

**Vingt ans après**

**À VOIR**

**Le couple et ses fantasmes**

Dans son cycle consacré au théâtre du début du XXe siècle, FR3 — en collaboration avec la Sept — nous propose de suivre ce soir trois petites pièces en un acte signées Courteline ou Jules Renard et réunie sous un titre prometteur: «Le couple et ses fantasmes».

Dans «Gros chagrin», que l'on a déjà pu voir lors d'une soirée consacrée à Courteline, Gabrielle, l'héroïne, est persuadée que son époux la trompe. C'est en sanglotant qu'elle l'apprendra à sa meilleure amie — le rôle des meilleures amies est toujours primordial dans

ce genre d'affaire — avant d'oublier son «gros chagrin» en parlant des frasques de la bonne, en racontant une histoire de clé sans intérêt survenue lors d'une soirée ou en s'essayant à une nouvelle danse à la mode! Une satire bien cruelle de la plus stupide et de la plus futile bourgeoisie du début de siècle, merveilleusement interprétée par Micheline Luccioni et Jacqueline Jehanneuf.

«Le plaisir de rompre», de Jules Renard, met en scène un couple qui s'est profondément aimé. Aujourd'hui tout est fini et Maurice vient

rendre visite à Blanche pour lui annoncer son prochain mariage. Celle-ci réagit avec beaucoup de délicatesse et accepte même de rendre de menus services aux fiancés. Mais Maurice n'aura pas la même attitude lorsque Blanche lui annoncera qu'elle projette également de convoler... Hélas! il est trop tard pour avoir des regrets. Micheline Boudet et André Dussolier sont très émouvants et servent avec beaucoup de finesse ce texte admirable et surtout si moderne!

«Le pain de ménage», également signé Jules Renard, met en présence

deux couples en vacances. En l'absence de leur conjoint respectif, Pierre et Marthe vont se retrouver en tête à tête. De fil en aiguille, l'amitié va se transformer en jeu de la séduction... Jules Renard saisit avec une intuition étonnante ces instants fugitifs où tout devient possible bien que l'on sache que, en fin de compte, c'est l'ordre établi qui triomphera. Jacques Toja et Claude Winter font preuve d'une grande sensibilité et ajoutent encore à la délicatesse de ce spectacle exquis.

(FR3, 20 h 30 - ap)

# L'Impartial ouvert sur... LA CHIMIE

La récente aventure du cargo syrien Zanoobia qui transportait 2176 tonnes de déchets toxiques, et bloqué au large de Massa di Carrara, a donné lieu à une polémique «surréaliste» qui n'est pas sans rappeler celle qui en est découlée, à propos du périple européen des déchets de Seveso.

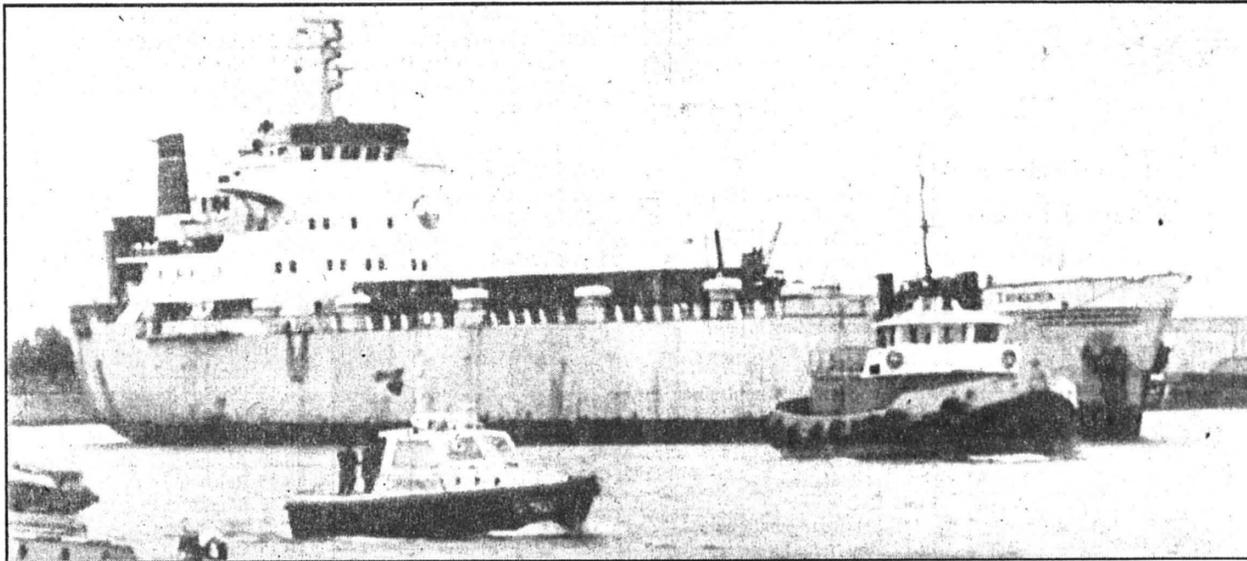
Que de tels événements soient exploités exagérément ou non par les médias, en mal de sensationnel il n'empêche qu'ils ne sont pas propres à rehausser l'image de la chimie au sein de la population en général. Une image ternie dans les mémoires, d'abord par l'accident de Seveso en 1976, puis par la catastrophe de Bhopal en 1984 et enfin par la grave pollution engendrée par l'incendie d'un entrepôt de Sandoz dans la région bâloise en 1986.

La chimie, principalement l'industrie chimique est devenue cette mal-aimée, même dans une région aussi traditionnellement attachée à cette activité que celle de Bâle, à tel point d'ailleurs qu'il serait vain d'imaginer construire aujourd'hui en Suisse un nouveau grand complexe industriel tel que celui de Viège ou de Monthey, ou encore de Schweizerhalle. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas sans rappeler, certes dans une moindre mesure, celui de la hantise des centrales nucléaires et de l'entreposage de leurs déchets. Il en va de même de plus en plus semble-t-il, en ce qui concerne les décharges des déchets chimiques ou encore de leurs traitements ou de leur incinération.

## UNE INDUSTRIE DYNAMIQUE

La dégradation de l'image de l'industrie en général dans l'opinion publique ne date pas d'aujourd'hui

## La chimie cette «mal-aimée»



Mésaventure du Zanoobia: une polémique «surréaliste».

(Photo AP)

puisque le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie s'en préoccupait en 1972 déjà. Son président, M. Gerhard Winterberger, voyait le mal dans la dégradation de l'environnement, la parcimonie des ressources naturelles, le processus de concentration et le vague malaise qu'il provoque, l'emploi d'un grand nombre d'étrangers, l'incapacité que chacun éprouve à résoudre pour son propre compte les problèmes de la société industrielle d'abondance, l'ennui et l'isolement ressentis au sein d'une

société et d'une démocratie de masse, l'inflation, la situation du marché du logement dans les centres urbains.

Certes, aujourd'hui, il faudrait ajouter encore la vulnérabilité de certains établissements, engendrée par les mutations technologiques, sources de chômage.

Ce chômage n'existe pas dans l'industrie chimique suisse, laquelle se porte bien, car elle a toujours fait preuve de dynamisme et d'innovation grâce aux investissements considérables consacrés à la recherche.

La mauvaise image actuelle est liée aux risques technologiques majeurs qu'elle présente, aux pollutions dues aux rejets à la source et aux pollutions secondaires qui atteignent l'homme et la nature par la multitude des produits qui inondent le marché et dont on ne saurait se passer. Et pourtant, certainement comme aucune autre, l'industrie chimique suisse consacre des sommes fabuleuses à l'amélioration de la sécurité, à l'épuration des vapeurs et eaux de rejets et à la préparation de nouveaux produits

compatibles avec la nature, parce que biodégradables. Nous aurons d'ailleurs l'occasion, dans un prochain article, de revenir en détail sur ces aspects.

Mais la chimie est surtout une grande inconnue pour la majorité des gens et pourtant aucune autre science n'a eu une influence aussi considérable sur notre mode de vie. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple récent, la préparation d'anticonceptionnels n'a-t-elle pas bouleversé le comportement de notre société depuis une vingtaine d'années?

## Note sur l'auteur

Préjugés et vérités sur une science fondamentale

M. André Jacot-Guillarmod est directeur de l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel et professeur ordinaire de chimie organique. Ses domaines et sujet de recherche: la chimie organique de synthèse.

M. Jacot Guillarmod connaît particulièrement bien l'industrie chimique suisse. Il est en effet membre du Conseil de la société suisse des industries chimiques.

Né en 1926, M. Guillarmod a effectué toutes ses études à Neuchâtel et fut chef d'un groupe de recherche de l'Institut Batel à Genève en 1964 et assume la direction de l'Institut de chimie depuis 1968.

Dans d'autres articles, M. Guillarmod abordera des problèmes et questions générales ou particulières de la chimie. (pve)

Bien que la chimie soit branche d'enseignement au niveau secondaire ou gymnasial, on peut s'étonner que les universitaires non-scientifiques aient retenu fort peu de choses de cette science fascinante qui se trouve au carrefour d'autres disciplines comme la médecine et la biologie. Même l'électronique et la chimie se confondent de plus en plus: les cellules solaires, les cristaux liquides, les batteries et piles, les circuits intégrés et bien d'autres choses encore relèvent de la chimie pure.

## La nature, une immense usine chimique

Il est bon de rappeler que toute matière vivante ou non repose sur la chimie. Les chimistes, dès la seconde moitié du XIXe siècle ont isolé de nombreuses molécules issues notamment des végétaux et des animaux. Les chimistes modernes ont déterminé leurs structures exactes dans les moindres détails et les ont reproduites par «voie synthétique». A ce sujet, il est primordial de rappeler que le produit de synthèse est identique au produit naturel. Les vitamines dont on a pu établir la structure à partir d'organismes vivants sont toutes obtenues par synthèse. Il en est de même pour beaucoup d'autres produits naturels et les récepteurs biologiques auxquels sont administrés ces produits de synthèse ne les distinguent en aucune façon des produits dits naturels.

En fait, notre mère Nature est la plus grande usine chimique qui soit.

La discussion au sujet de la pollution et tout notre mode de vie ont, ces dernières années, débouché sur un décalage des notions, la «chimie» étant devenue une sorte d'antipode de la «nature» - et synonyme du mot «artificiel». Nul ne songerait à qualifier un gâteau maison de «produit chimique», bien que la levure déclenche une réaction chimique classique s'il en est. D'un autre côté, le pauvre béton qu'on pourrait à

juste titre appeler un produit naturel, est devenu l'incarnation même de l'«artificiel». (L'homme, la chimie et l'industrie chimique, éd. SGCI, Zurich).

C'est donc en étudiant la nature, que le chimiste a appris les premiers rudiments de son art. Il a décelé le secret de milliers de molécules, le mode de liaison des différents atomes, etc. De cet art, il en a fait une science.

Dès lors, le passage était vite fait: fabriquer d'autres molécules dérivées de molécules naturelles ou non. De nouvelles substances sont nées: le nylon et le perlon en 1938, le DDT en 1939, etc. C'est en étudiant les hormones des glandes sexuelles et des glandes surrénales que les chimistes ont appris à maîtriser la chimie des stéroïdes. Les stéroïdes nouveaux de synthèse ont révélé des propriétés biologiques plus spécifiques; de là sont nés par exemple les anticonceptionnels et certains anabolisants.

C'est de la fabrication de ces nouvelles molécules dont on fait le plus de griefs aux chimistes. Or, il faut savoir que depuis les temps les plus reculés, l'homme a créé artificiellement des «molécules non-naturelles», ne fût-ce qu'en cuisant ses aliments. La ménagère qui rôtit sa viande provoque des réactions chimiques entre des protéines et des

sucres créant la gamme des arômes, eux-mêmes formés de centaines de molécules, dont certaines sont toxiques et dont l'utilisation en alimentation est interdite. L'arôme de café lui-même est formé de centaines de molécules «non-naturelles». Il est curieux, à cet effet, de penser que les additifs alimentaires sont si souvent sujet à critique de la part de certains milieux alors que le produit naturel de départ contient de plus grands toxiques, de par sa nature.

### LA FAUTE À ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau avait tort d'affirmer «Tout ce qui est naturel est bon». Il est aussi absurde de soutenir que seul est poison ce que l'homme produit artificiellement. Les toxiques sont très abondants dans la nature. A ce sujet, il faudrait donc interdire l'usage de la bonne vieille pomme de terre qui contient naturellement de la solanine: 80 gr par tonne, substance qui n'est pas sans danger, mais inoffensive pour l'homme à cette concentration. Dans cette même pomme de terre la législation suisse ne tolère en revanche que 0,5 gr de résidu par tonne d'une substance insecticide: le diazinon, bien que celle-ci soit moins toxique que la solanine. Précisons qu'aujourd'hui, il n'est plus possible de dissocier l'idée de toxicité de celle de la dose,

cela justement en relation avec les toxiques naturels.

Les molécules nouvelles, «non-naturelles» ont révolutionné la médecine, la chirurgie; elles ont permis de lutter contre la douleur, les allergies, la dépression, les maladies infectieuses, les défaillances cardiaques, les affections de la circulation et contre bien d'autres maux encore.

par le professeur André Jacot-Guillarmod, directeur de l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel

Il faut savoir aussi que la chimie joue un rôle primordial pour la lutte contre la faim, car ensemble, les maladies, les insectes nuisibles et les rongeurs détruisent chaque année 40% des récoltes mondiales. La lutte antiparasitaire aujourd'hui se situe dans un contexte global d'une lutte phytosanitaire intégrée, qui tient compte des problèmes spécifiques de l'environnement et des variations de la population parasitaire. Les ennemis de l'agrochimie oublient trop souvent la grande famine de 1816-17 en Suisse, dont la population ne dut sa survie qu'aux dons en nourriture qui lui provenaient de toute l'Europe.

Le chimiste a su créer des molécules géantes: les polymères qui débouchent sur les nouveaux matériaux. Le vocable «plastique» vient de ce qu'en cours de production et de transformation, certains de ses matériaux passent par un état mal léable. Chacun connaît le polyéthylène ou le chlorure de polyvinyle ou encore le nylon, etc. Mais les nouveaux polymères que le chimiste prépare ou a l'ambition de préparer sont de nature à révolutionner la microtechnique ou la microélectronique.

A cette liste, il faudrait ajouter les fibres synthétiques, les colorants, les colles, les produits pour la photographie, les cosmétiques, les savons et les détergents, les céramiques, etc.

### CORRIGER LES ERREURS

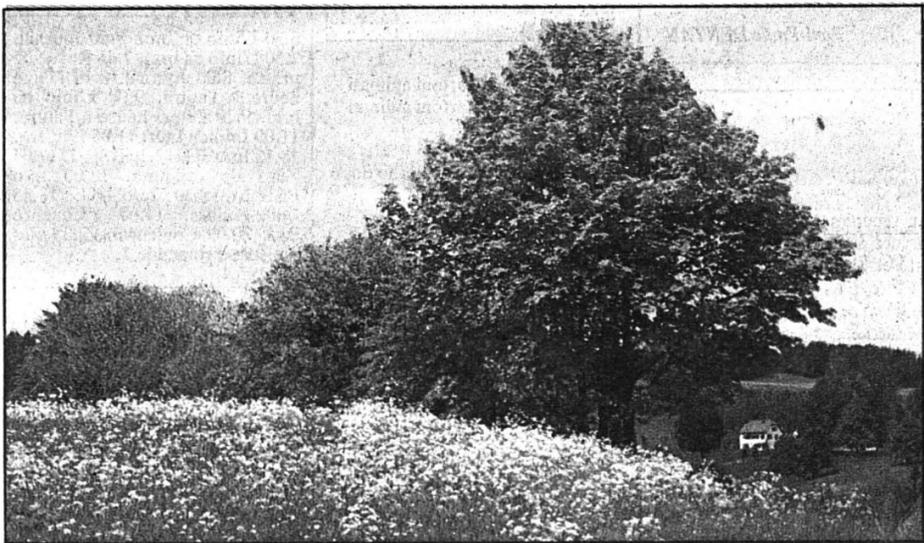
La chimie est omniprésente, beaucoup de domaines de recherches s'ouvrent à elle. Elle peut améliorer des produits déjà présents ou les adapter à des données modifiées; elle peut développer de nouvelles substances ainsi que les procédés de fabrication correspondants, cela en relation avec l'écologie. A ce sujet, la citation de Georgius Agricola, médecin et humaniste (1494-1555) «Ce n'est pas la technique qui est bonne ou mauvaise, c'est l'usage

qu'en font les hommes pour le bien et pour le mal», prend toute sa valeur.

Certes, la grande euphorie de la chimie appliquée des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale a cessé. L'industrie chimique est consciente que, aussi incontestés que soient les succès et les performances de la chimie moderne, il y a eu aussi de faux développements. Les critiques sont prises au sérieux. Les erreurs doivent être corrigées et le seront. Les grands thèmes sont posés: limiter les rejets polluants, modifier les méthodes de production, renoncer à certains produits, et surtout trouver des solutions pour les déchets.

C'est un magnifique défi, c'est une œuvre importante, certes, mais c'est aussi une aventure passionnante, c'est la raison pour laquelle, il faut inciter les jeunes à embrasser la profession de chimiste, car malheureusement à l'heure actuelle, la relève des chimistes universitaires n'est pas assurée. Ce sera pour qui-conque a le courage de s'y consacrer, une carrière riche de satisfaction.

● Prochain article: l'industrie chimique suisse.



La nature: une immense usine chimique.



(Photos Marcel Gerber)

L'industrie chimique ne se cantonne pas que dans la région bâloise: à La Chaux-de-Fonds même fonctionnent plusieurs petites entreprises spécialisées: ici le laboratoire Miserez.